

L'enquête
sur la MNEF

■ Le numéro un du PS marseillais, François Bernardini, en garde à vue

■ L'ancien directeur de la mutuelle, Olivier Spithakis, devait être mis en examen

■ Les socialistes redoutent l'impact de l'affaire sur les élections municipales à Paris

Lire page 6

Seattle : comment éviter la guerre commerciale

● Bœuf aux hormones, bananes, OGM : Bill Clinton et Romano Prodi tentent de réduire leurs divergences à cinq semaines de la conférence de l'OMC ● Les Etats-Unis veulent une plus grande liberté du commerce mondial ● Les Européens réclament un renforcement des règles du jeu

BILL CLINTON a reçu Romano Prodi, président de la commission européenne, pendant près d'une heure, mercredi 27 octobre à la Maison Blanche, pour tenter d'aplanir les différends américano-européens, à quelques semaines de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui doit se réunir à Seattle (Etats-Unis) du 30 novembre au 3 décembre. Les deux parties admettent que « des divergences demeurent ». Ils veulent écarter la perspective d'une nouvelle guerre commerciale. Les discussions vont donc se poursuivre afin d'éviter de vider la conférence de Seattle de tout contenu.

Américains et Européens ont des visions de l'organisation du commerce mondial qui s'opposent radicalement. Les Américains veulent que l'OMC serve à lever de nouvelles barrières commerciales (agriculture, services, audiovisuel). C'est pourquoi ils insistent pour que les Européens modifient leur politique agricole, acceptent d'importer du bœuf aux hormones ou



diminuent leur soutien aux productions de bananes des Caraïbes. Les Européens, qui seront représentés dans ces négociations par le Français Pascal Lamy, commissaire européen chargé du commerce, veulent de leur côté que l'OMC devienne une sorte de grand juge-arbitre de la mondialisation et qu'elle bâtisse peu à peu des règles concernant les investissements, l'environnement, le social, etc.

Romano Prodi et Bill Clinton sont cependant parvenus à rapprocher légèrement leurs points de vue. Les Etats-Unis acceptent que l'OMC « joue un rôle moteur dans la résolution des problèmes qui surgiront dans une économie mondialisée au siècle prochain ». Les Européens ont indiqué qu'ils feront d'ici à novembre de nouvelles propositions sur la banane. En France, vingt organisations de gauche appellent à des manifestations, le 27 novembre, contre « la marchandisation totale du monde ».

Lire page 2
et notre éditorial page 15

RELIGIONS

Nouveaux protestants

Les assises du protestantisme, qui ont lieu tous les quatre ans, se tiendront du 29 au 31 octobre au Palais des congrès de Versailles. La communauté protestante regroupe environ un million de fidèles. Elle est confrontée depuis quelques années à l'émergence d'églises pentecôtistes et évangéliques d'inspiration anglo-saxonne. Ces mouvements, qui rassembleraient déjà plus de 300 000 fidèles, sont moins libéraux sur les mœurs que les calvinistes de l'Eglise réformée et les luthériens d'Alsace-Moselle. p. 9

Jacques Chirac
et la justice

LE PARLEMENT se réunira en Congrès, le 24 janvier 2000, pour adopter le volet constitutionnel de la réforme de la justice. En annonçant cette décision, mercredi, M. Chirac l'a assortie du souhait que « le gouvernement puisse approfondir son dialogue avec les deux Assemblées d'ici à la réunion du Congrès », afin de « trouver l'accord le plus large possible ». Le président de la République tente ainsi de faire porter sur Lionel Jospin la responsabilité d'un éventuel échec au Congrès, où doit se dégager une majorité des trois cinquièmes des députés et sénateurs. Initiateur de la réforme de la justice, fin 1996, M. Chirac sait que sa démarche ne fait pas l'unanimité à droite.

Lire page 7

Lionel veut donner des belles couleurs à son bilan, comme Tony

CHAQUE responsable de la communication des ministères de Lionel Jospin a reçu la même lettre : une convocation, le mardi 26 octobre, du directeur du service d'information du gouvernement (SIG), Bernard Candiard, pour préparer un « ouvrage bilan-perspectives du gouvernement ». L'objectif, explique la note, est « d'améliorer la mémorisation de l'action du gouvernement dans l'opinion ». Une sorte de « tableau de bord », a résumé, au cours de la rencontre, Manuel Valls, conseiller du premier ministre, en expliquant qu'un tel document serait aussi une « preuve de transparence et d'avancée démocratique ».

Histoire d'inspirer les ministères en panne d'idées, la convocation n'est pas arrivée seule. Jointe à la lettre, les chargés de communication socialistes, communistes, verts, radicaux ou chevènementistes ont aussi trouvé la photocopie du bilan annuel 1998-1999 du gouvernement de Tony Blair. Un livre de quatre-vingt-dix pages, « attractif et vivant », précise la note, prototype intéressant pour tout responsable qui, comme Lionel Jospin, veut laisser une trace et aider, comme il le dit, la fameuse

« mémorisation » des Français. Les Français manqueraient-ils d'idées ? Non. Simplement, en publicité comme en édition, les Anglais savent y faire. Sur la couverture de *So what are we doing ?* (Alors, que sommes-nous en train de faire ?), choisi par l'équipe blairiste pour son document, trône un appareil-photo. Les jeunes conseillers de *prime minister* ont en effet eu l'idée d'en confier aux fonctionnaires de chacun des ministères pour qu'ils illustrent, chacun à sa manière, les grands chapitres - éducation, famille, business, travail et affaires sociales, santé - de l'action gouvernementale. La mise en page est très « branchée ».

« Sans réaliser exactement le même type d'ouvrage, nous envisageons d'entamer un travail comparable », indique le SIG. A l'instar du rapport britannique, où les photos « permettent d'illustrer l'action du gouvernement dans une région en particulier - le travail et les affaires sociales à Aberdeen, le business à Liverpool », Matignon souhaite « une approche très concrète, centrée sur l'amélioration de la vie quotidienne des Français. » Les émissaires des

différents ministères ont sagement écouté MM. Candiard et Valls exposer leur projet. Pour cette phase dite « exploratoire », il leur a été conseillé de solliciter les préfets, proches des réalités.

Le ministère de l'intérieur a fait remarquer que les chiffres de la sécurité sont assez critiqués. « C'est vrai que nous avons des résultats économiques formidables, mais, sur la sécurité et la justice, c'est autre chose », ont dit MM. Valls et Candiard. Pragmatique, le conseiller chargé de la communication a ajouté : « Il est clair que, pour accroître la crédibilité du document, il faut aussi des chiffres mauvais. »

Ils ont juré leurs grands dieux qu'il ne s'agissait absolument pas de copier les travailistes, mais juste de s'inspirer du beau bilan en couleur de la très jeune équipe de Tony. De rafraîchir un peu la communication gouvernementale. Et de ne pas laisser en jachère la « mémoire » des gouvernés d'aujourd'hui, électeurs de demain.

Ariane Chemin

Canal plus
de partenaires

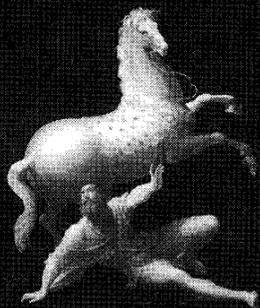
ARNAUD LAGARDÈRE

LES NÉGOCIATIONS en vue d'une prise de participation du groupe Lagardère dans CanalSatellite sont sur le point d'aboutir. En revanche, elles ne sont pas terminées sur l'autre filiale de Canal+, Multithématiques, dont Arnaud Lagardère souhaiterait acquérir la minorité de blocage.

Lire page 20

"La vraie mondialisation,
c'est le christianisme"

RENÉ GIRARD

Je vois Satan
tomber
comme l'éclair

GRASSET

essai Grasset

POINT DE VUE

Information médicale
et conflits d'intérêts

par Jerome P. Kassirer

ON a peine à croire qu'il y ait beaucoup de nécessités plus importantes que l'exactitude de l'information, et jamais dans notre histoire autant d'information n'a été offerte à un si grand nombre. S'agissant de la santé et de la médecine, au nouvel intérêt public pour leur connaissance a correspondu une augmentation des vecteurs d'information. Si les revues médicales étaient les sources principales de nouvelles il y a une décennie, aujourd'hui les communiqués des services de presse des sociétés médicales, des centres universitaires et des instituts médicaux se disputent l'attention du public. Cette voracité d'information médicale est stimulée par la prolifération de milliers de sites médicaux sur Internet. Certains sont dignes de foi, d'autres pas.

La presse tire l'essentiel de ses informations médicales d'un petit échantillon parmi des milliers de revues, sélection tenue depuis longtemps comme la plus fiable. Pourtant, nos meilleures revues

elles-mêmes suscitent aujourd'hui une certaine méfiance.

Au cours de la dernière décennie, on s'est aperçu qu'un petit nombre de rédacteurs en chef de ces revues avaient été victimes de conflits d'intérêts financiers qui avaient pu altérer leur impartialité quant au choix de l'article à publier. L'an dernier, des chercheurs de Toronto ont déclaré que les auteurs d'articles sur un certain type de médicaments contre l'hypertension seraient plus enclins à en donner un avis favorable s'ils avaient un lien financier avec une firme vendant le médicament que des experts indépendants.

Lire la suite page 17

Jerome P. Kassirer ancien rédacteur en chef du « New England Journal of Medicine », a été contraint de démissionner à la suite d'un conflit avec la société propriétaire de cette publication. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Guillaume Villeneuve.



PÉTROLE

Elf Total,
destins croisés

Elf la flamboyante, avec ses explorateurs et ses « barbouzes », est devenue officiellement, jeudi 28 octobre, une filiale de TotalFina, dirigé par Thierry Desmarest (à droite sur la photo). C'est l'épilogue d'une rivalité de plus d'un demi-siècle. La pilule est difficile à avaler pour les salariés d'Elf qui rejettent la responsabilité de la défaite sur leur président, Philippe Jaffré (à gauche), qui part vendredi. p. 14 et 18



DÉCÈS

Rafael Alberti,
exil et poésie

Né en 1902 à Puerto de Santa Maria (Cadix), où il est mort jeudi 28 octobre, le poète et dramaturge espagnol Rafael Alberti a traversé le XX^e siècle en accompagnant tous ses mouvements, à commencer par le surréalisme et le communisme. Combattant aux côtés des républicains pendant la guerre civile de 1936, il a ensuite connu trente-huit années d'exil avant de rentrer en Espagne en 1977. p. 28

International	2	Aujourd'hui	24
France	6	Météorologie, jeux	27
Société	9	Carnet	28
Régions	13	Culture	29
Horizons	14	Guide culturel	31
Entreprises	18	Kiosque	32
Communication	20	Abonnements	32
Tableau de bord	21	Radio-Télévision	33



OMC La rencontre, mercredi 27 octobre à Washington entre Bill Clinton et Romano Prodi, président de la Commission européenne, se voulait une occasion de décrier les rela-

tions transatlantiques de plus en plus tendues à l'approche du lancement du nouveau cycle de négociations. ● L'ORDRE DU JOUR de la rencontre de Seattle, du 30 novembre

au 3 décembre, fait encore l'objet de nombreuses divergences, les Américains voulant limiter les discussions à l'agriculture et aux services. ● LA RIVALITE TRANSATLANTIQUE s'ex-

plique par la volonté des Etats-Unis de conserver leur domination économique. ● WASHINGTON accuse souvent l'Europe de se comporter comme une forteresse. Selon le

dernier rapport de l'OMC, l'Union européenne a enregistré « un progrès continu », à l'exception de sa politique agricole. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

Américains et Européens tentent de rapprocher leurs vues sur la mondialisation

Romano Prodi et Bill Clinton ont légèrement progressé à quelques semaines du début de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle. Les Etats-Unis acceptent de discuter d'une réglementation du commerce mondial. Bruxelles promet des ouvertures agricoles

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

« Analyse commune (...), engagement ferme pour faire de Seattle un succès (...), accord à 80 % sur ce que devraient être les objectifs de la réunion » : sans être franchement originaux, les propos entendus à la suite de la rencontre, mercredi 27 octobre, à Washington, de Bill Clinton avec Romano Prodi, le président de la Commission européenne, et Pascal Lamy, le commissaire qui sera le principal négociateur de l'Union dans le prochain cycle de négociations qui va être lancé dans le cadre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), correspondent à une volonté commune de surmonter les divergences transatlantiques.

L'entretien a duré moins d'une heure, mais a donné aux deux présidents l'opportunité d'adresser au monde, un mois avant la conférence de Seattle, quelques signaux significatifs quant à leur volonté d'en faire un succès. C'est un message qui ne peut être qu'utile alors que les travaux préparatoires – no-



tamment lors de la réunion ministérielle qui a réuni vingt-cinq des parties contractantes les 25 et 26 octobre à Lausanne – ne progressent qu'à un rythme d'escar-

got. Les Américains continuent à préférer un ordre du jour essentiellement limité à la libéralisation des échanges des produits agricoles et des services, alors que les

Européens souhaitent l'élargir à tous les aspects de l'activité commerciale, y compris la concurrence, l'investissement et le travail.

Les deux parties ont insisté sur leur volonté d'être attentifs aux demandes et besoins des pays les moins avancés (PMA). Selon Ricardo Levi, le porte-parole de la Commission, une initiative euro-américaine devrait être prise avant Seattle, afin de faciliter leur accès aux marchés des pays riches et leur intégration dans l'économie internationale. Après cette manifestation d'intérêt, les deux présidents se sont penchés sur certaines de leurs propres difficultés. Parmi celles-ci, les problèmes sanitaires et les divergences d'approche à propos du « principe de précaution » et de la latitude laissée aux autorités publiques pour tenir compte des réactions des consommateurs pourraient occuper une place de choix. Les Américains redoutent que l'importance attachée par l'Union à ces sujets dissimule des arrière-pensées protectionnistes, mais semblent néanmoins disposés à les aborder dans un esprit constructif.

tion d'OGM (organismes génétiquement modifiés). Simple mesure de confiance, l'organisation d'un tel dialogue pourrait néanmoins contribuer à convaincre Washington que les Européens ne sont pas de mauvaise foi dans leur approche de ce type de problème.

S'agissant des litiges en cours,

Dans le cas de la banane, les discussions progressent. Charlene Barshefsky, la représentante américaine pour les négociations commerciales, vient d'adresser une lettre à la Commission décrivant, après consultations des multinationales Dole et Chiquita, quel type de compromis lui semblait

Des problèmes subsistent pour l'adhésion de la Chine

De nouveaux pourparlers entre l'Union européenne (UE) et la Chine, en début de semaine à Genève, n'ont pas permis d'aplanir les divergences qui subsistent dans la perspective de l'adhésion de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour parvenir à un accord, l'UE souhaite obtenir de la Chine de plus grandes concessions sur les tarifs douaniers, l'accès aux marchés des produits non agricoles et agricoles ainsi que des services. Selon le représentant de la Commission de Bruxelles, il sera difficile de surmonter les obstacles qui persistent avant la conférence ministérielle de Seattle, fin novembre, contrairement à certaines déclarations américaines. Pékin frappe depuis treize ans à la porte de l'organisation commerciale, mais l'Union européenne et les Etats-Unis s'y sont opposés jusqu'ici faute d'obtenir des changements commerciaux qu'ils jugent suffisants de Pékin. – (Corresp.)

en l'occurrence le bœuf aux hormones et la banane, les deux présidents ont paru déterminés à trouver des formules de conciliation. M. Lamy a insisté sur le souci de l'UE de prendre en compte les arbitrages de l'OMC, qui lui sont défavorables dans ces deux cas. On sait qu'un règlement provisoire est en vue dans l'affaire des viandes aux hormones : l'Union ne lèverait pas son embargo, mais, comme « compensation », reprendrait, et à un niveau plus élevé qu'auparavant, ses importations de viandes américaines certifiées sans hormones. En contrepartie, les Etats-Unis mettraient fin aux mesures de rétorsion qui frappent actuellement divers secteurs de l'industrie agroalimentaire européenne.

possible. L'idée serait que l'Europe maintienne un régime de quotas pendant quelques années (favorable à ses producteurs et aux producteurs africains et caraïbes), mais qu'ensuite la protection du marché communautaire soit limitée à des droits de douane.

Les Européens se sont employés à démontrer que ce qu'ils cherchent à établir en matière d'investissement et de concurrence est un simple encadrement de nature à éviter les traitements discriminatoires. Selon les porte-parole de la Commission, le dossier de l'audiovisuel et de l'exception culturelle » n'a pas été abordé au cours des entretiens de mercredi.

Philippe Lemaître

Les différends transatlantiques

Les négociateurs américain et européen arriveront à Seattle avec un bon nombre de contentieux.

● **Bœuf aux hormones** : les hormones de croissance sont interdites en Europe. L'UE refuse d'importer de la viande de bœuf américaine. Ce refus a été condamné par l'OMC ce qui a entraîné un relèvement de 100 % des droits de douanes américains sur un ensemble de produits européens pour un montant de 116,8 millions de dollars.

● **Organismes génétiquement modifiés** : le conflit dure depuis 1997. En juin 1999, l'UE a adopté un moratoire de fait sur la commercialisation des semences OGM. Elle demande l'étiquetage des aliments contenant des OGM, en s'appuyant sur le principe de précaution.

● **Bananes** : en application des accords de Lomé, l'UE privilégie les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Washington estime que cette pratique se fait au détriment des productions d'Amérique latine, contrôlée par trois firmes américaines (Chiquita, Del Monte et Dole). Les Etats-Unis déposent

une plainte auprès de l'OMC mais n'attendent pas son verdict pour imposer des sanctions douanières. L'OMC leur donne finalement raison et estime le préjudice à 191,4 millions de dollars.

● **Aides à l'exportation** : les Foreign Sales Corporations, filiales étrangères de sociétés américaines, permettent aux entreprises de domicilier leurs bénéficiaires à l'étranger, principalement dans des paradis fiscaux, puis de les rapatrier aux Etats-Unis sans payer d'impôt (ce qui équivaut à une aide à l'exportation). Sur plainte de l'Union européenne, le dossier est instruit à l'OMC.

Deux conceptions du commerce mondial s'affrontent

LA LIBÉRALISATION des échanges, un monde plus ouvert, plus humain, qui profiterait à tous... Dans les discours l'unanimité se fait. Tous les pays ont intérêt à commercer comme le démontre le nombre de pays membres de l'OMC (134 à ce jour) et la liste des impétrants qui se pressent à sa porte (une bonne trentaine). Mais tout dépend du comment. Là passent les lignes de fracture. C'est particulièrement vrai pour les deux principaux protagonistes qui représentent 40 % du commerce mondial : les Etats-Unis et l'Europe. Et encore faudrait-il distinguer à l'intérieur de ces deux entités des forces contradictoires qui s'opposent souvent à la posture des gouvernements en place et brouillent la visibilité : le Congrès aux Etats-Unis, et les opinions publiques des deux côtés de l'Atlantique.

Tout était simple au lendemain de la guerre. L'abaissement des droits de douanes entre les pays paraissait le liant le plus efficace pour solidifier la cohésion du monde libre. Puissance économique incontestée face à une Europe dévastée par la guerre et coupée en deux, les Etats-Unis en ont été les ardents promoteurs : c'est ainsi que le GATT (General agreement on tariff and trade) est né en 1947, organisation destinée à encourager le commerce c'est-à-dire à lever les obstacles à son développement. Les sept cycles de négociations qui ont suivi sa création ont été essentiellement consacrés à la diminution régulière des droits de douane. Le 8^e cycle, l'Uruguay Round, s'est soldé au bout de sept ans de laborieuses négociations, le 15 avril 1994, par l'Accord de Marrakech qui signait l'acte de décès du GATT au profit de l'OMC, dotée d'un organe de règlement des différends.

Le changement était majeur

puisque à la règle du consensus – en fait souvent à la loi du plus fort – s'est substitué un juge de paix chargé de dire et de faire respecter le droit.

Créé à l'initiative de l'Union européenne, cet organe de règlement des différends (ORD), signé par l'administration Clinton, a été accueilli avec circonspection par le Congrès américain. Au point que ce dernier ne l'a ratifié que sous la condition qu'un rapport lui serait remis début 2000 sur les effets de l'appartenance à l'OMC sur l'économie américaine.

Ployant sous un déficit commercial qui se creuse régulièrement depuis 1993/1994, les Etats-Unis oscillent plus que jamais entre ouverture et protectionnisme, entre l'intégration à une gestion multilatérale du commerce et l'unilatéralisme permis au plus fort.

Jusqu'à l'avènement de l'OMC et de l'ORD, les Etats-Unis promouvaient le libre-échange mais multipliaient les accords bilatéraux (l'administration Clinton en a signé 134 avec le Japon dans des secteurs-clé comme l'automobile, les télécommunications, les semi-conducteurs et les services financiers), et usaient sans vergogne de leur poids commercial pour imposer leur loi dans les différends qui pouvaient les opposer à leurs partenaires.

« L'OMC garantit le recours au droit multilatéral, là où le GATT avait échoué à préserver ses membres contre l'unilatéralisme américain », estime Béatrice Marre, auteur du rapport parlementaire intitulé « de la mondialisation subie au développement contrôlé ».

Le changement embarrasse Washington. Les vertus du libre-échange perdent leurs charmes dès qu'elles contrarient les intérêts américains. Washington dis-

pose et use d'un arsenal de mesures unilatérales. Elles qui vont de l'application de la section 301 qui l'autorise à prendre des sanctions dès qu'elle juge les pratiques de ses partenaires déloyales jusqu'aux lois Helms-Burton ou d'Amato, d'inspiration plus idéologique, qui frappent les entreprises commerçant avec la Libye, l'Iran ou Cuba.

La position de l'Union européenne est diamétralement opposée. Les gouvernements de l'Union européenne défendent le multilatéralisme, clé d'un développement durable bénéfique à tous et pas seulement aux plus forts.

C'est de la société civile, particulièrement mobilisée en France, que viennent les plus grands destructeurs de l'OMC, incarnation d'une mondialisation diabolique. Pour l'Union européenne, la mondialisation doit être maîtrisée, le rôle de l'OMC conforté et ses règles renforcées.

Ces conceptions différentes influent sur l'approche qu'ont les Etats-Unis et l'Europe de la conférence de Seattle. Les Etats-Unis souhaitent rester sur un agenda concentré autour de l'agriculture et les services, un simple prolongement du cycle de l'Uruguay. L'Europe plaide pour une négociation globale qui irait au-delà des échanges commerciaux, et incluerait l'investissement, la concurrence, le commerce électronique, les normes environnementales et sociales.

Le décalage entre les deux rives de l'Atlantique reflète leur situation. Les Etats-Unis voient leur suprématie commerciale s'effriter. L'Europe de l'euro constitue de plus en plus un bloc soudé. L'enjeu est aujourd'hui de convaincre les uns et les autres de ne pas céder aux sirènes du protectionnisme.

Babette Stern

L'Europe n'est plus une forteresse

LES ÉTATS-UNIS présentent traditionnellement l'Europe comme un bastion protectionniste. Les dirigeants des Quinze, eux, parlent de l'Europe comme d'« une des zones commerciales les plus ouvertes du monde », comme le dit souvent le président français Jacques Chirac. Où est la vérité ? Les nombreuses querelles transatlantiques, qui ne vont pas manquer de dominer les discussions de Seattle, vont donner l'occasion à Washington de renouveler ses accusations. Les faits tendraient à donner raison aux Américains, puisque ceux-ci enregistrent un déficit commercial important avec l'Europe (27 milliards de dollars en 1998), et que les Européens dérogent régulièrement d'insolents excédents commerciaux avec le reste du monde.

L'Europe doit-elle ouvrir davantage ses marchés ? Les Américains, mais aussi les pays asiatiques en crise et la plupart des pays en développement le pensent. En présentant la position américaine avant Seattle, mardi 26 octobre à Washington, le sous-secrétaire d'Etat américain chargé du Commerce David Aaron a essentiellement pointé du doigt la politique agricole de l'Europe et accessoirement du Japon : « leur approche du nouveau cycle de négociations commerciales est principalement motivée par le désir de protéger leur politique agricole, considérable facteur de distorsion des échanges ».

Mr. Aaron indiquait que 85 % des subventions aux exportations agricoles dans le monde étaient réalisées en Europe. Il soulignait que rien ne s'opposait davantage au développement des pays pauvres que les subventions européennes aux exportations agricoles et les droits de douane exorbitants qui s'appliquent en la matière (« des tarifs [droits de douanes] qui n'ont pas changé depuis la seconde guerre mondiale »).

En fait, à l'exception de la politique agricole, l'Europe est plus ouverte aujourd'hui qu'elle a pu l'être dans le passé. Le dernier rapport

d'évaluation de l'OMC sur l'Europe date de novembre 1997. Ce document se félicitait déjà d'« un progrès continu de l'Europe vers un régime commercial extérieur plus libéral depuis 1995 », notamment grâce à la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Uruguay Round et la création du Marché unique. On craignait que ce dernier, tout en libéralisant les marchés intérieurs, se traduirait par des restrictions plus grandes à l'égard des pays non-européens. Cela ne s'est pas produit.

RELATIONS ÉQUILIBRÉES

« L'Europe n'est pas une forteresse commerciale, elle est même très ouverte même si elle ne l'est pas autant que Singapour. En tous cas il y a plus de similarités que de différences des deux côtés de l'Atlantique », souligne l'économiste américain Joseph François, de l'université de Rotterdam. « Même les Américains n'osent plus parler de l'Europe comme d'une forteresse. Le bilan comparatif des protections commerciales fait apparaître une grande similitude entre les Etats-Unis et l'Europe, mais les barrières ne sont pas concentrées sur les mêmes secteurs et il est très difficile de les mesurer », indique de son côté Guillaume Gaulier, économiste au Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII).

Même si les restrictions commerciales passent par d'autres mesures que les droits de douane (quotas, normes techniques ou d'hygiène publique, mesures anti-dumping...), Guillaume Gaulier souligne que les protections en matière agricole sont globalement du même niveau des deux côtés de l'Atlantique même si elles sont beaucoup plus visibles du côté européen. Quant aux droits de douane sur les produits industriels, ils atteignent aujourd'hui en moyenne 5 % en Europe contre 3 à 4 % aux Etats-Unis, selon Joseph François. Au Brésil, ils sont de 24 % ! Le secteur financier de même que celui du textile sont plus ouverts en

Europe qu'aux Etats-Unis. Par ailleurs, les pics tarifaires américains sont concentrés sur un petit nombre de secteurs, alors que les droits de douane européens sont plus harmonisés.

Analysées sur une période longue de vingt-cinq ans, les relations commerciales entre l'Europe et les Etats-Unis sont relativement équilibrées et laissent apparaître un léger déficit au détriment des Américains. Les deux zones avancent donc en relative harmonie dans l'ouverture de leurs marchés.

« Nous sommes aussi ouverts sinon plus que les Américains », indique-t-on à la Commission européenne. A Bruxelles, on insiste naturellement sur les bons points de l'Europe, par exemple à propos des marchés publics – un dossier que les Quinze voudraient mettre sur la table à Seattle – où l'Europe a une attitude moins discriminante que les Etats-Unis à l'égard des offres venues des pays-tiers.

Autre signe d'ouverture : l'Europe va proposer à Seattle que les pays les plus riches suivent son exemple en annulant tous droits de douane sur certains produits importés des pays les moins avancés, qui figurent sur une liste de quarante-huit pays reconnus comme tels par les Nations unies.

Lucas Delattre

■ **MANIFESTATION** : une vingtaine d'organisations de gauche, dont ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), la Confédération paysanne, la CGT, la FSU, le PCF, les Verts, la LCR ont appelé, mercredi 27 octobre, à manifester contre « les prétentions de l'Organisation mondiale du commerce », le 27 novembre « dans toute la France ». Dans un communiqué, les signataires expliquent qu'ils veulent empêcher la « course à la marchandisation totale du monde ».

Le premier ministre arménien a été assassiné en pleine session du Parlement à Erevan

Six autres personnes ont été abattues par un commando aux intentions peu claires, qui s'est rendu

Un commando a fait irruption dans l'enceinte du Parlement arménien, mercredi 27 octobre, tuant au moins sept personnes dont le premier mi-

nistre, Vazguen Sarkissian, et le président de la Chambre, Karen Demirtchian. Jeudi matin, après une nuit de négociations, quarante et une per-

sonnes retenues en otages ont été libérées. Le commando, composé de quatre ou cinq hommes et dont on ignore les objectifs, s'est rendu.

LE COMMANDO armé qui a pris le contrôle du Parlement arménien mercredi 27 octobre et abattu au moins sept personnes, dont le premier ministre, Vazguen Sarkissian, a libéré 41 otages et s'est rendu à la police, jeudi matin. « Nous leur avons demandé de rendre les armes, de libérer les otages, de se rendre à la police, et nous leur avons garanti la vie et un procès juste », a déclaré le président arménien, Robert Kotcharian, à la télévision locale, après une nuit d'intenses négociations avec le commando.

Cinq hommes armés ont fait irruption, mercredi vers 17 h 15 heure locale, dans l'enceinte du Parlement arménien à Erevan, où les membres du gouvernement étaient en train de répondre à une séance de questions des parlementaires. La télévision, qui retransmettait les débats, a montré les images de trois hommes vêtus de longs imperméables qui, armes à la main, ont fait irruption dans l'Hémicycle en tirant dans toutes les directions. Tandis que l'un d'entre eux, visant l'orateur, se précipite sur la tribune, un autre fait feu sur le premier rang de l'auditoire et vide son chargeur sur le premier ministre arménien, Vazguen Sarkissian. On voit alors les députés présents se coucher dans les travées, puis la diffusion télévisée est interrompue.

Le premier ministre, Vazguen Sarkissian, en fonction depuis juin, le président du parlement, Karen Demirtchian, le ministre des questions d'urgence, Leonard Petrossian, et le vice-président du parlement, Iouri Bakhchian, ont été tués et leurs corps sortis du Parlement, a indiqué Asmik Petrossian, porte-parole de la présidence. Selon l'agence russe ITAR-TASS, un autre vice-président du Parlement, Rouben Miroian, serait mort.

Le député Mikhaïl Kotanian, assis à côté du premier ministre a également été tué ainsi que son collègue Guenrikh Abramian. D'autres parlementaires et



membres du gouvernement sont grièvement blessés.

Le chef du commando a été identifié. Il s'agit de Naouri Hounanian, un ancien journaliste bénéficiant d'une accréditation de presse, ce qui lui permettait d'aller et venir dans l'immeuble du Parlement. L'opération a été conduite en famille, deux autres membres du commando étant le frère de Naouri Hounanian, Karen, et son oncle, Avram. Hounanian serait l'homme qui a vidé son chargeur sur le premier ministre. Se précipitant sur lui, il aurait crié : « Arrêtez de boire notre sang ! » « Nous faisons tout pour votre futur et celui de vos enfants », aurait répondu le premier ministre avant de s'écrouler, criblé de balles.

LE DOSSIER DU HAUT-KARABAKH

Aux premières heures de son intervention, le chef du groupe a ainsi expliqué son geste : « Nous menons une action patriotique. Cette secousse est nécessaire pour que notre nation reprenne ses esprits. (...) Le pays est dans une situation catastrophique : les gens ont faim et le gouvernement ne fait rien. » Naouri Hounanian se semble pas avoir de convictions

politiques arrêtées. Interrogé sur les raisons de son geste, il a déclaré ne pas avoir supporté « l'absence d'élections justes ». A la question « pourquoi maintenant ? », il a rétorqué : « Parce qu'avant, je n'avais pas d'armes et que, maintenant, j'en ai. » Son appartenance politique n'est pas claire : ancien membre du parti nationaliste Dachnaktsoutioum, il en a été exclu pour « mauvaise conduite » il y a longtemps. Selon une source arménienne, il y a de bonnes raisons de penser que les armes utilisées par le commando avaient été cachées bien avant mercredi, ce qui sous-entendrait des complicités sur place.

L'assassinat en direct du premier ministre et des autres personnalités politiques arméniennes intervient sur fond de discussions intenses entre Arméniens et Azerbaïdjanais sur la question du Haut-Karabakh, une enclave peuplée en majorité d'Arméniens mais située sur le territoire azerbaïdjanais, et enjeu d'une guerre qui fit 30 000 morts. Un cessez-le-feu conclu en 1994 entre les deux parties a mis la guerre en sommeil, mais les Arméniens continuent d'occuper, outre l'enclave elle-même, 20 % du territoire de

l'Azerbaïdjan, dont près d'un million de personnes ont été chassées.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain Strobe Talbott se trouvait à Erevan juste avant le drame. Il y avait rencontré le président Kotcharian et le premier ministre, dans le cadre de discussions sur le Haut-Karabakh. Le département d'Etat américain a récemment déployé beaucoup d'efforts sur ce dossier et souhaiterait qu'un projet de règlement intervienne avant le sommet de l'OSCE à Istanbul, en novembre. Selon les observateurs sur place, des tensions ont opposé, ces derniers mois, les partisans des Arméniens originaires du Karabakh et proches du président Robert Kotcharian (originaire lui-même de l'enclave) aux « Arméniens d'Arménie » qui entourent le premier ministre.

VAINQUEUR DES ÉLECTIONS

M. Sarkissian, quarante ans, ancien ministre de la défense, avait été nommé premier ministre en juin. Le parti Miasnoutioum (Unité), qu'il avait créé avec un ancien dirigeant communiste, était arrivé en tête aux élections législatives. Lorsqu'il était ministre de la défense, M. Sarkissian avait joué un rôle important dans la crise politique du Nagorny-Karabakh, qui avait entraîné la démission du président Levon Ter-Pétrossian en février 1998. « Il sera difficile pour les Arméniens de conclure aujourd'hui la paix avec l'Azerbaïdjan, car, de toute évidence, certaines forces n'en veulent pas », a indiqué, mercredi soir, Vafa Goulizade, principal conseiller du président azerbaïdjanais Gueïdar Aliev. M. Goulizade - démissionnaire, mais dont la sortie n'a pas été acceptée en haut lieu - serait en disgrâce pour avoir lâché du lest sur la question du Haut-Karabakh, comme le ministre des affaires étrangères d'Azerbaïdjan, Tofik Zoufïgarov, dont la démission a, elle, été acceptée par M. Aliev.

Marie Jégo

Sous le cimetière nucléaire de Mourmansk, l'espoir d'un eldorado pétrolier

MOURMANSK,

de notre envoyé spécial

Sur le port de Mourmansk veille une forêt de grues immobiles. Dans la ville, la plus grande qui soit située

REPORTAGE

« Il y a là de quoi approvisionner le nord de l'Europe pendant cinquante ans »

au nord du cercle polaire, navires de guerre, cargos, sous-marins tirent, inutiles, sur leurs haubiers. Le trafic est presque inexistant. En remontant la Kola, vers la mer de Barents, on ne croise qu'un chalutier. Mais on compte par dizaines, au long des rives collineuses couvertes de forêts, les bâtiments militaires, souvent décatés, parfois immergés. Ici, sept patrouilleurs dont la proue ou les superstructures soupirent sous le vent froid, là un sous-marin diesel. Mourmansk et les bases militaires de la péninsule de Kola constituent le plus grand cimetière nucléaire du monde : plus de 100 sous-marins y sont à la retraite,

leurs réacteurs nucléaires constituant, selon l'association écologiste norvégienne Bellona, un « Tchernobyl au ralenti » (Le Monde du 22 octobre 1998).

Fière forteresse de l'Union soviétique au temps de la guerre froide, Mourmansk remâche sa grandeur passée en rêvant du sud, de Moscou, de chaleur et de confort. C'est la crise, et même si le commerce s'intensifie avec la Norvège voisine - notamment pour exporter le poisson - l'armée ne déverse plus sa manne. La population reflue : dans la péninsule de Kola, elle est passée en huit ans de 1 165 000 habitants à 1 020 000 (-13 %). L'argent que les Occidentaux injectent pour démanteler les bâtiments nucléaires et nettoyer les sites contaminés se révèle un fortifiant bienvenu. Malgré la position constante de la Marine russe - « Il n'y a pas de danger potentiel sur la péninsule de Kola », dit, sanglé dans son uniforme, Sergueï Vasiliev, son jeune porte-parole, les autorités locales et les chantiers acceptent sans trop de réticence de coopérer avec les Occidentaux.

Atomflot, la compagnie des brise-glace à propulsion nucléaire, achève

à Mourmansk la modernisation de son installation de traitement des déchets nucléaires liquides financée, par la Norvège (pour 2,14 millions d'euros). A 500 kilomètres de là, au chantier naval Zviodotchka de Severodvinsk, où l'on construit et répare les sous-marins nucléaires, on a inauguré en septembre une installation de stockage temporaire de déchets liquides, également financée par la Norvège (4 millions d'euros). On termine, à côté, sur un financement des Etats-Unis (12 millions d'euros), la rénovation d'une usine de traitement de déchets. L'Europe (France, Union européenne, pays scandinaves) prépare le nettoyage du Lepsé, un cargo dégingué, ancré derrière un quai de radoub sur la rive boisée de la Kola, qui abrite en désordre des combustibles usés et des déchets provenant d'un bris-glace accidenté. Le nettoyage du cimetière nucléaire a réellement commencé, même si les partenaires russes discutent les moindres détails de l'aide occidentale : accès libre des spécialistes aux sites, non-taxation des équipements importés, responsabilité en cas d'accident pendant les travaux restent, selon Torbjorn Norendal, ambassadeur norvégien chargé de cette coopération, des sujets de discussion difficiles.

Mais le démantèlement des sous-marins russes n'implique pas seulement l'injection de quelques dizaines de millions d'euros dans les chantiers navals et l'industrie nucléaire russes. Il ouvre la voie à une coopération de plus vaste ampleur pour l'exploitation du pétrole et du gaz en mer de Barents et en mer de Kara. La Norvège, prévoyant l'épuisement de ses champs d'hydrocarbures dans les années 2020, cherche des ressources futures. Et tous les pétroliers occidentaux, intéressés par ces gisements, qui seraient très importants, sont prêts à apporter compétences techniques et capaci-

tés d'investissement. Du côté russe, la position est simple : « Le pétrole pourrait être un des meilleurs moyens de nous sortir de la crise, et nous voulons approfondir la coopération sur cette question », dit Anatoli Malinine, vice-gouverneur de Mourmansk.

La production de pétrole sur le champ de Timan-Pechora, situé à environ 1000 km à l'est de Mourmansk, vient ainsi de commencer, début octobre. Elle associe le français TotalFina, le norvégien Norsk Hydro et une compagnie russe. Il s'agit d'une première, qui prépare l'exploitation du champ offshore de Shtockmanovskoye, en mer de Barents, qualifié de géant ; « Il y a là de quoi approvisionner le nord de l'Europe pendant cinquante ans », dit-on chez TotalFina. Un consortium a été constitué pour étudier sa mise en œuvre, associant Norsk Hydro, TotalFina, l'américain Conoco et les russes Gazprom et Rosneft. Gazprom envisage aussi de créer un terminal pétrolier à Mourmansk.

Quant aux chantiers de Severodvinsk, ils trouveront de nouvelles activités dans ce domaine : Zviodotchka apprend à produire des plates-formes et vient d'en livrer des modules au norvégien Statoil. Signe des temps : à l'entrée de Mourmansk trône une rutilante station-service de Statoil. Le Nord russe commence à se reconverter de l'économie nucléaire au pactole pétrolier : une bonne nouvelle pour la paix. Mais pas forcément pour l'environnement. L'exploitation offshore en Arctique pourrait nourrir de nombreuses marées noires. Pour Magne Roed, directeur général adjoint du ministère norvégien de l'environnement, « l'exploitation du pétrole en mer de Barents est potentiellement le problème d'environnement le plus important de la région ».

Hervé Kempf

Recours des Quinze contre Martin Bangemann à la Cour de justice de l'Union européenne

LUXEMBOURG. Les Quinze ont demandé à la Cour de Justice de l'Union européenne (UE) la déchéance du droit à la pension et à d'autres avantages de l'ancien commissaire européen allemand Martin Bangemann, qui était en charge des questions de télécommunication à la Commission Santer, a indiqué, mercredi 27 octobre, une source proche de la juridiction européenne. Pour la première fois, une telle procédure est engagée contre un membre de la Commission. Dans sa requête, le Conseil de l'UE, qui représente les Quinze, a estimé que M. Bangemann a violé son « devoir de délicatesse » en acceptant une activité professionnelle auprès de la société de télécommunication espagnole Telefonica (il doit prendre ses fonctions en juillet 2000), alors qu'il était chargé, depuis 1992, du secteur des technologies de l'information et des télécommunications. Le Conseil fait remarquer que M. Bangemann est un homme politique dont le public observe les faits et gestes. Son comportement, en acceptant de travailler pour l'une des grands européens des télécoms, n'a pas été approprié étant donné ses fonctions au sein de la Commission. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **BERNE** : les résultats définitifs des élections parlementaires du 24 octobre en Suisse ont confirmé le succès de l'Union démocratique du centre (UDC) et du tribun populiste Christoph Blocher. Avec 23,31 % des voix, soit une progression de 8,4 %, l'UDC devient le premier parti du pays, devant les socialistes, qui recueillent 22,64 % des suffrages (+0,8 %), les radicaux 19,6 % (-0,6 %) et les démocrates-chrétiens 15,33 % (-1,47 %). Les 200 sièges du conseil national (chambre basse) se répartissent comme suit : 51 socialistes (-3) ; 44 UDC (+15) ; 43 radicaux (-2) ; 35 démocrates-chrétiens (+1) ; 9 Verts (+1) ; 6 libéraux (-1). - (Corresp.)

■ **SUÈDE** : le gouvernement s'est refusé à envisager l'interdiction des groupuscules néonazis pour tenter de réduire leur nocivité, lors d'un débat extraordinaire au Parlement, mercredi 27 octobre. Pour la ministre de la justice, Laila Freivalds, une telle mesure - réclamée par sept Suédois sur dix, selon un sondage -, n'est pas appropriée dans un régime démocratique. Elle n'a pas exclu d'interdire « la participation active à des groupes se livrant à des activités criminelles ». - (Corresp.)

Démission de Roland Paksas, le premier ministre lituanien

STOCKHOLM. Le premier ministre lituanien, Roland Paksas, a démissionné, mercredi 27 octobre, pour protester contre la vente du groupe public pétrolier Mazheikiu Nafta à une multinationale américaine. En dépit de son opposition, le gouvernement à majorité conservatrice a décidé de céder à Williams 33 % de la société et son contrôle opérationnel, pour 150 millions de dollars (environ autant d'euros). La ministre du travail et du bien-être social, Irena Degutiene, assurera l'intérim, en attendant des négociations en vue de désigner un premier ministre, pour éviter la tenue de nouvelles élections. Le 19 octobre, M. Paksas, un conservateur nommé en mai, avait annoncé par surprise qu'il s'opposerait à la vente de Mazheikiu Nafta. Motif : « trop coûteux » pour le pays, contraint d'injecter 350 millions de dollars dans le groupe déficitaire. Mais, fort de l'appui du président Valdas Adamkus, ex-citoyen américain, le gouvernement a décidé d'ignorer son chef et de poursuivre les négociations. L'accord de vente devait être signé jeudi 28 octobre. - (Corresp.)

L'HISTOIRE

DOSSIER SPÉCIAL

LA PRISE DU POUVOIR PAR BONAPARTE

Autopsie d'un coup d'État

L'irrésistible ascension d'un officier corse

Bonaparte : dictateur ou sauveur de la Révolution ?

La légende napoléonienne

A LIRE AUSSI :
La vérité sur les fusillés de 1914-1918

La droite s'empresse de relayer les réserves de Jacques Chirac sur la réforme de la justice

Le chef de l'Etat a confirmé la convocation du Parlement en Congrès le 24 janvier

Jacques Chirac a annoncé, mercredi 27 octobre, la convocation du Parlement en Congrès, le 24 janvier 2000, pour modifier la Constitution

sur la composition du Conseil supérieur de la magistrature. L'opposition a appuyé la démarche du président de la République en de-

mandant au gouvernement de faire en sorte que la réforme de la justice réponde aux demandes qu'elle a exprimées.

APRÈS avoir consulté le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius (PS), et celui du Sénat, Christian Poncelet (RPR), le président de la République a décidé, mercredi 27 octobre, de convoquer le Parlement en Congrès le 24 janvier, afin de lui soumettre deux projets de révision de la Constitution : d'une part, celui qui élargit l'autonomie de la Polynésie et précise la composition du corps électoral en Nouvelle-Calédonie ; d'autre part – et surtout –, le projet de réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Ce dernier texte constitue la clé de voûte de la réforme de la justice initialement souhaitée par Jacques Chirac en décembre 1996, puis engagée par le gouvernement depuis 1997 : il vise à instaurer une plus grande indépendance des magistrats du parquet à l'égard du pouvoir politique.

Comme s'y attendait le gouvernement (*Le Monde* du 27 octobre), le chef de l'Etat a assorti la convocation du Congrès sur ce texte de mises en garde destinées à justifier son attitude au cours des derniers mois et à dissiper le sentiment que,

craignant l'opposition de son camp, il freinerait la mise en œuvre de cette réforme. M. Chirac a tout d'abord souligné qu'à ses yeux, les trois volets de la réforme de la justice (CSM, relations parquet-chancellerie et présomption d'innocence) « *forment un tout* ». Il souhaite, ensuite, que « *le gouvernement puisse approfondir son dialogue avec les deux Assemblées d'ici la réunion du Congrès* » en janvier. Il précise, enfin, que, « *s'agissant de réformes touchant aux libertés individuelles et au fonctionnement de la démocratie, il est nécessaire de trouver l'accord le plus large possible* ».

« LÉGITIMES INTERROGATIONS »

A mots couverts, en quelque sorte, le président de la République s'efforce de reprendre la main et de renvoyer, par avance, la responsabilité du rejet éventuel de la réforme du CSM par le Congrès – que beaucoup aujourd'hui n'excluent pas – sur le gouvernement et sur le manque de dialogue et de concertation dont il aurait fait preuve en la matière. Anticipant sur ces avertissements, la ministre

de la justice a tenté de déminer le terrain, notamment lors de l'examen par le Sénat du texte sur les relations parquet-chancellerie. Non seulement Elisabeth Guigou s'est engagée à esquisser avant la fin de l'année les projets de loi organique qui devront être examinés après la ratification de la réforme du CSM, en particulier sur le statut des magistrats ; mais elle s'est montrée disposée, aussi, à accepter une modification du code de procédure pour ce qui touche au problème très controversé de la responsabilité pénale des élus et des décideurs publics (*Le Monde* du 27 octobre). Mercredi, le ministère de la justice s'est dit « *réjoui* » de la convocation du Congrès et a assuré de sa volonté de « *multiplier les contacts avec les parlementaires* » avant le 24 janvier. De même, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a assuré que la décision du chef de l'Etat est « *heureuse* », bien que « *tardiv*e ».

Du côté de l'opposition, le signal donné par M. Chirac a été parfaitement entendu. Dès sa décision connue, les partis et responsables de droite se sont rangés derrière

lui. Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré que « *l'issue du vote dépendra de la capacité du gouvernement à répondre clairement aux légitimes interrogations des députés RPR* ». Dans le même esprit, le groupe RPR du Sénat a demandé « *des apaisements* » au gouvernement. Plus précis, le député Pierre Albertini (UDF) a assuré que le vote du groupe UDF au Congrès « *dépendra des engagements pris par le gouvernement sur le contenu de la future loi organique relative au statut et à la responsabilité des magistrats* ». Quant au porte-parole de Démocratie libérale, Claude Goasguen, il a fait valoir que son parti, « *en l'état actuel des choses, est hostile à la réforme du CSM* ».

Cet empressement de son camp à entendre ses réserves n'est pourtant pas sans risque pour M. Chirac, si elle conduisait les parlementaires de droite à se sentir autorisés à rejeter une réforme dont le président de la République continue à revendiquer la paternité.

Gérard Courtois

Cumul des mandats : le gouvernement ne recherche pas de compromis

UNE SEMAINE après l'examen en deuxième lecture, par le Sénat, des deux projets de loi visant à limiter le cumul des mandats (*Le Monde* du 21 octobre), le gouvernement a tranché : il ne tentera pas de rechercher une conciliation avec l'opposition sur cette réforme. Lors de leur petit déjeuner hebdomadaire, mardi 26 octobre, le premier ministre, le ministre chargé des relations avec le Parlement, les présidents des groupes parlementaires des deux Assemblées et le premier secrétaire du PS s'en sont tenus à la formule employée par Lionel Jospin, le 27 septembre, à Strasbourg : pour

la loi organique portant sur les mandats des parlementaires nationaux, ils prendront acte des limites imposées par le Sénat, qui dispose là d'un droit de veto ; pour la loi ordinaire, qui concerne tous les autres élus et pour laquelle l'Assemblée nationale peut avoir le dernier mot, ils ont exclu un compromis.

Le gouvernement a donc écarté l'hypothèse d'une nouvelle lecture dans les deux Assemblées, destinée à essayer de rapprocher les positions de la majorité et de l'opposition, par exemple en étalant dans le temps l'application de la réforme. Il a décidé de provoquer

la réunion d'une commission mixte paritaire (composée de sept députés et de sept sénateurs) pour examiner le projet de loi ordinaire, sur lequel un accord n'est pas envisageable. Une fois le blocage constaté, le gouvernement pourra – en principe au printemps 2000 – achever la procédure et donner le dernier mot à l'Assemblée. Quant à la loi organique, le gouvernement constatera qu'il ne peut aller plus loin ; sous réserve de l'accord des députés, il sera amené à faire adopter par l'Assemblée le texte issu du Sénat.

La volonté de M. Jospin de ne pas transiger risque de créer une

situation complexe : si la loi ordinaire est ainsi adoptée, les parlementaires européens seront obligés d'abandonner leurs mandats exécutifs (maire, président de conseil général ou régional) et les élus locaux ne pourront plus cumuler deux mandats exécutifs. En revanche, au terme de la loi organique, les députés et les sénateurs pourront rester maires ou présidents d'un exécutif local. Nul doute que le gouvernement soulignerait, alors, la responsabilité de la droite et du Sénat dans cette inégalité de situation.

G. C.

Patrick Devedjian essuie la colère des partisans de Jean Tiberi

« **ET LES AFFAIRES** de logement, à Antony ? Le salaire de votre femme ?... » A peine Patrick Devedjian a-t-il fini, mercredi 27 octobre, peu après 19 heures, son propos liminaire sur les raisons de sa candidature à la présidence du RPR qu'une première question fuse dans des salons privés de la gare de Paris-Bercy. Un militant qui se présente comme étant du 5^e arrondissement, celui du maire de Paris, s'est levé pour l'apostropher ainsi, en ajoutant : « *Comment comptez-vous nous faire gagner, si vous êtes élu président, quand vous commencez par condamner des gens honnêtes, des Corses honnêtes ?* »

Ce soir, la colère explose après la mise en cause, lors du procès des emplois fictifs de l'Essonne, non pas seulement d'éventuels écarts de conduite de Xavière et Jean Tiberi, mais, comme l'a reconnu l'ancien président du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin, d'un système de « *prises en*

charge croisées des emplois politiques au sein du RPR ».

Avocat de profession, M. Devedjian n'est pas du genre à se démonter. « *L'apprentissage de la démocratie, chez nos amis, est long* », commente-t-il auprès des journalistes. Le public, une bonne centaine de personnes, est partagé entre pro et anti-Tiberi. « *C'est misérable* », lâche M. Devedjian lorsque son interlocuteur reprend à son compte des propos à caractère diffamatoire utilisés contre lui, lors des élections municipales dans sa commune d'Antony (Hauts-de-Seine), par des candidats communistes. « *Le risque que nous soyons battus avec M. Tiberi est considérable, et si nous perdons Paris ce sera un coup de grâce pour le RPR* », assure-t-il.

« *Il [M. Tiberi] a été élu pour six ans* », plaide une voix de femme. « *On n'est pas là pour faire l'apologie de Tiberi !* », clame un

autre adhérent. « *Vous savez bien que c'est Chirac qui est visé ! Les médias sont de connivence avec les socialistes, les communistes. Ils veulent faire une haie d'honneur à Jospin. Alors, vous qui êtes un avocat de talent, M. Devedjian, accusez les médias !* », lance le premier des interpellateurs.

Jean-François Sotto – c'est son nom – a adhéré au RPR en 1977. Sa carte en fait foi. « *Je ne suis ni de la famille de Tiberi ni un électeur fictif* », précise-t-il un peu plus tard à la presse. Ancien secrétaire de la section RPR d'une entreprise spécialisée dans la restauration collective, il a été remercié au terme d'un conflit social. Il a fait appel, à l'époque, au président de son parti, Alain Juppé, qui était alors premier ministre, et à Jacques Chirac. En vain. Amer, il est resté fidèle.

Jean-Louis Saux

Martine Aubry fait face à une droite combative au sujet des 35 heures

Négociations en coulisse avec le PCF

MARTINE AUBRY continue à vivre un conte de fées : ce n'est pas tous les jours que l'on peut être ministre de la République et sacrée reine... Elle a eu ce double privilège, mercredi 27 octobre, lorsque les députés sont entrés dans le vif du débat sur le financement de la Sécurité sociale, en abordant l'article 2 du projet de loi. Objet de toutes les polémiques, cet article prévoit des allègements de charges pour les entreprises qui passeront aux 35 heures. « *Reine, ne faites pas cela !* », s'alarme Charles-Amédée de Courson (UDF, Marne) pour qui la ministre de l'emploi et de la solidarité fait « *revivre une pratique d'ancien régime, le don gratuit* ». « *Volez milliards ! Prenez garde, ô Reine, à la censure du Conseil constitutionnel* », poursuit le spécialiste des finances. « *Achevez votre conte* », s'impatiente, au « *perchoir* », le président de séance, Yves Cochet (Verts).

Convaincue de tenir le bon angle d'attaque, l'opposition a de nouveau dénoncé le dispositif-clé du texte, notamment les fourchettes de dépenses annoncées – 62 à 67 milliards de francs (9,45 à 10,21 milliards d'euros) en 2000, 100 à 110 milliards par an à plus long terme. « *Cela fait longtemps qu'on n'avait pas eu un article aussi imbécile ! Y a-t-il d'autres crédits budgétaires sur lesquels on se permet un tel degré d'approximation et d'amateurisme ?* », s'énervait l'ancien secrétaire d'Etat au budget d'Alain Juppé, François d'Aubert (DL, Mayenne). « *Vous pouvez regretter que nous soyons les auteurs d'une réforme que vous avez longuement annoncée et que vous n'avez pas faite* », a répliqué M^{me} Aubry. L'insistance de la droite a retardé le débat. Du coup, seuls quelques amendements préliminaires ont pu être adoptés.

MAXIME GREMETZ COMPATIT

Les députés ont abandonné la proposition de la commission des affaires sociales visant à alléger le montant de la CSG pour les revenus les plus modestes, contre la promesse que « *la CSG ne serait pas écartée de la baisse des impôts directs* » en 2001. En revanche, à la quasi-unanimité, l'Assemblée a décidé que le seuil de recouvrement de la CSG (160 francs) sera bien aligné sur celui des impôts (400 francs). Surprise : un amendement RPR-UDF-DL a été adopté avec le soutien de plusieurs socialistes pour éviter que Bercy ne prélève sa dime sur les nouvelles impositions. Le ministère de l'économie a coutume, en effet, d'imposer partout une retenue pour « *frais d'assiette et de perception* ». En 1998, les députés avaient déjà voté une proposition en ce sens, annulée, peu après, par une loi de finances rectificative.

L'Assemblée a également donné une suite à « *l'amendement Hollande* », voté lors du débat sur le

budget, qui soumet les indemnités de départ des dirigeants d'entreprise, au-delà de 2,3 millions de francs, à l'impôt sur le revenu (*Le Monde* daté 24-25 octobre). Cette fois, il s'agit d'appliquer à ces indemnités le même régime en matière de CSG et de cotisations sociales. La mesure est censée faire plaisir, aussi, aux communistes, qui menacent de voter contre l'article 2 au motif que « *les revenus du capital* » ne sont pas suffisamment taxés pour financer une « *grande loi* » comme les 35 heures.

Les négociations en coulisse ont donc repris. Dans les travées de l'hémicycle, le président de la commission des affaires sociales, Jean Le Garrec (PS, Nord), a passé du temps à tenter de convaincre Maxime Gremetz (PCF, Somme). « *Il m'a dit : "On ne peut pas faire d'arbitrages, Lionel Jospin est en Martinique"...* », raconte, boudeur,

Jean-Marie Spaeth

s'excuse à moitié

Le président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), Jean-Marie Spaeth, a publié un communiqué, mercredi 27 octobre, pour dénoncer une « polémique inutile ». Dans un entretien au Monde (daté du 27 octobre), il avait critiqué la nouvelle régulation, « ubuesque », du système de soins, ce qui avait provoqué la colère de Martine Aubry. A l'Assemblée, la ministre a cité avec satisfaction M. Spaeth qui « se réjouit d'avoir à en rendre compte aussi bien au gouvernement qu'au Parlement » et « exercera sans réticence les responsabilités qui lui seront confiées ». La ministre s'est gardée de faire état des « lourdeurs inopérantes » mentionnées par M. Spaeth.

l'élu communiste. Accompagné de Jacqueline Fraysse (Hauts-de-Seine) et de Mugette Jacquaint (Seine-Saint-Denis), M. Gremetz a été convié à déjeuner, lors de la pause, à la table de M^{me} Aubry. La ministre a souligné le contexte difficile. « *C'est vrai, c'est pas juste, c'est elle qui prend tout dans cette affaire* », compatit M. Gremetz.

Le climat social, la menace du patronat de se retirer des organisations paritaires ont été évoqués. Mercredi, Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, a reconnu qu'en renonçant à ponctionner l'Unedic le gouvernement avait fait un « *premier pas important mais sur une route qui en demande bien d'autres* ». « *Je lui ai dit, à Martine : "Le Medef, tu lui en donnes, il demande toujours plus"* », soupire M. Gremetz.

Clarisse Fabre et Isabelle Mandraud

Jérôme Seydoux paiera-t-il l'impôt sur les plus-values ?

LE MINISTÈRE des finances a-t-il introduit dans le projet de loi de finances pour 2000 une disposition qui, sous des apparences techniques, pourrait permettre à l'homme d'affaires Jérôme Seydoux de ne pas se soumettre à certaines de ses obligations fiscales ? Sous le titre « *Un article sur mesure pour Jérôme Seydoux* », *Le Monde* du 21 octobre expliquait que l'article 13 du projet de budget permet à M. Seydoux de déroger à des engagements pris envers le fisc, sans pour autant en subir les conséquences. Grâce à la nouvelle législation, « *Pathé et Chargeurs ne paieront donc pas d'impôt sur les plus-values constatées lors de la scission de 1996, même si M. Seydoux cède ses actions Vivendi* », écrivions-nous.

Délivrant son agrément, le 24 juin, lors de l'annonce de la fusion Pathé-Vivendi, Bercy avait exigé, en effet, de M. Seydoux qu'il conserve pendant deux ans les titres Vivendi qu'il avait reçus dans le cadre de cette fusion. Telle était la condition mise par le fisc pour

éviter aux sociétés Pathé et Chargeurs, propriété de M. Seydoux, de payer l'impôt sur les plus-values constatées lors d'une opération antérieure, remontant à 1996 : la scission de la société mère du groupe en Pathé et Chargeurs.

CONTRADICTION

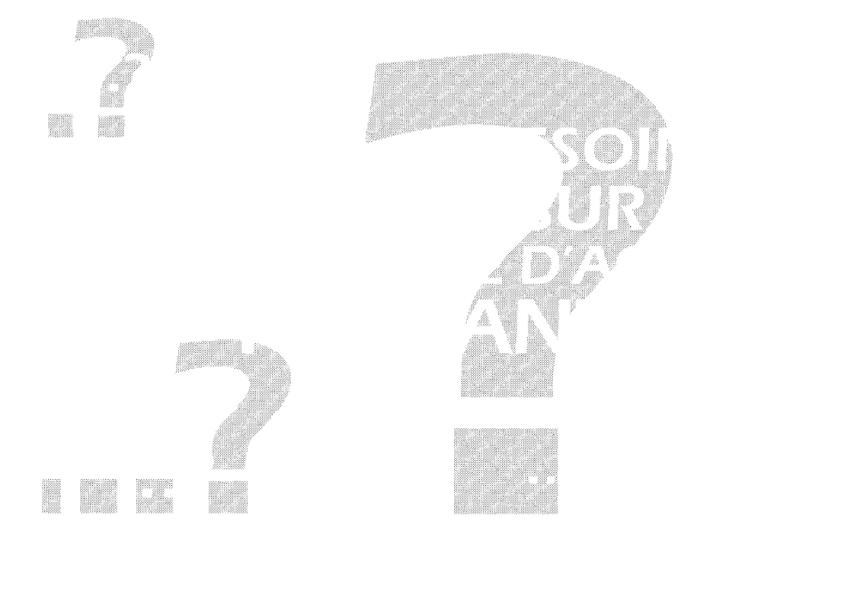
« *Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, s'inscrivent en faux contre cette affirmation* », a affirmé le ministère de l'économie et des finances dans un communiqué répondant au *Monde*. Selon Bercy, les nouvelles dispositions introduites par le projet de loi de finances « *ne s'appliquent pas à la restructuration du groupe Chargeurs, réalisée en 1996, ni à l'opération Pathé-Vivendi, réalisée en 1999* ».

Les informations publiées par *Le Monde* reprenaient les indications du rapport de Didier Migaud (PS), rapporteur général du budget, qui écrit au sujet de cet article 13 : « *L'agrément du 24 juin 1999 re-*

porte donc sur les actions Vivendi l'engagement de conservation de cinq ans qui s'appliquait aux titres Pathé depuis la scission de 1996. Les associés de Pathé bénéficient du maintien du sursis d'imposition à compter du 10 septembre 1999, (...) date à laquelle la fusion-absorption Pathé-Vivendi devient effective. Pour autant, cet engagement ne va produire ses effets que cinq jours, jusqu'au 15 septembre 1999. » Cinq jours au lieu des deux ans prévus dans l'agrément du 24 juin.

Interrogé par *Le Monde* sur la contradiction entre son rapport et les affirmations du ministère, M. Migaud précise qu'« *en fonction des éléments apportés par Bercy, nous avons pensé que l'article 13 de la loi de finances s'appliquait au cas Pathé-Vivendi* ». Au vu du communiqué de Bercy, le rapporteur général ajoute : « *Quoi qu'il en soit, les plus-values en sursis d'imposition devront être imposées.* » Manière de dire qu'au terme de l'article 13, elles ne le sont pas.

Virginie Malingre



Le rejet d'un rapport parlementaire relance le débat sur les déchets nucléaires

Des auditions publiques seront menées par la députée Michèle Rivasi

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a refusé, mercredi 27 Octobre, d'avaliser les propositions du

rapport sur les déchets nucléaires de Michèle Rivasi, députée (app. PS) de la Drôme, sans pour autant rejeter le contenu de ce document cri-

tique à l'égard de la politique menée en France. M^{me} Rivasi est invitée à procéder à des auditions publiques avant de formuler des propositions.

LA MÉCANIQUE ronronnante de remise de rapports officiels a connu un couac, mercredi 27 octobre : l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a refusé d'avaliser les propositions du rapport de Michèle Rivasi, députée (app. PS) de la Drôme sur les déchets nucléaires. L'Office, sans rejeter le contenu du rapport, invite M^{me} Rivasi à procéder à des auditions publiques avant de formuler ses propositions. Cet incident est inhabituel : un seul rapport de l'Office avait jusqu'ici connu un tel démêlé, en 1991 sur la politique de l'espace. Il souligne les incertitudes de la politique française concernant les déchets, alors que les écologistes contestent l'autorisation des travaux sur le laboratoire de Bure et que le retour des déchets vers l'Allemagne est toujours bloqué.

CONFUSION DANS LA GESTION

Le rapport de M^{me} Rivasi relève la confusion qui s'est progressivement installée dans la gestion des déchets nucléaires, après la remise

en ordre qu'avait permise la loi de 1991. Le rôle des différents opérateurs n'est pas clairement fixé : selon la députée, les exploitants peuvent entreposer des déchets sur leurs propres sites, ou lancer des installations comme Centrac, à Marcoule, qui compactent les déchets et concentrent leur radioactivité, indépendamment de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (l'Andra). Globalement, le destin des déchets faiblement radioactifs n'est toujours pas fixé, alors qu'ils représentent une masse très importante (52 millions de tonnes pour les résidus de mines d'uranium) ou croissante (les déchets issus des démantèlements, qui vont se multiplier, des installations nucléaires). Enfin, le rapporteur rappelle l'accumulation, en France, des déchets étrangers : « Sur les 16 000 conteneurs qui auraient dû être réexpédiés conformément à la loi du 30 décembre 1991, seuls un peu plus de 250 étaient effectivement repartis à la fin 1998. Selon les indications de la Cogema, il faudrait près d'une vingtaine

d'années de retours réguliers pour assainir la situation dans l'hypothèse, malheureusement non vérifiée, où les clients étrangers ne différerait plus leurs engagements. »

« SEUILS DE LIBÉRATION »

Quelles sont les propositions du rapport qui n'ont pas recueilli le consensus ? Essentiellement deux : celle portant sur le rôle futur de l'Andra, à propos duquel Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle, autre membre de l'Office, précise au Monde qu'« il faut éviter de se retrouver dans une situation où cet organisme serait à la fois contrôleur et contrôlé ». Par ailleurs, la question des « seuils de libération » est apparue épineuse : il s'agit de savoir si l'on pourrait banaliser des matériaux dès lors qu'ils présenteraient un niveau très bas de radioactivité. Cette possibilité est ouverte par la directive européenne 96-29 relative à la radioprotection, que la France doit transposer en droit interne. Le rapporteur proposait que « le gouvernement (soit)

appelé à renoncer solennellement » à cette option.

Ces questions feront donc l'objet d'auditions publiques que présidera M^{me} Rivasi, avant que de nouvelles propositions soient formulées. Cette solution apparaît d'autant plus utile que les dossiers nucléaires s'accumulent sans présenter une grande lisibilité, du fait de la complexité des enjeux. Le gouvernement prépare une loi sur la transparence nucléaire qui devrait être présenté au Parlement au printemps prochain ; la France doit transposer la directive européenne sur la radioprotection, qui est activement combattue par une partie du lobby nucléaire ; et la question du retour des déchets allemands n'est toujours pas résolue alors que, outre-Rhin, les industriels du nucléaire s'inquiètent. En obtenant de présider ces auditions, M^{me} Rivasi, globalement très critique à l'égard de la façon dont le nucléaire est géré en France, gagne une position précieuse pour organiser un débat ouvert.

Hervé Kempf

10 000 logements pour personnes en difficulté créés en Ile-de-France

Tous les crédits ne sont pas dépensés

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT au logement, Louis Besson, a annoncé, jeudi 28 octobre, la création de 10 000 logements en « résidences sociales » en Ile-de-France. Etalé sur cinq ans (1999-2003), ce plan devra d'abord répondre, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse, aux besoins de personnes en rupture sociale ou familiale, vivant dans des taudis ou des hôtels meublés insalubres.

Les résidences sociales, à mi-chemin entre foyer d'hébergement et logement social de droit commun, gérées par des associations, existent depuis 1995. Les ménages n'y disposent pas d'un bail, mais ils perçoivent une aide au logement majorée, couvrant une large part de la « redevance » et des charges. L'association gestionnaire peut assurer un accompagnement social.

BESOINS PRESSANTS

A l'approche de l'hiver, le gouvernement met la pression sur les élus et sur les organismes HLM. Malgré des taux de subvention élevés, ces derniers rechignent à financer la construction de programmes adaptés aux personnes en grande difficulté. Quant aux élus, un certain nombre d'entre eux usent de tous les moyens pour bloquer ces opérations alors qu'en Ile-de-France, les besoins sont pressants. M. Besson rappelle régulièrement les mauvais résultats de la construction sociale et très sociale. Pour la France entière, 3 500 prêts locatifs aidés d'insertion (PLAI) ont été consommés en 1998 sur les 10 000 inscrits au budget. Pour 1999, le pronostic n'est pas plus favorable. En Ile-de-France, un peu plus du tiers, seulement, de ces crédits réservés à la construction de logements d'insertion avait été consommé au 30 septembre, soit 433 millions de francs sur 1,2 milliard alloué.

Les organismes HLM, a rappelé M. Besson, n'ont pourtant plus aucune excuse pour ne pas construire, étant données les mesures financières prises en leur faveur depuis deux ans. M. Besson leur propose donc une session de rattrapage. « Le budget existe, il faut le consommer », a-t-il souligné. Le financement des futures résidences sociales repose, pour 1999, sur la mobilisation de cette manne budgétaire, de quelque 767 millions de francs de PLAI, non utilisée et définitivement perdue si elle n'est pas engagée d'ici la fin décembre. Ces prêts sont subventionnés à 25 % par l'Etat et les organismes bénéfi-

ciants d'une TVA à 5,5 % quand il s'agit d'opérations de réhabilitation dans l'ancien.

Mais il y a aussi les réticences des élus. L'Etat, qui ne dispose, pour l'instant, d'aucun moyen pour les contraindre, est prêt, a annoncé M. Besson, à prendre entièrement à sa charge le coût de la surcharge foncière - lourde en Ile-de-France - dont 20 % revient aux communes pour ce type d'opérations. Aujourd'hui, nombre de communes de la région - à commencer par Paris -, refusent de payer leur part de la surcharge foncière et bloquent ainsi les opérations.

Il faudra aussi trouver des opportunités foncières. Ce ne sera pas la partie la plus facile dans une région où le terrain est rare et cher et en période de reprise sensible du marché immobilier. M. Besson souhaite que le vivier des hôtels meublés soit largement mis à contribution. Selon un recensement récent de la préfecture de police, il y en aurait 733, rien qu'à Paris, regroupant 19 600 chambres, et le département de Seine-Saint-Denis en compterait 500. Le secrétaire d'Etat évoque la possibilité que ces meublés soient transformés en résidences après acquisition à l'amiable, préemption ou expropriation.

MULTIPLIER LE RYTHME PAR TROIS

L'ambition de ce programme a été soulignée par M. Besson lui-même. Depuis la création des résidences sociales, en 1995, 72 structures seulement ont vu le jour en Ile-de-France. Pour tenir le pari et en produire 50 à 60 par an, il faudrait multiplier par trois le rythme actuel.

Le volontarisme affiche ne lève pas, toutefois, toutes les ambiguïtés. Ce « recyclage » d'une partie des moyens budgétaires, destinés aux logements d'insertion, risque de pénaliser les grandes familles, notamment étrangères, qui trouveront difficilement leur place dans des structures surtout composées de petits logements. Or beaucoup, actuellement, s'entassent dans les meublés. M. Besson est conscient du danger quand il invite les organismes HLM à ne pas « relâcher leurs efforts » sur la construction de logements d'insertion ordinaires. Il n'est pas sûr, cependant, qu'après plusieurs années d'attentisme voire de repli frileux, les organismes puissent, ainsi, courir plusieurs lieues à la fois.

Christine Garin

Un élève tué par la chute d'un auvent dans un lycée de Marseille

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Un jeune de quinze ans est mort, mercredi 27 octobre, au lycée régional Jean-Perrin de Marseille, écrasé par la chute d'un auvent de béton qui surplombait la sortie d'un bâtiment.

Deux de ses camarades ont été légèrement blessés par les éclats de la plaque de 2,50 mètres de long et de 80 centimètres de large tombée au sol. Selon un élève, le lycéen aurait joué à se balancer en s'accrochant à l'auvent qui s'est détaché complètement du mur : les scellements, des tiges d'acier intégrées dans le béton, semblent avoir craqué net.

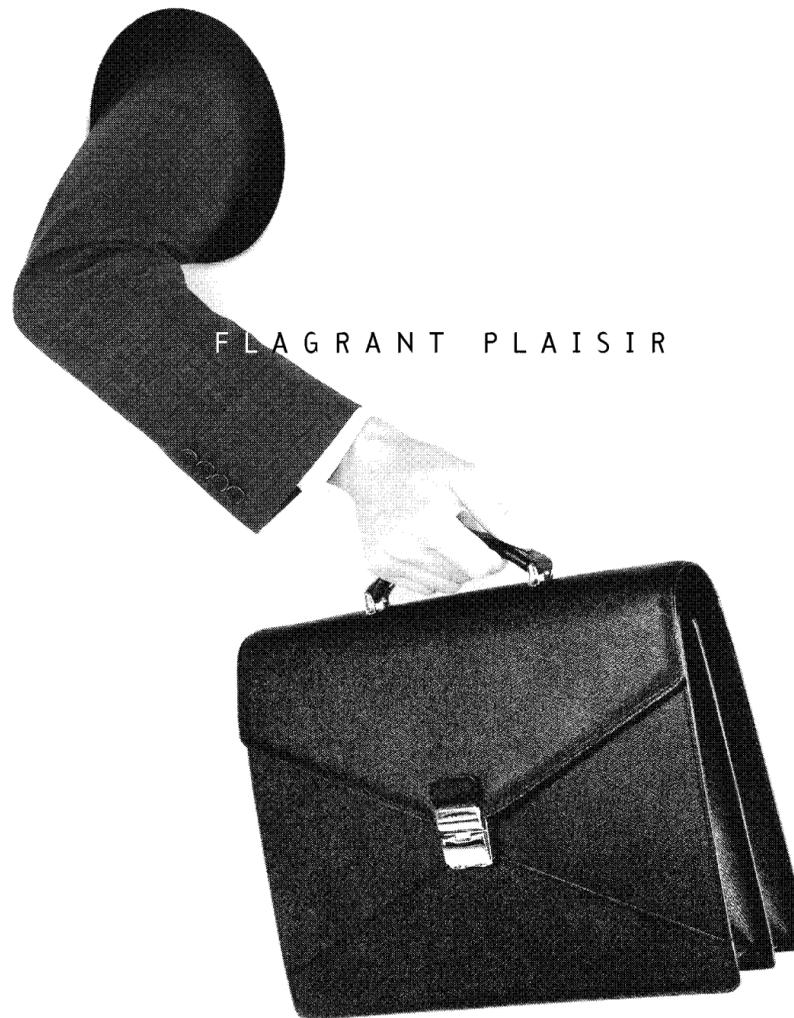
Le procureur de Marseille a ouvert une information judiciaire contre X... pour « homicide et blessures involontaires ». Un juge d'instruction a été désigné et des experts mandatés pour déterminer les causes de l'accident. L'enquête a été confiée aux policiers de l'unité d'Investigation du secteur sud de Marseille. Dans l'après-midi, une mission d'aide aux victimes, animée par une psychologue du SAMU, est venue apporter un soutien médico-psychologique à la communauté lycéenne.

Construit en 1962, ce lycée accueille 2 592 élèves et 305 ensei-

gnants. L'ensemble des structures bâties avait été réhabilité en profondeur, entre 1989 et 1995, pour 155 millions de francs dans le cadre du plan « Lycée réussite » initié par le président du conseil régional Jean-Claude Gaudin (à l'époque UDF). Le bâtiment C, dans lequel s'est déroulé le drame, avait, pour sa part, été refait en 1993. Une commission de sécurité était passée dans le lycée en mars 1999, et, selon la présidence actuelle du conseil régional, exercée par Michel Vauzelle (PS), aucune plainte ni alerte particulière n'avait été enregistrée récemment.

Le proviseur de l'établissement, Francis Bonnière, très choqué, a expliqué que l'auvent faisait partie de la construction initiale de son établissement. Le recteur, Michel Treuil, a exprimé la « compassion pour la famille de toute la communauté éducative ». Il a expliqué que, dans la mesure du possible et après une première inspection particulière du bâtiment C, les cours devraient reprendre. Le conseil régional a fait savoir qu'une inspection technique plus poussée de tout l'établissement aurait lieu durant les vacances de lycéenne.

Michel Samson



LANCEL

(Publicité)

Vendredi 29 octobre

*Carrefour met en vente
30 tonnes de noix de St-Jacques avec corail.
Et pas une de plus.*

**NOIX DE ST-JACQUES
FRAICHES AVEC CORAIL**

120 F

**VENDUES
AU RAYON
POISSONNERIE.**

LES 100 G.

SOIT LE KILO 120 F

ORIGINE CHILI.
Espèce argopecten
purpuratus.

**Il y en aura peut-être jusqu'à ce soir,
demain, on ne sait pas...**

rel/mw

LE MOIS HISTORIQUE

**ADRESSE DU MAGASIN
LE PLUS PROCHE
ET OUVERTURES EXCEPTIONNELLES :
0 892 692 691 2,23 F TTC/mn
OFFRES HISTORIQUES DE CARREFOUR
DANS LE MONDE A CONSULTER
SUR LE SITE INTERNET
www.36.carrefour.com**

*Avec Carrefour
je positive!* 

et demain ?...

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 29 OCTOBRE 1999

Des éoliennes sur la crête des vagues

En mer du Nord et en Méditerranée, deux projets prévoient l'implantation, au large des côtes, de plusieurs dizaines de machines. Ces programmes offshore seraient les premiers en Europe. La France est en retard par rapport à ses voisins dans le domaine de l'énergie éolienne

LILLE et CARCASSONNE
de nos correspondants

Dix éoliennes au large de Dunkerque, quarante au large de Gruissan, à l'autre bout de l'Hexagone, dans l'Aude : les premiers programmes français – et même européens – d'éoliennes offshore sont en train de prendre forme. Fin 2001, dix éoliennes d'une puissance de 750 kW chacune devraient être implantées en mer du Nord, sur le banc Breedt, à environ 5 km des côtes de Dunkerque. Ce projet, impulsé par la Société d'économie mixte éoliennes Nord-Pas-de-Calais (Saeml), née en 1994 à l'initiative du conseil régional, a, en effet, été retenu dans le cadre du programme national Eole 2005.

La construction de la centrale du Breedt, dont la production annuelle est estimée à 24 millions de kilowatts-heure, constituerait une première : « Si actuellement, des éoliennes marines existent, notamment au Danemark, elles ne sont pas implantées au large mais dans des mers intérieures », précise le conseil régional. Elle nécessitera un investissement de 85,7 millions de francs (13,3 millions d'euros), financés à 60 % par des emprunts privés, par des aides publiques – fonds Feder et Ademe – à hauteur de 33 % et sur fonds propres. A sa suite, d'autres réalisations devraient voir le jour : d'ici à 2003, une éolienne prototype de 3 MW (1 MW équivalent à 1 000 kW) pourrait être construite sur ce même site.

Compte tenu du potentiel représenté par le développement des énergies renouvelables dans les années à venir, le premier projet offshore n'a pas eu trop de difficultés à attirer de gros partenaires industriels. Shell assurera le pilotage et l'ingénierie. Le président de la filiale française du groupe pétrolier,

Hugues du Rouret, estime que le vent, le solaire, la biomasse « devraient permettre de couvrir 10 % des besoins mondiaux en 2010, voire 50 % d'ici à 2050 » (Le Monde du 27 avril). Total est également de la partie, chargé des aspects réglementaires. L'entreprise régionale Jeumont Industrie, filiale du groupe Framatome, fabriquera les dix éoliennes de 48 m de diamètre qui font appel à une technologie innovante. La société d'économie mixte éoliennes Nord-Pas-de-Calais est maître d'ouvrage et actionnaire majoritaire (51 %) de la future centrale, aux côtés de Shell renouvelables international (34 %), Jeumont Industrie (4 %) et Total (10 %).

Si de premières études ont été menées – évaluations techniques, prédiagnostic environnemental –, tout n'est pas réglé. « Le travail ne fait que commencer », explique Alain Villain, directeur de l'environnement au conseil régional. Des incertitudes doivent être levées,

notamment vis-à-vis de certaines contraintes physiques – adaptation des composants des éoliennes terrestres pour résister à l'environnement maritime, contraintes d'exploitation (accès difficile et avec un coût élevé), logistique d'installation, fondations, raccordement électrique –, mais aussi administratives et juridiques... De même, le choix définitif du site ne se fera qu'à l'issue d'une étude d'impact approfondie. « En bref, résume Alain Villain, on entre dans des études plus fines et il ne s'agit pas de contourner les problèmes. »

INQUIÉTUDES DES PÊCHEURS

Car le projet ne fait pas que des heureux. Il suscite même de vives réactions de la part des usagers de la mer, en particulier des pêcheurs de Dunkerque, Calais et Boulogne. Sitôt le projet retenu, ceux-ci décidaient, le 8 octobre, de montrer leur opposition en constituant des barrages symboliques devant les trois ports de la région. Les pé-

cheurs craignent que l'implantation d'éoliennes ne perturbe fortement l'écosystème, notamment que le bruit et les vibrations ne fassent fuir les poissons... Surtout, ils redoutent de voir leur territoire une nouvelle fois réduit, dans une zone – le détroit du Pas-de-Calais – déjà très étroite et fort saturée : « Entre les ferries, le tunnel, un gazoduc, des tas de câbles téléphoniques et électriques sous-marins... ça devient impossible... », explique Patrice Leduc, président du Comité régional des pêcheurs.

Du côté de la région, on ne se montre pas trop pessimiste. Ici, chacun se souvient des craintes soulevées par l'implantation des premières éoliennes terrestres. Un gros effort de communication va néanmoins devoir être fait : pour tenter de rassurer les pêcheurs. Un voyage sera organisé, d'ici à la fin de l'année, au Danemark, où depuis des années pêche et éoliennes font bon ménage.

Quelque 1 000 km plus au sud, en

Méditerranée, le projet envisagé est énorme : une barrière de 40 machines, hautes de 60 m chacune, implantées à 3 miles du rivage à Gruissan. Leurs rotors de 80 m de diamètre produiraient 100 MW d'électricité, soit dix fois plus que la production actuelle de l'Aude, premier département éolien français avec ses 10 MW. Mais, au-delà de la production d'énergie, cette immense ferme éolienne pourrait aussi servir de récif artificiel pour les poissons, voire même de protection contre les grands chalutiers qui s'aventurent souvent près de la côte, décimant la ressource des petits métiers de la pêche. « Un projet doublement utile », témoigne un pêcheur de Gruissan, incapable cependant d'en dire plus.

En effet, tant que l'appel d'offres pour la quatrième tranche du programme Eole 2005 ne sera pas lancé, les partenaires qui travaillent sur ce dossier refusent de le détailler. « C'est une attitude tout à fait normale, que nous avons rencontrée

à chaque appel d'offres et qui est destinée à se protéger de la concurrence », explique Jean-François Cousin, responsable du programme Energie renouvelable à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) du Languedoc-Roussillon. Et la concurrence risque fort d'être rude ces prochaines années dans la région de France la plus prometteuse en matière d'énergie éolienne.

FERMES ÉOLIENNES

Avec 5 % de son territoire venté en permanence à plus de 7 mètres/seconde, le Languedoc-Roussillon, déjà pourvu en éoliennes terrestres (10 MW en activité, 140 en projet), prospecte désormais pour évaluer ses capacités en matière d'éoliennes en mer. Depuis juin dernier, l'Ademe et l'Agence méditerranéenne de l'environnement (AME), qui dépend du conseil régional, financent une étude lourde sur les potentialités offshore d'un littoral qui s'étend de la frontière espagnole aux confins de la Camargue.

« Au-delà des gisements de vent, il faut se pencher sur le statut de ces fermes éoliennes qui seront installées hors des territoires communaux. Il faut aussi examiner leur compatibilité avec les autres activités du littoral : la pêche, la navigation et, surtout, le tourisme, en particulier l'impact paysager de telles installations », explique M. Cousin.

Le résultat de l'étude, confiée au bureau Espace éolien et développement et à la compagnie du Bas-Rhône Languedoc, sera remis à la fin de l'année. Les discrets investisseurs de la mégaferme éolienne de Gruissan comptent, alors, être prêts.

Nadia Lemaire
et Laurent Rouquette

Dominique Gallois

Rattraper le vent de l'Histoire

LA PREMIÈRE éolienne de grande puissance (750 kW), inaugurée aux premiers jours d'octobre à Widehem (Pas-de-Calais), est fabriquée par Jeumont Industrie, une filiale de Framatome... Ironie de l'Histoire, le constructeur de centrales nucléaires est l'un des principaux acteurs de cette filière qui se développe depuis le milieu de la décennie.

La France est très en retard au regard de ses voisins européens. Les énergies renouvelables – vent, solaire, géothermie, biomasse – ont été longtemps ignorées dans un pays où la priorité a été donnée au nucléaire, qui fournit 80 % de l'électricité.

En 1996, le ministère de l'Industrie a demandé à EDF, avec le concours de l'Ademe, de soutenir un programme d'incitation à la

construction de centrales. Baptisé Eole 2005, il a pour objectif de produire 500 MW à cette date et de créer une filière économiquement rentable. L'électricien national s'engage à acheter pendant quinze ans l'énergie produite à un prix stable.

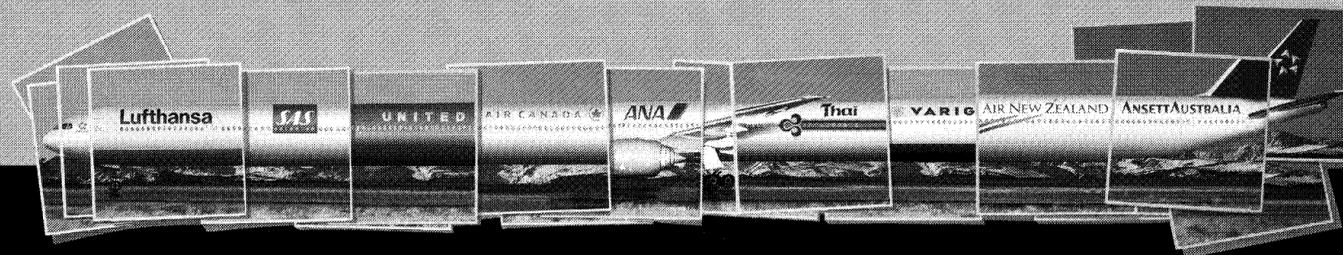
Aujourd'hui, la capacité de production atteint 325 MW. Au début du mois d'octobre, EDF a retenu une liste de 21 nouveaux projets de parcs éoliens représentant au total 200 MW. Cela porte à 52 le nombre de projets sélectionnés. Grâce aux progrès techniques, les prix ont baissé de plus de 10 % par rapport aux premiers équipements. Le tarif d'achat moyen du courant est de 30,8 centimes le kilowatt-heure, niveau qui se situe entre celui des installations de cogénération

(30 centimes) et la petite hydraulique (35 centimes).

Dans son rapport « Energie 2010-2020 », le Commissariat général du Plan note qu'« en moins de quinze ans la production mondiale annuelle d'énergie électrique d'origine éolienne est ainsi passée de zéro à près de 5 terawatts-heures, ne couvrant cependant qu'une part infime d'une production mondiale d'énergie proche de 12 000 TWh ». Afin de contribuer à leur promotion, un projet de directive européenne vise à imposer aux Etats membres un taux d'énergies renouvelables de 12 % de leur bilan énergétique en 2010 ; il est de 6 % aujourd'hui.

WWW.STAR-ALLIANCE.COM

OUVERT 24 H SUR 24, 7 JOURS SUR 7!



Connectez-vous sur www.star-alliance.com et réservez vos billets d'avion où vous voulez, quand vous voulez, sur toutes les compagnies Star Alliance. Quel que soit votre trajet, le réseau Star Alliance vous assure les meilleures correspondances aux meilleurs horaires. Choisissez la bonne connection : www.star-alliance.com

ANA rejoindra le réseau Star Alliance le 31 octobre 1999. Soumis à approbation gouvernementale.

STAR ALLIANCE
Le monde a son réseau aérien.



Les destins croisés d'Elf et de Total

JEUDI 28 octobre, Elf la flamboyante, avec ses « baroudeurs » et ses « baroudeuses », est devenue officiellement une filiale de TotalFina, un groupe pétrolier longtemps réputé pour sa prudence et sa gestion de père de famille. Les réactions sont vives et écorchées d'un côté, extrêmement discrètes de l'autre. Fier de créer le quatrième groupe pétrolier mondial, les vainqueurs veulent avoir le triomphe modeste même si, en aparté, ils savourent le slogan « *Elf le voulait, Total l'a fait* ».

Comme nombre de ses collègues, ce cadre d'Elf revit avec douleur ce lundi 5 juillet, jour du lancement de l'offensive. « *Imaginez un instant : votre voisin vous assène par surprise un violent coup de poing dans le foie et vous met KO. C'est exactement ce que nous avons ressenti lorsque Total a lancé son raid.* » La nouvelle, annoncée au petit matin, a pris tout le monde de court, y compris le PDG du groupe, Philippe Jaffré, qui revenait d'un long week-end. Même choc pour les salariés de TotalFina. Leur patron, Thierry Desmarest, ne leur avait-il pas répété qu'ils avaient trop à faire à intégrer le groupe belge PetroFina pour s'intéresser cette année à une autre acquisition.

« *Passé la stupeur, la question la plus fréquente était : "Pourquoi n'avons nous pas tiré les premiers ?" »*, résume Michel Romieu, patron du gaz chez Elf. L'erreur stratégique est jugée d'autant plus impardonnable que, quelques mois auparavant, Total a donné une première mesure de son ambition en emportant, aux dépens d'Elf, le belge PetroFina. Total double son rival et s'octroie le titre de première entreprise industrielle de France. La raucerie est forte : l'idée d'une grande compagnie pétrolière française a toujours habité les esprits et rythmé les parcours des deux maisons.

Tout prédispose les deux groupes à se concurrencer et parfois à s'affronter plutôt qu'à s'allier. Leur origine d'abord. La Compagnie française des pétroles (CFP), future Total, est née en 1924 de la volonté des pouvoirs publics d'être présents dans un secteur stratégique et d'avoir accès aux gisements pétroliers. Plus question de revivre l'humiliation

Signe de cette rivalité algérienne, à Hassi Messaoud, tout est construit en double, jusqu'à l'aérodrome

de la première guerre mondiale. Les Français avaient dû se fournir en carburant auprès des Américains pour alimenter les taxis de la Marne. Le président du conseil, Raymond Poincaré, applique le droit reconnu à la France de participer à l'exploration au Moyen-Orient aux côtés des majors américaines et britanniques en reprenant les 23,75 % détenus par la Deutsche Bank dans la Turkish Petroleum Company, future Irak Petroleum Company. La CFP vivra longtemps de cette rente.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, le général de Gaulle souhaite aller plus loin dans l'indépendance énergétique en découvrant des gisements hors de la zone d'influence des compagnies anglo-américaines. Il s'agit de créer un concurrent à la CFP, jugée trop engagée dans une politique d'alliance avec les majors. Le nouveau groupe prospecte en Afrique francophone et découvre des hydrocarbures au Gabon. L'importance de l'enjeu explique l'imbrication entre la compagnie pétrolière et les gouvernants dans la politique africaine. Comme le souligne l'écrivain Pierre Péan dans un rapport aux parlementaires : « *Les frontières entre l'Etat et les sociétés pétrolières qui devien-*

Leur origine et leur culture d'entreprise prédisposaient les deux groupes pétroliers français à se concurrencer, voire à s'affronter, plutôt qu'à s'allier. Histoire, de l'Algérie au golfe Persique en passant par la mer du Nord, d'une cohabitation tumultueuse qui s'achève par un mariage de raison avec la réussite de l'OPE de TotalFina sur Elf Aquitaine

dront Elf sont depuis cette époque très floues. » Dans les esprits des dirigeants, « *Elf était la France, attaquer l'une équivalait à attaquer l'autre.* » Le groupe se constitue progressivement avec la fusion de trois entreprises publiques : la Régie autonome des pétroles (RAP), la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (SNPA) et le Bureau de recherche pétrolière (BRP).

Gestion prudente d'une rente et diplomatie d'un côté, aventure et audace de l'autre, le Quai d'Orsay contre les services secrets, tels sont les deux tempéraments. A l'époque, une formule illustre cette opposition : « *Victor de Metz, le patron de la CFP, dort avec son livre de comptes sous l'oreiller, alors qu'en face son homologue Pierre Guillaumat ne sait pas où il se trouve.* »

Les deux compagnies se regardent avec une certaine condescendance, chacune étant convaincue de sa suprématie et protégeant ses contrées de prédilection. Longtemps responsable du domaine minier d'Elf, Claude Fabre se souvient : « *Je déjeunais une fois par mois avec mon homologue de Total. Nous évoquions les négociations dans des pays autres que ceux qui nous étaient réservés. Nous échangeons nos impressions sur le Brésil ou le Venezuela, tout en essayant de ne pas nous marcher sur les pieds. J'évitais d'aborder l'Indonésie et lui de me parler du Gabon.* » Cependant, « *dès que leurs relations se tendaient, toute chasse gardée de l'un étaient consi-*

dérée comme territoire à conquérir pour l'autre », ajoute un ancien responsable du ministère de l'industrie. Au début de la décennie, quand Elf amorce une incursion dans le gaz au Qatar, Total réplique en s'intéressant à l'exploration en Afrique. Les pouvoirs publics sont ravis d'avoir deux fers au feu, même si la gestion des rivaux n'est pas sans difficulté lorsque leur chemins se croisent.

Premier différend, l'Algérie, symbole de la non-concertation. En 1956, les deux compagnies prospectent dans le Sahara et dé-

vert. Pour preuve, s'amuse un archivist, « *les deux groupes utilisent aujourd'hui les mêmes photos pour montrer les puits de forage* ». Le conflit éclate lorsqu'il faut négocier les modalités d'exploitation. Signe de cette rivalité, dans la ville d'Hassi Messaoud, qui surgit du désert pour exploiter ces gisements, tout est construit en double, jusqu'à l'aérodrome.

L'indépendance en 1962 et la nationalisation des actifs pétroliers qui suivra en 1971 accentuent les tensions. La CFP, entrée pourtant avec réticence en Algérie, reste.

« **Victor de Metz, le patron de la SFP (future Total), dort avec son livre de comptes, alors que son homologue, Pierre Guillaumat, ne sait pas où il se trouve** »

couvrent simultanément le gisement d'Hassi Messaoud (puits de la chance). « *Nous étions chacun de notre côté, c'est tout juste si nous avions des réunions de temps à autre pour évoquer le placement des puits* », se souvient Claude Keusch, qui se trouvait sur le site pour la SN Repal (Société nationale de recherche et d'exploitation en Algérie), filiale du BRP. « *Le sort a voulu que ce gisement soit à cheval sur nos deux permis mais la patate était plus juteuse chez nous.* » Qui a découvert le premier cette manne ? Le débat est encore ou-

vert. Pour preuve, s'amuse un archivist, « *les deux groupes utilisent aujourd'hui les mêmes photos pour montrer les puits de forage* ». Le conflit éclate lorsqu'il faut négocier les modalités d'exploitation. Signe de cette rivalité, dans la ville d'Hassi Messaoud, qui surgit du désert pour exploiter ces gisements, tout est construit en double, jusqu'à l'aérodrome. L'indépendance en 1962 et la nationalisation des actifs pétroliers qui suivra en 1971 accentuent les tensions. La CFP, entrée pourtant avec réticence en Algérie, reste.

Elf-Erap, née de la fusion du BRP et de la RAP, plus impliquée dans le pays, refuse les conditions financières du gouvernement Boumediène et s'en va. « *On ne peut exclure une fois de plus de la part du groupe Elf une certaine raideur dans ses rapports avec l'Algérie* », déplore *Le Monde* du 15 novembre 1975. « *L'équipe qu'anime M. Guillaumat a-t-elle vraiment admis que les gisements qu'elle a découverts dans les sables du Sahara relevaient logiquement et définitivement de la souveraineté algérienne ? Apparemment, la Compagnie française des pétroles n'a pas de problèmes de ce genre puisqu'elle a reconduit sans aucun drame ses accords.* »

Elf perd alors la moitié de ses ressources en pétrole brut et vit son plus grand traumatisme. Il ne lui reste presque que le gisement gazier de Lacq, découvert dans le Béarn en 1949. Il lui a fallu ensuite attendre une génération pour pouvoir reprendre pied directement sur le sol algérien. Cruauté de l'histoire, les négociations ont abouti en septembre 1999. C'est Total qui profitera du contrat.

Le rapatriement en France pose la question de la survie de la jeune compagnie pétrolière. Dès 1971, faute de travail, les effectifs sont réduits de 600 personnes, les explorateurs sont reconvertis dans l'informatique, d'autres sont débouchés par la concurrence et rejoignent la Compagnie française des pétroles. Considérés comme « *une trahison* », ces transferts sont d'autant plus mal perçus qu'une rumeur évoque la fusion imminente des deux groupes.

TROIS ans plus tard, le rapport Schwartz, rédigé par des députés, dénonce les activités financières et commerciales des deux compagnies. Il demande une évolution du secteur : « *Cette simplification doit-elle aller jusqu'à la fusion de la CFP et d'Elf-Erap ? C'est une question à dé-*

battre. » Le rapprochement se fait finalement avec la SNPA, en 1976, et donne naissance à Elf Aquitaine. Les actionnaires s'interrogent : « *Ne va-t-on pas nationaliser la SNPA et noyer le pactole de Lacq dans les pertes de l'Erap ?* »

A l'inverse, la conquête de la mer du Nord reflète une coopération réussie. En 1963, le gouvernement commence à s'intéresser à cette zone. L'intérêt est double : non seulement les fonds marins regorgent de pétrole et de gaz, mais en plus il sont en dehors de l'influence du cartel de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole). A sa demande, les trois pétroliers - le BRP, la RAP et la CFP - s'associent et se partagent la zone en trois. Ensemble, ils demandent des permis, mais le chef de file est différent selon les pays. Dans ce « *Yalta pétrolier* », les Pays-Bas reviennent à la RAP, la Norvège au BRP et la Grande-Bretagne à la CFP. Les découvertes sont fructueuses et les résultats tels que l'accord ne sera pas modifié, même lorsque le nombre de partenaires sera réduit de trois à deux, lors de la fusion BRP-RAP.

DANS les eaux britanniques, Total, bien que plus petit actionnaire, avec le tiers des parts, l'essentiel étant possédé par son partenaire, reste toujours l'opérateur du champ d'Alwyn, découvert en 1974. « *A leur arrivée, les présidents successifs d'Elf ont tous essayé de faire modifier cette situation en leur faveur, sans jamais y parvenir* », raconte Lucien Lallier, qui fut directeur de Total UK. Autre exemple de succès : le champ de Frigg, situé sur la lisière des eaux britanniques et norvégiennes et décelé par les deux groupes. Depuis 1971, Elf assure l'extraction du brut, Total veille à son transport par oléoducs vers les côtes écossaises.

Les rapports ont été moins harmonieux au Moyen-Orient, zone privilégiée de la CFP. En 1967, cette compagnie ne voit pas d'un bon œil l'entrée de son concurrent en Irak, poussé par les pouvoirs publics. Un accord est conclu. « *Nous nous sommes bagarrés sur la répartition des permis* », raconte Claude Fabre. Total est favorisé. Il obtient de développer un gisement existant, alors qu'Elf hérite de l'option la plus risquée, celle de découvrir de nouveaux champs.

Trente ans plus tard, au lendemain de la guerre du Golfe, les pouvoirs publics se sont employés, non sans mal, à ce que les deux groupes négocient de manière coordonnée leur retour dans ce pays dès la fin de l'embargo des Nations unies. Grâce à cette unité, chacun s'est vu promettre un champ par Saddam Hussein : Majnoun pour Elf et Nahr Omar pour Total.

Les relations entre les deux compagnies se « *sont limitées à des rapports de bon voisinage* » en Iran, lorsque les deux groupes se sont côtoyés avant d'être contraints de quitter le pays après la révolution de 1979. Depuis quatre ans, Total est revenu dans le pays. La firme s'est vu confier l'exploitation du champ de Sirri, découvert dans les années 60 par... Elf.

Si les chemins des deux groupes n'ont cessé de se croiser dans l'exploration, ils se sont aussi entremêlés dans la chimie (ATO, Aquitaine-Total), le raffinage (Antar) et le parapétrolier (Technip, CGG).

« *La proximité est allée jusqu'au choix du nom* », surprend Hervé L'Huillier, directeur de l'organisation documentaire de TotalFina. En décembre 1965, l'Erap cherche une marque commerciale pour unifier ses réseaux Caltex, Avia et La Mure. Des cinq propositions que lui soumet l'ordinateur, il retient Elf. Le sigle étonne car il ne se décline pas. L'effet de surprise joue à plein car tout le réseau change simultanément de marque. L'opération est baptisée la « *nuit des ronds rouges* ». Et pourtant la nouveauté date. Peu savent qu'une dizaine d'années auparavant, en 1953, son concurrent, la CFP, avait « *songé à prendre le nom d'Elf pour enseigner commerciale avant d'opter pour celui de Total* ». Une fusion avant la lettre.

Dominique Gallois
Dessin : Pancho



Le mauvais procès des critiques de la critique

APRÈS le journalisme politique, accusé volontiers de connivence avec ses sources, voilà le journalisme culturel à son tour cloué au pilori. Le cinéaste Patrice Leconte, dans une lettre à ses collègues de la société des Auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP), se dit « *effaré* » de l'attitude de la critique cinématographique, dont certains articles, affirme-t-il, « *sont autant d'assassinats prémédités* » (*Le Monde* du 27 octobre). Au même moment, le philosophe Jacques Bouveresse, dans un petit livre intitulé *Prodiges et vertiges de l'analogie* (Editions Raisons d'agir), s'en prend à la critique littéraire et philosophique, qui célèbre « *les comportements les plus dévergondés* » plutôt que de valoriser « *le sérieux, l'honnêteté et la vertu* ».

Les pages cinéma du *Monde* sont explicitement visées par Patrice Leconte tandis que « *Le Monde des livres* » est la cible privilégiée de Jacques Bouveresse. L'un et l'autre considèrent que les journalistes font mal leur travail, qu'ils rendent compte des œuvres soumises à leur jugement d'une façon partielle, injuste, voire méprisante et que leurs partis pris ont des conséquences graves : ils contribuent à la chute du cinéma français, selon Patrice Leconte, et à la dégradation de la vie intellectuelle, selon Jacques Bouveresse.

A vrai dire, les reproches qui sont adressés à la presse par ces deux procureurs sont contradictoires. L'un, Jacques Bouveresse, considère qu'elle ne perd pas une occasion de flatter « *la paresse, l'inertie, l'ignorance, les préférences spontanées ou les préjugés du lecteur* ». L'autre, Patrice Leconte, estime qu'elle s'est donné pour but de « *tuer le cinéma français commercial, populaire, grand public* ». Dans un cas, les journalistes pécheraient par « *démagogie* », ne cessant d'ironiser sur les « *spécialistes* », jugés « *ennuyeux et pédants* », et de leur préférer les essayistes, temus pour plus accessibles. Dans l'autre, ils choisiraient de favoriser un certain élitisme, par affectation ou volonté d'originalité, et de ridiculiser les films de grande audience.

Pourtant, le réalisateur de *Ridicule* et le professeur au Collège de France, s'ils divergent sur la nature des critiques adressées aux journalistes, s'accordent au moins sur deux points : d'une part, ils s'estiment victimes d'une insupportable violence de la part de la presse, Patrice Leconte allant même jusqu'à

accuser les critiques, dans un entretien à *Libération*, de se comporter « *comme des loubards* » ; d'autre part, ils sont convaincus que les critiques n'aiment pas vraiment l'activité – le cinéma ou la philosophie – dont ils sont chargés de rendre compte pour leur journal. Ou tout au moins qu'ils ne l'aiment pas assez pour faire l'effort de la comprendre. Soit qu'ils n'aient pas « *envie de se fatiguer à lire un ouvrage aussi difficile ou austère* » que les *Recherches philosophiques* de Wittgenstein, comme le dit Jacques Bouveresse. Soit qu'ils jugent « *plus facile* » de démolir un film que de l'admirer ou de le défendre, comme le dit Patrice Leconte.

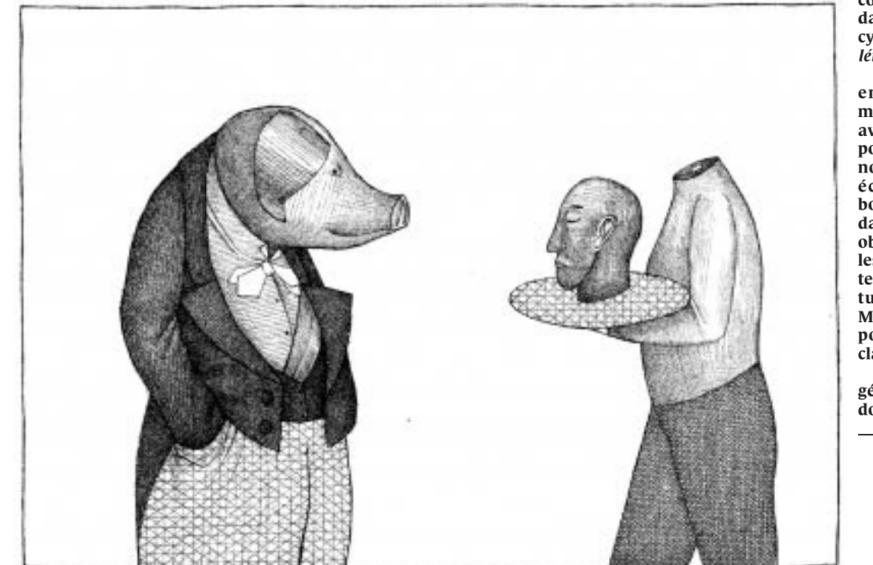
LE MALENTENDU

Sans entrer dans le détail des controverses soulevées par les deux accusateurs, qui expriment sur un ton polémique une frustration ou une colère éprouvées sans doute par d'autres, il est utile de s'interroger sur le malentendu qui sépare ici l'auteur – cinéaste ou philosophe – du critique. La critique en France s'est longtemps partagée

entre une critique savante, héritière des « *doctes* » du XVIII^e siècle, et une critique spontanée, héritière des salons. La première était assurée par des universitaires et des écrivains, dans des revues spécialisées, la seconde par des journalistes dans des quotidiens ou des hebdomadaires généralistes. Aujourd'hui, les revues ont perdu le rôle prépondérant qui était le leur dans la vie intellectuelle. L'époque qui fut celle de la NRF avant-guerre puis des *Temps modernes* dans les années qui ont suivi la Libération est révolue, et les publications qui leur ont succédé, aussi intéressantes soient-elles, n'exercent pas la même influence. Leur place a été, pour une large part, occupée par quelques journaux. *Le Monde* fait partie de ceux-là, ce qui explique sans doute les attitudes – justifiées ou non – dont il est régulièrement l'objet dans le monde intellectuel.

Toutefois, ces journaux s'adressent à un public plus large que ne le font ou ne le faisaient les revues. Ils doivent donc faire face, en particulier dans le domaine culturel, à un dilemme permanent :

Tournures utiles par Guillaume Dégé



Donner des perles aux cochons

Le racisme antitsigane des sociétés est-européennes

UN DEMI-SIÈCLE après l'Holocauste, un mur isolant une communauté ethnique de la population majoritaire a été érigé au cœur de l'Europe. A cent cinquante kilomètres de Buchenwald, à cinq cents d'Auschwitz, de Cracovie et de Varsovie, à quarante kilomètres de Theresienstadt en Bohême, la municipalité tchèque d'Usti-nad-Labem a construit un mur de béton autour d'un ghetto tzigane. Acte raciste, ségrégationniste ? Le maire de cette cité industrielle de Bohême du nord, qui était majoritairement habitée par des Allemands des Sudètes jusqu'à leur expulsion en 1946, s'en défend. Il prétend que ce mur, érigé pour protéger les « *gens honnêtes* » des « *asociaux* », ne vise pas à « *séparer mais à rapprocher* » une douzaine de « *Blancs* », propriétaires de pavillons d'un côté de la rue Matični, et une soixantaine de familles roms, regroupées dans deux immeubles situés de l'autre côté de la « *palissade* ».

Pour les Roms tchèques, ce « *mur de la honte* », comme l'a dénommé Petr Uhl, ancien dissident et délégué gouvernemental chargé des droits de l'homme, est non seulement le symbole mais aussi la manifestation concrète de la xénophobie de la société tchèque. Lorsque 80 % de la population déclare ne vouloir en aucun cas pour voisin un Tzigane, selon un sondage publié ces derniers jours, les Roms se demandent où ils doivent vivre. Aussi quittent-ils par centaines chaque mois le pays vers des contrées plus accueillantes.

Le racisme antitsigane est le fléau de cette fin de millénaire en Europe centrale et orientale. Et si l'on n'y prend garde, il pourrait devenir celui des prochaines décennies, comme l'antisémitisme a gangrené les sociétés européennes au cours de la première moitié de ce siècle. L'Union européenne et le Conseil de l'Europe en sont bien

conscients, les autorités locales moins. Le dernier rapport de Bruxelles sur l'état de préparation des pays candidats à l'adhésion à l'UE, publié le 13 octobre, au moment même où des ouvriers tchèques construisaient le mur d'Usti avec le renfort d'une centaine de policiers, critique les insuffisances des politiques est-européennes envers les Roms.

UN « G » POUR GYPSIE

Les tziganes des pays de l'ex-bloc soviétique (environ 7 à 8 millions de personnes) sont les grands perdants des transformations économiques et politiques intervenues au cours de cette décennie. Déjà défavorisés sous le communisme, qui a détruit leur culture traditionnelle et mené une politique d'assimilation forcée, ils ont vu leurs conditions de vie se dégrader encore dans les années 90. Ils ont été les premiers à perdre leurs emplois dans les restructurations, la disparition des régimes policiers a laissé libre cours aux comportements ouvertement racistes des chefs d'entreprise et des fonctionnaires, voire aux exactions des skinheads. Le tribut des Roms aux violences raciales est lourd : en dix ans, plusieurs dizaines d'entre eux sont morts sous les coups de jeunes au crâne rasé alors que ces derniers, dans la plupart des cas, ont écopé de peines de prison souvent dérisoires.

Les Roms ont répondu par l'émigration. Les premiers à fuir la misère ont été les tziganes roumains, la communauté la plus nombreuse et la plus maltraitée d'Europe, suivis de leurs coreligionnaires de l'ex-Yugoslavie et, ces dernières années, de l'ex-Tchécoslovaquie. Les Roms tchèques et slovaques étaient probablement les derniers que les capitales occidentales s'attendaient à voir frapper à leur porte, le pays du président Vaclav Havel, infatigable

défenseur des droits de l'homme, jouissant d'une réputation de modèle de transition démocratique. Si, depuis 1997, la grande vague d'émigration de Roms tchèques et slovaques vers le Canada, la Grande-Bretagne, la France et la Belgique a révélé ces graves problèmes de coexistence inter-ethnique, l'Union européenne n'a toujours pas une position univoque.

L'échec de la réunion de Tampere sur une harmonisation des politiques d'asile montre que la clarification n'est pas pour bientôt. Les gouvernements occidentaux pourront suivre l'exemple des autorités belges qui ont affrété au début du mois un charter pour renvoyer deux cents tziganes demandeurs d'asile vers la Slovaquie, jugée démocratique, avant de constater sur place que les Roms y subissent des discriminations.

Malgré ces contretemps et les menaces de restauration de visas d'entrée pour les citoyens des pays d'Europe centrale – les Roumains y sont astreints depuis longtemps –, le « *nettoyage ethnique de velours* » continue. Ainsi, près de onze cents familles tziganes tchèques ont demandé l'asile en Grande-Bretagne au cours des neuf premiers mois. Toutes justifient leur démarche par leurs

comment intéresser les spécialistes sans décourager les profanes ? Comment parler des travaux difficiles, dans quelque discipline que ce soit, sans simplifier à l'excès leur présentation ? Selon quels critères juger les œuvres, ceux des « *consommateurs* » qui assignent aux critiques un rôle de prescripteurs ou ceux des « *connaisseurs* » qui attendent d'eux des analyses plus complexes ? A ces questions il n'est pas de réponse toute faite : chacun tente de satisfaire, au mieux, ces deux sortes de lecteurs.

Une partie de la critique cinématographique, par tradition, est restée proche du pôle savant. La critique littéraire et philosophique s'est peut-être davantage diversifiée. Mais l'une et l'autre s'efforcent de maintenir, notamment face à certaines dérives commerciales de la télévision, des exigences de qualité autant que de lisibilité. Au risque de déplaire parfois aux uns ou aux autres.

Thomas Ferenczi

Lire aussi pages 16 et 17

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le délire anti-OMC

QUE la puissance américaine – celle de Hollywood, de McDo, de Microsoft – inquiète ou que les méfaits d'un libéralisme débridé dans le commerce mondial provoquent une mobilisation, il n'y a, à cela, rien d'anormal. Ce serait même plutôt sain. Mais cela ne saurait justifier le délire verbal auquel la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prévue du 30 novembre au 3 décembre à Seattle, donne lieu en France aujourd'hui.

A la suite des accords de Marrakech de 1994, qui ont conduit à un début de nouvelle architecture du commerce mondial, il est question d'y relancer un nouveau round de négociations, un « *cycle du millénaire* ». Peut-on, pour justifier son opposition à une telle réunion, comparer, comme le faisait Charles Pasqua dans *Le Monde* du 28 octobre, ce cycle à un nouveau « *Reich millénaire* » ? Soyons sérieux.

De quoi s'agit-il ? De redéfinir ensemble, avec les 134 pays membres de l'OMC – et, au delà, avec tous ceux qui frappent à la porte de cette organisation – de nouvelles règles du jeu d'une économie mondiale en plein bouleversement. L'interdépendance, dans tous les domaines, oblige à repenser ces règles et les moyens de les faire respecter. Qu'il y ait débat, cela est naturel : les intérêts diffèrent. Mais il vaut mieux que ces oppositions s'expriment dans la clarté.

Par rapport au GATT, l'Accord général de réduction des tarifs douaniers qui a défini au lende-

main de la seconde guerre mondiale un cadre très approximatif pour les échanges, l'OMC fut un premier progrès. Un système de règlement des contentieux entre Etats a par exemple été mis en place. Il en fut beaucoup question dans quelques affaires spectaculaires – le bœuf aux hormones, les OGM, etc. Les « *anti-Seattle* » ont-ils seulement débattu du bilan de cet embryon de justice économique mondiale ? Il n'est, à l'évidence, pas parfait. Mais l'Organe de règlement des différends, maillon principal de ce nouveau droit, a montré qu'il n'était pas un instrument de politique commerciale à l'usage des seuls Américains.

Plutôt que d'affirmer, sans preuves, comme le fait M. Pasqua, que Seattle relève « *d'une politique stratégique de domination mondiale menée par les Etats-Unis* », il faut voir dans cette réunion l'occasion pour l'Europe et pour la France de défendre une indispensable régulation renouvelée du commerce mondial. Il est largement préférable que la négociation se fasse dans un cadre multilatéral plutôt que dans des face-à-face de la puissance dominante avec chacun de ses partenaires. Paradoxalement, les « *anti-OMC* » français risquent même d'être entraînés dans d'étranges alliances, rejoints par cette Amérique qu'ils diabolisent si volontiers ! Celle-ci pourrait en effet souhaiter l'échec de Seattle – et conforter ainsi, sans aucune opposition, sa suprématie. Charles Pasqua se retrouverait ainsi l'allié involontaire de l'oncle Sam !

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomette
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Grelsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le nouveau gouvernement Bidault

LE GOUVERNEMENT de M. Georges Bidault a été constitué cette nuit aussitôt après que son chef eut été investi avec l'une des plus belles majorités de cette législature : 367 voix contre 183.

Sans doute l'insigne avantage du président du conseil a été d'être le troisième candidat à l'investiture, après Jules Moch et René Mayer. Les groupes ne pouvaient le « *barer* » sans mettre le comble à une situation où le ridicule aurait disputé au tragique. Mais, s'il a renoncé sur sa route une chance inattendue, le président du conseil, et de l'avis unanime, a su ne pas la laisser échapper grâce à son art de diplomate en même temps qu'à l'esprit de décision dont il a témoigné en cette circonstance.

Ce gouvernement, a-t-on dit, est le frère du précédent. Sa composition politique est en effet la même. Mais si l'Assemblée va retrouver

devant elle « *le gouvernement Queuille présidé par M. Bidault, avec le programme de MM. Jules Moch et René Mayer* », elle reverra aussi sur les bancs ministériels des personnalités qu'elle souhaitait voir retourner, et le crédit parlementaire du cabinet s'en trouvera sans aucun doute augmenté.

Le président du conseil n'ignore pas cependant que les difficultés vont maintenant commencer. Le budget doit être voté. Et cela veut dire que des sacrifices vont tout de suite être demandés. Des économies sont indispensables. Des impôts nouveaux ne le sont pas moins. C'est sur ce terrain que l'on devra maintenant se compter, et tout porte à croire que l'on se trouvera moins nombreux que cette nuit.

Jacques Fauvet
(29 octobre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Une science politique imaginaire

par Erik Neveu

Le compte rendu dans vos colonnes, par Nicolas Weill (*Le Monde* du 19 octobre) du congrès de l'AFSP, qui a réuni à Rennes plus de cinq cents spécialistes de science politique, suggère avant tout l'image d'une communauté en proie à des déchirements, confrontée, indique le titre, à « *la fascination du biopouvoir* ». Au risque de donner une vision du travail intellectuel peu épique et fort décevante pour la confection d'une titraïlle ronflante, peut-on suggérer que les congressistes ont d'abord travaillé à partir de communications qui associaient enquête et élaboration théorique ?

Plus de cent vingt communications ont été proposées autour de thèmes comme la crise du modèle français de la laïcité, le national-populisme dans le monde, le développement de discours et de positionnement antipolitiques, le rôle des médias dans les débats publics. Autant de foyers d'échanges riches et informés, sur des questions où la discipline est en prise directe sur le fonctionnement contemporain du politique. Le compte rendu publié n'en dit pas un mot.

Quant au biopouvoir, qui apparaît comme la tête de Méduse de ce congrès, il a occupé pendant

deux heures un atelier sur trente-trois. L'observation ne vise en rien à minimiser l'importance des questions liées au corps, au biopouvoir, à la santé publique, qui sont autant de sujets dont la science politique se préoccupe de façon croissante. Mais ce qu'il est convenu d'appeler, dans une vision du débat intellectuel qui l'aplatit sur le sensationnel et le traite selon des grilles plus adaptées au compte rendu des faits divers, « *l'affaire Stoterdijk* » a suscité à ce jour plus de manchettes que de passions académiques.

La place surprenante donnée dans l'article à cet épisode est doublaement significative. Elle illustre d'abord une tendance à présenter sur un mode polémique et souvent personnalisé des débats scientifiques. Le travail de recherche intéressant devient celui qui peut être érigé en « *affaire* », comme l'a montré la réception en forme de scandale du livre contestable et novateur de Daniel Goldhagen. Elle suggère aussi que les chercheurs devraient se focaliser sur les débats que les professionnels des médias tiennent pour importants, alors même que toute l'histoire du champ scientifique (pardonnez-moi le jargon grisâtre !) vient à l'inverse suggérer que c'est aussi

l'autonomie des chercheurs qui peut les rendre productifs et socialement féconds.

Nul plaidoyer ici pour le droit à la tour d'ivoire, mais le simple constat que la possibilité de définir des terrains de recherche et des problématiques qui ne soient pas dictées par des pouvoirs sociaux (qu'ils soient politiques, économiques ou médiatiques) est au principe de la plupart des grandes œuvres des sciences sociales.

L'analyse de Nicolas Weill fait grand cas de ce qui apparaît comme une forme de révolte d'une partie des politistes désireux de renouer, en réévaluant la philosophie politique, avec une vocation plus normative et les questions de la pensée politique. Il n'est pas inexact d'identifier un débat qui remet en cause les délimitations, parfois les méconnaissances croisées entre sociologie et philosophie politiques. Encore faut-il le faire de façon pertinente et informée.

Or il n'est d'abord pas sûr que beaucoup parmi les politistes qui se consacrent à la philosophie politique se retrouvent dans les positions manichéennes qui structurent l'article. On étudie aujourd'hui la philosophie politique en dépassant les fausses op-

positions du terrain et de la théorie, du normatif et du factuel. Les recherches combinent désormais à l'étude de généalogies intellectuelles et de visions du politique des éclairages sur les conditions d'émergence des œuvres, leurs réceptions, leurs usages partisans ou institutionnels.

Sur un autre plan, opposer de façon simpliste « *scientisme* » et vision « *normative* » n'a pas grand

idées politiques et sociologie, je suggérerais que les enquêtes de terrain sur les électeurs du Front national ont apporté au moins autant que les analyses des diverses formes du discours raciste quant à fournir des armes pour identifier les moyens de lutter contre les causes du succès de ce courant politique.

« *Inquiétude éthique* » ? Oui, la formule est pertinente. Beaucoup

Des procédés qui consistent à ramener la vie intellectuelle à des luttes de pouvoir, à y voir des polémiques mais rarement des résultats, à prétendre cartographier un monde qu'on méconnaît

sens, il est vrai que beaucoup de politistes refusent aujourd'hui de se donner comme visée la définition du « *bon régime* ». Plus modestement, les scientifiques – je dois en être – pensent que la recherche passe par des « *terrains* », y compris sous la forme qui semble horrifier Nicolas Weill d'objets peu prestigieux : les mobilisations de chasseurs, le recyclage de militants soixante-huitards dans de nouvelles formes d'engagement, voire – *horresco referens* ! – Philippe de Villiers !

De ces terrains, ils ne tirent pas la pierre philosophale du bon régime mais la compréhension, imparfaite, du pourquoi et du comment du social. Ils en dégagent des analyses, des interprétations dont ils ne tirent pas la certitude de pouvoir agir en législateurs, mais celle, plus modeste et plus réaliste, de pouvoir contribuer à comprendre leur société et, par là, apporter aux décideurs et à des citoyens mobilisés des armes pour peser sur le monde en le comprenant mieux.

Si la formule n'avait l'inconvénient d'entretenir une opposition improductive entre analyse des

chercheurs, pas seulement en science politique, s'interrogent sur la façon dont leur travail peut être réinjecté dans le débat social. Certains souhaitent revaloriser les apports d'une philosophie politique qui ne soit pas réduite à un travail de taxidermie sur les œuvres. D'autres renouent avec l'engagement politique. Mais ce n'est pas en réduisant ce grand débat à des luttes de pouvoir qu'on en fait ressortir les enjeux.

Comment ne pas noter, enfin, que lorsqu'un « *scientiste* » se permet d'intervenir dans le débat politique au nom d'un savoir réflexif venu de ses enquêtes de terrain, ceux-là même qui vitupèrent le refus du « *normatif* » l'accusent alors d'exercice illégal de l'autorité scientifique. Tais-toi quand tu parles ! Dans le « *jargon* », cela se nomme *double-bind* ; c'est une technique efficace pour réduire au silence.

Reprenant les polémiques qui avaient meublé les rubriques culturelles des hebdomadaires durant l'été 1998, Nicolas Weill révèle aussi aux lecteurs du *Monde* la terrible chute de plomb scien-

tiste qui se serait abattue sur la discipline sous l'influence maléfique de Pierre Bourdieu et des siens, parvenus « *aux commandes de la discipline* ». Les symptômes en seraient « *l'absence d'analyse et d'interprétation* », « *la grisaille d'un prêt-à-penser scientiste et jargonnant* ». Pour qui connaît la faiblesse des positions de pouvoir institutionnel détenues par les politistes sociologues que l'on peut associer, même en ciblant large, au « *déconstructionnisme* » ou à l'usage des outils d'analyse proposés par Bourdieu, l'énoncé est tout simplement absurde. Il suffit de se livrer au B. A.-BA du travail journalistique, qui consiste en l'espèce à examiner des documents publics (composition de comités de rédaction, des organes élus dans la commission du CNRS, le Conseil national des universités, les instances de la Fondation nationale des sciences politiques) pour constater que ceux qui sont présentés comme les maîtres omnipotents et oppressifs de la discipline sont en position de minoritaires.

Rendre compte de la recherche en sciences sociales en des termes qui puissent conjuguer intelligibilité pour les lecteurs et restitution fidèle des résultats est assurément une tâche très difficile. Il est douteux que ces difficultés trouvent leur réponse dans des procédés qui consistent à ramener la vie intellectuelle à des luttes de pouvoir, à y voir des polémiques mais rarement des résultats, à prétendre cartographier un monde qu'on méconnaît et à disqualifier alors des travaux qui n'ont pas même eu droit à un semblant de présentation. Dans cette « *tabloïdisation* » de l'information scientifique, tous sont perdants : chercheurs, lecteurs... et journalisme.

Erik Neveu est professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Rennes.

AU COURRIER DU « MONDE »

M. SÉGUIN ET LES « ÉLECTIONS » EN TUNISIE

On aimait pourtant bien Philippe Séguin : il était resté attaché au pays qui l'avait vu naître et grandir, la Tunisie. Il est de ces hommes politiques français soucieux de la particularité privilégiée des relations avec le Maghreb. Il paraissait assez gaullien.

Qu'est-il, alors, venu faire dans cette galère ? Il a bénéficié d'un temps de parole à tous égards exceptionnel à la télévision tunisienne, un soir d'élections et le lendemain encore, alors que tout

opposant tunisien y a toujours été interdit. Il a parlé en français, sans traduction simultanée, alors que, depuis des années, des instructions interdisent de prononcer ou de laisser prononcer le moindre mot de français sur la chaîne nationale – ce qui en a, d'ailleurs, exclu tous les Tunisiens francophones, à la différence de l'Algérie et du Maroc.

Et pour dire quoi ? En substance ceci : vous, les Tunisiens, vous êtes encore trop sous-développés, plus encore que les Algériens et les Marocains, pour aller à la démocratie d'un pas moins lent que celui auquel on vous y conduit sagement.

Même du temps de Bourguiba,

lorsque j'étais exilé en France et que j'enseignais à Paris-II, dans les années 70 et 80, je ne me souviens pas qu'un homme politique français se soit jamais permis de tels conseils de patience démocratique.

Quand on est insensible aux souffrances et aux luttes démocratiques, qu'on ait au moins la pudeur, et la sagesse, de se taire.

Il est vrai que les gouvernants tunisiens sont des hôtes merveilleux...

Et Philippe Séguin s'en est retourné avec une belle casserole démocratique de 99,44 %.

Hichem Moussa, Tunis

Informatique médicale et conflit d'intérêt.

Suite de la première

Au *New England Journal of Medicine*, nous avons vu des lecteurs sur des conflits financiers restés auteurs d'un édito dicaments amaigris l'auteur d'un livre traitant de l'environnement.

Que le matériel indépendant de mission financière, portance cruciale, pour les revues plus en plus, les journaux, maisons d'édition, propriétés familiales achetées par de grands rats commerciaux et croisés et croisés, organismes risquant la sensibilité des s'agissant de la santé des compagnies a

Il est clair que les auteurs ont minimisé – et leur vigueur – et leur vigueur problèmes, de permettre la croissance du groupe. Quand grand journal de annoncé qu'il pose les journalistes pour aux objectifs des médias et publicitaires demandés si l'intention du journal n'est tamée. Il n'est pas certains grands de presse ou grands livres aient préférés plutôt que s'inclinent pressions.

Les sites d'Internet risquent particulièrement potentiel. conseils qu'ils ne pas garantie et les rêts financiers y

Information médicale et conflits d'intérêts

Suite de la première page

Au *New England Journal of Medicine*, nous avons informé nos lecteurs sur des conflits d'intérêts financiers restés secrets chez les auteurs d'un éditorial sur les médicaments amaigrissants et chez l'auteur d'un commentaire de livre traitant de la pollution de l'environnement.

Que le matériau éditorial reste indépendant de toute compromission financière est d'une importance cruciale, non seulement pour les revues médicales mais pour toutes les publications. De plus en plus, les journaux, magazines, maisons d'édition, naguère propriétés familiales, ont été rachetés par de grands conglomérats commerciaux. Les liens intimes et croisés de ces organismes risquent de décupler la sensibilité des rédacteurs, s'agissant de la santé financière des compagnies alliées.

Il est clair que certains rédacteurs ont minimisé les enquêtes – et leur vigueur – sur certains problèmes, de peur de compromettre la croissance financière du groupe. Quand l'éditeur d'un grand journal des Etats-Unis a annoncé qu'il pourrait associer les journalistes plus étroitement aux objectifs des cadres commerciaux et publicitaires, tous se sont demandés si l'intégrité rédactionnelle du journal ne serait pas entamée. Il n'est pas indifférent que certains grands rédacteurs de la presse ou grands éditeurs de livres aient préféré démissionner plutôt que s'incliner devant ces pressions.

Les sites d'Internet offrent un risque particulier de travestissement potentiel. La valeur des conseils qu'ils dispensent n'est pas garantie et les conflits d'intérêts financiers y sont facilement

cachés. Le public, tout à la joie de ce nouveau moyen de recherche des sources de données électroniques, a de plus en plus recours à ces sites.

Il y a quelques semaines, le *New York Times* a révélé que dr.Koop.com, le site populaire parrainé par l'ancien ministre de la santé C. Everett Koop, contenait des informations pouvant induire les consommateurs en erreur. Grâce à deux entrées du site, la société liée à Internet et le docteur Koop lui-même devaient recevoir de grosses sommes pour avoir rédigé des descriptions très louangeuses de plusieurs organismes. En l'occurrence, publicité et contenu éditorial se confondaient.

Contestant les allégations d'un possible conflit d'intérêts, le docteur Koop a déclaré: «*Je suis incorruptible. Il est vrai que certaines personnes dans ma situation ne pourraient recevoir un don de 1 million de dollars et rester objectives, mais moi, j'en suis capable.*»

De nombreux médecins par-

Que le matériau éditorial reste indépendant de toute compromission financière est d'une importance cruciale, non seulement pour les revues médicales mais pour toutes les publications

tagent l'avis du docteur Koop: leurs opinions ne s'achètent pas. De fait, ce n'est pas parce qu'un auteur connaît un conflit d'intérêts qu'il ou elle écrira forcément un rapport tendancieux sur l'objet de cet intérêt. Le problème, c'est que nous sommes souvent incapables d'affirmer qu'un parti pris a été introduit et la révélation des intérêts financiers ne nous aidera pas toujours à en décider. Celle-ci pourrait même nourrir des soupçons immérités.

Je n'en suis pas moins persuadé que, si des revues ou des sites d'Internet permettent à des auteurs prisonniers de ces ambiguïtés d'écrire des éditoriaux, il im-

porte au minimum de révéler les conflits d'intérêts en cause. Le lecteur sera à tout le moins conscient de la possibilité d'un travestissement de la vérité.

Dans l'absolu, les auteurs de textes d'opinions, éditoriaux et recensions entre autres, ne devraient avoir aucun rapport financier avec les produits à propos desquels ils écrivent; c'est la règle que nous suivions au *New England Journal of Medicine*, quand j'en étais rédacteur en chef.

Notre littérature médicale est-elle sérieusement entachée de parti pris? J'en doute. Les données fondamentales des essais cliniques sont largement publiées et les résultats de ces essais souvent confirmés par d'autres chercheurs. Je crois que nous pouvons avoir toute confiance dans ces recherches cliniques-là. S'agissant des articles critiques ou des éditoriaux, les meilleures revues révèlent les conflits d'intérêts ou évitent tout simplement d'avoir recours à des auteurs placés dans

de tels dilemmes. A mon avis, ce genre d'articles, dans ces revues, conservent en général leur intégrité.

Il est toutefois trop tôt pour se prononcer au sujet du nouveau média électronique. Il me paraît en principe raisonnable de se fier aux informations recueillies sur les sites de revues et d'institutions respectées, mais il convient de se méfier de tous les autres. Un immense défi nous attend: l'évaluation des informations cliniques à mesure que leurs sources proliféreront, comme c'est probable, de manière exponentielle.

Jerome P. Kassirer

L'œil était dans la tombe et regardait le « 20 heures »

par **William Karel**

SOUS un titre sans appel – «*William Karel s'acharne à dévaloriser France 2*» (*Le Monde-Télévision* daté 24-25 octobre) –, le président de la Société des journalistes de cette chaîne, Philippe Rochot, s'en prend violemment à mon film *Le journal commence à 20 heures*, diffusé sur Arte le 19 octobre. Dans cet entretien, il m'accuse d'avoir eu «*des intentions malveillantes*», estimant que mon «*point de départ était plutôt pourri*». Il explique que «*la direction de la rédaction a été trahie*», alors que lui-même était «*opposé à l'idée de laisser filmer la conférence de rédaction pendant des semaines*», parce que, ajoute-t-il, «*je sais ce que quel- qu'un de malhonnête peut faire au montage*».

Ma modestie dût-elle en souffrir, j'indiquerai d'abord ici que France 2 me doit, pour mon film *Contre l'oubli*, diffusé en 1995, le seul Emmy Award (l'Oscar du documentaire) jamais décerné à une chaîne du service public. Par ailleurs, je n'ai aucun goût pour les petites polémiques parisiennes et je juge un rien navrant de devoir rappeler à des gens d'image la différence entre un reportage et un documentaire.

La frontière est pourtant très nette entre ces deux objets. Mon film n'est pas un reportage. C'est un point de vue d'auteur, c'est-à-dire un regard personnel, porté sous un angle particulier. S'il se rapporte à la recherche du vrai, le documentaire ne s'y cantonne pas. On peut le tourner puis le monter comme s'il s'agissait d'une fiction. Ecrire avec des images comme on écrirait avec des mots.

Un reportage se consomme à chaud. Etouffant souvent l'imagination au profit de l'information, il est très vite dépassé, démodé. Un documentaire rarement. Lui conserve-

ra tout son intérêt dans dix ans, dans vingt ans. C'est une expérience unique, impossible à appliquer au film suivant. Il n'existe pas de recette.

Le documentaire oblige à prendre son temps, apprécier le recul, rechercher l'image adéquate. Choisir une ligne, forcément subjective. Se focaliser, par la prise de vue, sur un trait particulier, en laisser d'autres dans l'ombre. Isoler certains plans, les transporter sur d'autres images. On appelle cela le montage. Il ne faut pas craindre de forcer le trait.

Mon film n'est pas un reportage. C'est un point de vue d'auteur, c'est-à-dire un regard personnel, porté sous un angle particulier

Privilégier certaines scènes au détriment d'autres, est-ce manipuler les images? Cela s'appelle en fait le regard documentaire. Son unique objectif: inviter le spectateur à réfléchir, lui faire partager les interrogations du réalisateur, ses doutes, sans jamais lui dicter ce qu'il doit penser. Montrer sans démontrer.

La réaction du président de la Société des journalistes de France 2 ne laisse pas d'étonner lorsqu'on procède, en deux temps, à un léger retour en arrière. Premier temps: au lendemain du dernier jour de montage, il y a trois mois, j'ai montré le film par courtoisie à son prédécesseur ainsi qu'au directeur de l'information. Ni l'un ni l'autre n'ont alors

rien trouvé à redire. Pas une virgule, pas un plan à changer. Second temps: dix jours avant la diffusion, lors d'une nouvelle projection au siège même de France 2, le même directeur de l'information, mais aussi celui de la rédaction, le présentateur, le rédacteur en chef, les responsables de l'étranger et de l'économie, et même le médiateur de la chaîne, m'ont tous dit combien ils trouvaient le film «*réussi*», «*si juste*», «*tellement vrai*».

Que s'est-il donc passé entre ces deux projections et la diffusion publique? Pourquoi, au bout de trois longs mois, tant d'indignation après un tel consensus approbateur? La lecture de la presse écrite aurait-elle ouvert les yeux de la rédaction de France 2?

Extraits: «*Un documentaire fascinant*»; «*passionnant*»; «*cette sacro-sainte déesse Information, devant laquelle [les journalistes] feignent la prosternation, ils la traitent en privé comme une marchandise avariée, monotone, répétitive*» (*Le Monde-Télévision* daté 17-18 octobre); «*un œil juste et acéré*»; «*une qualité rare: il trouve l'exacte bonne distance entre le respect de son sujet (les lieux, le métier, les gens) et un œil critique parfaitement dirigé (le journalisme télé en prend pour quinze ans dans les dents)*» (*Libération* du 19 octobre); «*la désacralisation du JT*» (*Le Figaro*, même date); «*il est étrange que des professionnels de l'image filmés dans l'exercice de leur travail ne perçoivent pas l'effet réfléchissant du miroir que William Karel promène sous leurs yeux*» (*Télérama* du 13 octobre).

A toute la rédaction, mes vœux de prompt rétablissement.

William Karel est réalisateur.

ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 29 OCTOBRE 1999

ÉNERGIE La prise de contrôle d'Elf par TotalFina, pour former le quatrième groupe pétrolier mondial, est entrée dans les faits jeudi 28 octobre. Il reste à obtenir l'aval

de Bruxelles. ● PHILIPPE JAFFRÉ, le président d'Elf, présentera sa démission vendredi 29 octobre et sera remplacé par Pierre Vaillaud, ancien patron de Technip, qui assurera l'in-

térim. ● M. JAFFRÉ tente de défendre le bilan controversé de six années à la tête du pétrolier français. Face aux critiques, il entend se présenter comme l'artisan de « la re-

construction » d'Elf après la succession d'« affaires » nées sous le mandat de son prédécesseur, Loïk Le Floch-Prigent. ● LE REDRESSEMENT du groupe est salué par les indus-

triels du secteur. ● EN PARTANT avec 40 millions de francs d'indemnités, le président d'Elf focalise sur lui toutes les contestations. (*Lire également p. 14.*)

Philippe Jaffré défend son bilan à la tête d'Elf

Au cœur de la polémique sur les stock-options, sévèrement critiqué sur son absence de stratégie, le président du groupe démissionne, vendredi 29 octobre, en prélude à l'absorption par TotalFina, créant le quatrième pétrolier mondial

LANCÉE LE 5 JUILLET, l'opération de prise de contrôle d'Elf par TotalFina, pour constituer le quatrième pétrolier mondial, est devenue effective jeudi 28 octobre. Les actionnaires d'Elf ont reçu, en échange de leurs titres, des actions TotalFina, dont la cotation commence vendredi 29 octobre. Le même jour, Philippe Jaffré, le président d'Elf, doit présenter sa démission au conseil d'administration. Il laisse son siège à Pierre Vaillaud, ancien patron du groupe d'ingénierie Technip, qui assurera l'intérim jusqu'au 18 février, date à laquelle les autorités de la concurrence européenne auront donné leur avis sur cette fusion.

En attendant les résultats de cette « enquête approfondie », les deux compagnies n'ont pas le droit d'échanger d'informations commerciales sensibles. Elles doivent vivre chacune de leur côté, tout en préparant l'organisation future. A l'image de British Petroleum (BP), lors de l'acquisition de l'américain Amoco, les responsables du futur groupe travaillent à « temps masqués ». Le principe est de concevoir les nouvelles structures qui seront opérationnelles dès le feu vert des autorités européennes.

Si la composition du comité exécutif a déjà été annoncée, l'objectif est à présent de descendre d'un échelon dans la hiérarchie pour désigner cinquante dirigeants d'ici à la fin du mois de novembre. Simultanément, seront préparés la fusion des deux sièges sociaux situés à La Défense, le regroupement des filiales dans l'exploration à Aberdeen, en Écosse, ainsi qu'en Norvège et en Angola, tout comme le rapprochement des filiales de dis-

Deux compagnies complémentaires			
LES NEUF PREMIERS GROUPES PÉTROLIERS (chiffres 1998)			
	► PRODUCTION millions de bep*/jour	► RÉSERVES milliards de bep*	► CAPACITÉS DE RAFFINAGE millions de barils/jour
1 EXXON MOBIL (EU)	4,334	21,485	6,552
2 BP AMOCO ARCO (GB/EU)	4,059	19,449	3,277
3 SHELL (GB/PB)	3,710	20,456	3,351
4 CHEVRON (EU)	1,506	6,248	1,585
5 TEXACO (EU)	1,301	4,659	1,506
6 TOTALFINA (FR/BELG.)	1,064	5,976	1,649
7 ENI (ITALIE)	1,038	5,255	0,853
8 ELF (FRANCE)	1,007	3,639	0,785
9 REPSOL-YPF (ESPAGNE)	1,004	4,226	1,206

* baril équivalent pétrole Source: Totalfina
Les complémentarités sont nombreuses dans la chimie, le raffinage et surtout dans l'exploration production. Total est puissant au Moyen-Orient et en Indonésie, Elf en Afrique. En mer du Nord, le premier est présent dans les eaux britanniques, le second dans les eaux norvégiennes.

tribution en Europe. Concernant la chimie, le résultat des études réalisées sous la conduite de Jacques Puéchal, président d'Elf Atochem, sera connu en début d'année prochaine. Dès l'aval de Bruxelles, une assemblée générale des actionnaires sera convoquée pour décider la composition du conseil d'administration et pour se prononcer sur le nom du futur ensemble.

UNE BROCHURE
Au moment où les équipes des deux groupes abordent cette mutation sous la houlette de Thierry Desmarest, Philippe Jaffré diffuse pour son départ une brochure dressant le bilan de ses six ans de présidence. Face aux multiples critiques, il entend rester comme l'artisan de « la reconstruction » après « les soubresauts qui avaient marqué les dernières années d'entreprise publique d'Elf Aquitaine. Il fallait tout à la fois refonder les valeurs, rétablir la

compétitivité, renouveler les sources de croissance, pour hisser à nouveau Elf aux premiers rangs ».

A son actif, il évoque, dans le domaine de l'exploration-production, le retour à la croissance interne, le développement du troisième pôle pétrolier (Golfe du Mexique, Azerbaïdjan, Iran) en dehors de l'Afrique et de la mer du Nord, sans oublier la baisse des coûts de production, aujourd'hui « parmi les plus bas de la profession ». Démarche analogue dans le raffinage, où « les raffineries françaises d'Elf ont abaissé leur seuil de rentabilité de 34 % ». A cela s'ajoutent l'évolution du portefeuille d'activités d'Elf Atochem vers la chimie de spécialité et la fusion Sanofi-Synthelabo, passant ainsi du quinzième au sixième rang européen. Elf revendique sous sa présidence « la meilleure performance boursière de la profession après BP Amoco » et la place de première privatisée ayant

multiplié par trois son cours. Par le biais de cette brochure, le PDG d'Elf veut rester dans l'histoire du groupe comme un industriel, et effacer l'image de financier qui lui colle à la peau. Le 4 août 1993, Philippe Jaffré avait quitté la direction du Crédit agricole pour se voir confier par le premier ministre, Edouard Balladur, la mission de privatiser le groupe pétrolier français et d'y faire le ménage. Les « affaires » nées sous le mandat de son prédécesseur, Loïk Le Floch-Prigent, éclatent rapidement.

« Les pratiques antérieures de quelques dirigeants ont conduit Elf Aquitaine à faire oublier de son éthique et avaient démotivé nombre de collaborateurs », souligne Philippe Jaffré dans son document. Le groupe se porte partie civile pour accéder au dossier, et met un terme aux versements de commissions à des pays considérés comme les chasses gardées d'Elf, qui ce soit au

Gabon ou au Congo. La privatisation est une opportunité pour procéder à une telle révolution culturelle. Il s'agit aussi de bousculer les mentalités des salariés : Elf n'est plus un service public chargé d'approvisionner la France en pétrole à n'importe quel prix, mais devient un pétrolier tourné vers ses clients.

MANQUE DE RÉACTIVITÉ

En interne, la réaction sera d'autant plus forte que, pour remettre à flot l'entreprise, le PDG impose une sévère cure d'austérité. En quelques années, les branches d'activité redeviennent toutes compétitives. Fort de ses succès, il décide, au début de l'année, de restructurer le cœur du groupe : l'exploration production. Mais ses méthodes cassantes, voire provocatrices, conduisent, au printemps, à un conflit social à Pau d'une ampleur inattendue. Simultanément, le pétrolier français tente de mettre la main sur le norvégien Saga. En vain.

Si le redressement du groupe est salué par tous les industriels du secteur, les critiques portent sur les méthodes de management, et sur le manque de clairvoyance dans la recomposition du paysage pétrolier. Philippe Jaffré n'a pas perçu assez rapidement l'ampleur de la mutation. A l'automne 1998, il se fait ravir PetroFina par Total, avant d'être à son tour absorbé. Son manque de réactivité conduit à la disparition d'Elf.

Réfutant cette thèse, il évoque à sa décharge l'ampleur du chemin restant à parcourir. Son regret serait de ne pas avoir fait comprendre à ses troupes l'urgence de la situation. Le redressement mené au pas de charge aurait dû

être accéléré pour pouvoir éventuellement rivaliser à armes égales avec Total.

Depuis plusieurs mois, la perspective d'un rapprochement avec son concurrent français circulait avec insistance, récusée par le PDG d'Elf, qui ne la considérait pas comme la solution idéale. Préférant une alliance européenne, il entamait des négociations avec l'italien ENI. Balbutiantes, ces discussions ne purent servir à contrer l'attaque surprise de Total. Devant l'impossibilité de retourner la situation, le relèvement du prix d'achat devenait l'unique objectif de la contre-offensive boursière. Il est atteint à la mi-septembre. Satisfaits, les actionnaires d'Elf voient l'offre relevée de 11 % par rapport au prix initialement proposé. Battu, M. Jaffré démissionne, laissant derrière lui 85 000 salariés inquiets sur leur devenir.

Dans ce contexte, en partant avec 40 millions de francs d'indemnités et d'importantes plus-values potentielles liées à ses stock-options, le président d'Elf a déclenché une tempête et focalisé sur lui toutes les contestations. Un tollé qui ne vise pas seulement l'importance des sommes, mais aussi le flou entourant le mécanisme d'attribution. Même si, pour sa défense, Philippe Jaffré rappelle que 2 000 salariés de son groupe ont bénéficié de stock-options, il laisse à Thierry Desmarest une obligation de transparence.

Ce devoir est d'autant plus indispensable que TotalFina Elf est désormais la première entreprise française. Elle doit donner l'exemple.

Dominique Gallois

PROFIL

UN INTÉRIMAIRE EXPÉRIMENTÉ

Il ambitionnait la présidence de Total au début des années 90, il se voit confier aujourd'hui l'intérim d'Elf. A soixante-quatre ans, Pierre Vaillaud correspond au portrait du candidat idéal recherché pour diriger cette entreprise pendant quelques mois, jusqu'à la mi-février, le temps que la Commission européenne autorise la fusion des deux compagnies pétrolières.

N'ayant trouvé aucun administrateur susceptible de décharger du temps pour occuper cette fonction, le conseil s'était mis depuis plusieurs semaines en quête d'un industriel, âgé de moins de soixante-cinq ans en raison des statuts, connaissant le secteur pétrolier et surtout prêt à consacrer tout son temps à l'entreprise.

Le choix s'est porté sur Pierre Vaillaud, qui a quitté la présidence de Technip le 6 septembre. Depuis plusieurs mois, le PDG du numéro un européen de l'ingénierie avait préparé sa succession et annoncé son départ à la retraite.

Avant de rejoindre Technip en

1992, cet X-Mines a fait l'essentiel de sa carrière à la CFP (Compagnie française des pétroles), futur Total. Directeur à Atochimie de 1968 à 1972, il fut directeur pour le gaz naturel à la CFP, directeur du développement puis patron de Total exploration-production jusqu'en 1989. Appelé à la direction générale, il est remplacé à son poste par... Thierry Desmarest.

Devenu le numéro deux de la compagnie, Pierre Vaillaud figure parmi les prétendants à la présidence du groupe, pour remplacer François-Xavier Ortoli devant partir à la retraite en février 1990. A l'époque, cette possible candidature d'un « homme maison » calme les inquiétudes d'un état-major déconcerté par l'incertitude planant depuis plusieurs mois sur le renouvellement de la direction.

La désignation de Serge Tchuruk à la présidence met un terme aux ambitions de M. Vaillaud. Deux ans plus tard, le patron de Total lui propose de prendre la présidence de Technip, dont la compagnie pétrolière est actionnaire. Un choix habile pour M. Tchuruk, qui écarte avec élégance l'un des derniers barons de l'ancienne équipe. Celui-ci reprend maintenant du service.

D. G.

Gaz de France doit ouvrir son capital à EDF et à TotalFina Elf

DEUX RAPPORTS, l'un parlementaire, l'autre émanant du Conseil économique et social, et une déclaration ministérielle viennent, en moins de vingt-quatre heures, d'éclairer l'avenir de Gaz de France. Pour pouvoir se développer, l'établissement public doit se muer en société anonyme et ouvrir son capital à EDF et TotalFina Elf. Cette évolution s'impose à l'approche de l'ouverture à la concurrence du marché européen du gaz, prévue au plus tard le 10 août 2000. D'ici là, la France devra avoir transposé dans son droit les principes de la directive.

Chargée par le Premier ministre d'une mission de réflexion sur la transposition de la directive européenne sur le « marché intérieur du gaz », Nicole Bricq, députée socialiste de Seine-et-Marne, a présenté, jeudi 28 octobre, ses conclusions. « La perspective de faire de GDF une entreprise de taille européenne, dotée d'un véritable projet industriel, doit guider le gouvernement et le Parlement », explique-t-elle. Gaz de France doit investir en « aval » dans les services, et en « amont », dans une meilleure maîtrise des approvisionnements. Cela passe par des acquisitions ou des prises de participation.

Face aux regroupements possibles des acteurs du secteur gazier en Europe, la firme française « n'est pas en mauvaise posture », affirme M^{me} Bricq, rappelant que son chiffre d'affaires est voisin de ses homologues euro-

péens et que GDF est le troisième plus gros acheteur du gaz sur le continent. Mais, le groupe « n'est pas en mesure de mobiliser seul l'ensemble des ressources nécessaires à la réalisation de ses objectifs, dans un délai compatible avec celui de la réorganisation du secteur gazier et énergétique en Europe ». La députée prône l'anticipation en transformant de manière pragmatique et non idéologique les structures de l'établissement public en société anonyme avec une ouverture de capital, l'actionnaire majoritaire restant l'Etat. Pour cela, « EDF est un partenaire naturel de GDF au côté de l'opérateur pétrolier national ainsi qu'un opérateur gazier européen ». Cette évolution ne doit pas être imposée mais réalisée de manière consensuelle, ajoute-t-elle.

DÉBUT DE CONSENSUS

Les conclusions de M^{me} Bricq sont voisines de celles du Conseil économique et social, présentées, mercredi, par l'ancien ministre communiste Charles Fiterman. Dans son rapport sur « la future organisation gazière française », M. Fiterman se dit favorable à « ce que Gaz de France noue des alliances et des partenariats forts, tant industriels que financiers ». Dans cette stratégie, EDF « serait le premier concerné. L'ensemble TotalFina-Elf et, éventuellement, tel ou tel autre opérateur européen, pourrait être intéressé ». Ainsi « s'affirmera un solide pôle public ouvert à des alliances et partenariat stables et du-

rables ». M. Fiterman prévient que « toute stratégie de ligne Maginot ou de statu quo serait vaine et dangereuse ».

Signe d'un début de consensus sur cette évolution, le rapport du Conseil économique et social a été adopté par 177 voix pour, 17 abstentions venant du groupe CGT. Personne n'a voté contre le texte.

Répondant aux conclusions du Conseil économique et social, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, déclarait, mardi 26 octobre : « Je compte bien donner une réponse à cette question majeure, en pleine concertation avec tous les acteurs, sans tabou, ni a priori et en privilégiant un réel projet industriel pour GDF, aux côtés d'EDF et du futur pétrolier français ».

Aux termes de ces consultations, un avant-projet de loi devrait être rédigé dans les prochains jours, pour adapter la législation française à la directive européenne. Le texte sera présenté en conseil des ministres en décembre. La volonté des pouvoirs publics est d'être prêts cet été. Il s'agit d'éviter de reproduire la situation vécue actuellement dans l'électricité, où la France n'est toujours pas en conformité avec Bruxelles, bien que le marché soit ouvert depuis la mi-février. Le calendrier devra être d'autant plus respecté que la France assurera la présidence de l'Union européenne en juin 2000.

D. G.

Les transporteurs routiers dénoncent le dumping social de l'entreprise allemande Willi Betz

IL EST RARE que des dirigeants patronaux montrent du doigt les pratiques de l'un des leurs. Pourtant, jeudi 28 octobre, dans la matinée, ce sont bien les responsables de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) qui ont dénoncé ce qu'ils appellent le « syndrome Willi Betz », une maladie qui, selon eux, met en péril leur profession. Estimant qu'aucun médecin n'est actuellement en mesure de les soigner, les représentants de la FNTR ont établi eux-mêmes leur diagnostic en demandant à un consultant de se pencher sur l'origine de la maladie.

M. Betz est un chef d'entreprise allemand visionnaire : fondateur, en 1945, d'une société de transports de marchandises, il lance ses ca-

mions sur les routes européennes dès les années 50 et sur celles du Proche-Orient dans les années 60. Jusque là, rien à redire. Mais en 1994, M. Betz rachète une entreprise bulgare, mise sur le marché par le gouvernement, et s'engage à préserver l'emploi des 4 000 chauffeurs. Or, depuis, les camions jaunes et bleus et blancs et jaunes et bleus de M. Betz ne cessent de sillonner l'Europe et en particulier la France, en offrant des tarifs imbattables.

Selon les calculs de la FNTR, un chauffeur bulgare est payé 4 500 francs brut par mois, contre 18 000 francs pour un « grand routier » français. Même en tenant compte des frais de route plus élevés (1 750 francs chez Willi Betz,

350 francs pour un Français), M. Betz peut s'offrir le luxe d'installer deux conducteurs par camion tout en restant nettement moins cher que les Français.

RELIÉS PAR SATELLITE

Le risque est d'autant plus réel que M. Betz a mis sur pied une organisation extrêmement performante. Malgré des filiales dans la plupart des pays européens, l'exploitation du système de transport est assurée par une organisation centrale située en Allemagne. Comme tous les camions sont reliés par satellite, le centre allemand d'exploitation peut gérer ses 8 000 camions de manière particulièrement efficiente.

La FNTR reconnaît que Willi

Betz n'est pas un négrier. Il paraît même que ses chauffeurs gagnent davantage que le ministre bulgare des transports ! Pour la FNTR, M. Betz inspire un sentiment d'admiration mais aussi de crainte.

La FNTR veut surtout obliger les autorités françaises et européennes à réagir, car l'entreprise Betz semble utiliser au mieux une situation juridique confuse. Théoriquement, la directive européenne sur le détachement impose aux entreprises de rémunérer les salariés au tarif du pays dans lequel ils travaillent. Mais que se passe-t-il dans le transport si l'activité est exercée par une filiale d'un pays extracommunautaire ? La réponse semble incertaine. De plus, Willi Betz paraît se servir d'un article du

droit du travail allemand qui accorde un certain délai à une entreprise pour appliquer la directive sur le détachement.

Sur ce dossier, qui obsède la profession depuis environ un an, et qui, une fois n'est pas coutume, unit patronat et syndicats, l'attitude des autorités politiques est hésitante. Il y a quelques mois, le ministère des transports expliquait qu'on ne pouvait pas souhaiter le développement des pays d'Europe centrale et s'opposer à des pratiques apparemment légales qui favorisent, qu'on le veuille ou non, le pouvoir d'achat des Bulgares, nos clients de demain. Mais face à la pression croissante des professionnels, le discours se veut plus ferme.

Il y a quelques jours, Jean-

Claude Gayssot, ministre des transports, annonçait qu'il allait suivre ce dossier de près. Un projet de circulaire est en préparation.

De son côté, la Commission européenne demande aux Etats d'effectuer un point juridique sur ce qui est légal et ce qui ne l'est pas. Elle a aussi interpellé la fédération patronale européenne des transports sur le sujet. Les syndicats montent à leur tour au créneau : les 8 et 9 novembre, leur fédération européenne se penchera sur la question. Le cas Willi Betz, symbole de l'avant-garde technologique et d'une forme de dumping social, risque vite de devenir un cas d'école.

Frédéric Lemaitre

Valeo et Bosch s'allient au Japon pour profiter de l'ouverture de Nissan

L'alliance « pèse » 2,6 milliards d'euros

NOËL GOUTARD, le PDG de Valeo, deuxième équipementier automobile français, est bien décidé à tirer parti de toutes les opportunités créées au Japon par l'entrée de Renault dans le capital de Nissan. Une semaine après avoir signé un accord de joint-venture avec un équipementier japonais dans les transmissions et les embrayages (*Le Monde* du 22 octobre), Valeo récidive, avec une tout autre ampleur, dans le domaine des équipements thermiques. Le groupe a signé, mercredi 27 octobre, un protocole d'accord avec l'équipementier nippon Zexel, filiale à 50,6% du groupe allemand Bosch et l'un des grands fournisseurs de Nissan en injection d'essence, en chauffage et en climatisation.

Deux joint-ventures et des participations croisées vont être concrétisées entre Valeo et Zexel d'ici au début de l'an 2000, en vue de regrouper l'ensemble des activités dans le « thermique » (refroidissement moteur d'une part, chauffage et climatisation d'autre part) à travers le monde. Cet ensemble de 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires compte seize usines et emploie 5 500 personnes dans cinq pays (Japon, Etats-Unis, Corée du Sud, Thaïlande, Chine). Valeo va ainsi renforcer sa position de leader mondial du thermique moteur, et devenir « l'un des trois principaux acteurs mondiaux » dans un des domaines les plus prometteurs : la climatisation. Bosch, de son côté, garde l'activité d'injection d'essence de Zexel.

M. Goutard fait d'une pierre plusieurs coups. Il implante enfin industriellement Valeo au Japon ; et, en vieil adepte de la « taille critique », le PDG confirme ses ambitions de forte croissance pour Valeo. « En 1988, le marché automobile mondial pesait 450 milliards de dollars et se partageait entre 30 000 fournisseurs. Aujourd'hui, il est approximativement à 950 milliards de dollars et nous ne sommes plus que 8 000 fournisseurs. D'ici 2005, ce nombre sera tombé à environ 2 000, dont une vingtaine dépasseront les 10 milliards de dollars de chiffre d'affaires », prophétise-t-il.

PARTAGE D'INTÉRÊTS

Valeo fera évidemment partie de ce « top 20 » : « Après nos dernières alliances et acquisitions, nous sommes déjà à 8,5 milliards d'euros [9 milliards de dollars] ». Quant au « pas de deux » ainsi esquissé avec le groupe Bosch, numéro un européen, M. Goutard ne veut y voir rien d'autre que « le partage d'intérêts communs » avec l'équipementier allemand « dans le cadre de nos stratégies respectives ».

Même s'il reconnaît que les méga-fusions en cours chez les constructeurs poussent leurs fournisseurs dans la même direction. Ce sera l'une des équations stratégiques que devra résoudre son successeur désigné, André Navarri, lorsqu'il prendra les rênes de Valeo d'ici un an.

Pascal Galinier

Un rapport parlementaire critique la réforme des arsenaux de l'Etat

LE RAPPORTEUR de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Jean-Yves Le Drian (PS, Morbihan), n'exclut pas « un scénario catastrophe » pour l'avenir de la direction des constructions navales (DCN), c'est-à-dire les arsenaux de l'Etat. Dans un document rendu public jeudi matin 28 octobre, M. Le Drian redoute que « certains acteurs français ne soient pas suffisamment conscients du risque » encouru lors du projet de réorganisation de la DCN, qui est « une déstructuration à court terme » des chantiers navals militaires.

Alain Richard, ministre de la défense, se prépare à publier une série d'arrêtés visant à transformer la DCN - six établissements employant aujourd'hui 18 550 salariés - en un service à compétence nationale (SCN). Ce nouveau statut a pour effet de sortir la DCN du giron de la délégation générale pour l'armement (DGA), pour la rattacher directement au ministre et pour, en principe, lui donner une souplesse accrue de gestion, de façon à ce qu'elle puisse organiser les arsenaux en « branches » susceptibles de conclure des partenariats ou des alliances en France et à l'étranger.

M. Le Drian constate que toutes les tentatives pour faire évoluer la DCN vers une gestion d'entreprise, en lui conservant son statut de compte de commerce, ont échoué en raison des « rigidités » et des « blocages » qui n'ont pas permis d'assouplir les procédures de son fonctionnement, en particulier pour la passation des marchés et la conquête de débouchés. « La DCN, regrette le rapporteur, n'a pas de

culture de marché, elle n'a pas la connaissance de ses coûts et elle ne dispose pas encore d'une comptabilité analytique. »

En mai dernier, M. Richard n'a pas retenu l'option de transformer la DCN en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), devant les réticences manifestées par la DGA, le ministère de l'économie et des finances et par une grande partie des personnels des arsenaux.

« UNE CERTAINE DÉCEPTION »

Le rapporteur parlementaire estime néanmoins que le nouveau statut « ne desserre pas les contraintes, puisque la DCN reste une administration ». « La seule différence, note M. Le Drian, sera la séparation avec la DGA, qui demeurera cependant le client essentiel et qui continuera à détenir un pouvoir de tutelle. » Les différentes catégories de personnels considéreront que le statut de SCN « est insuffisant pour leur assurer que l'avenir de la DCN est garanti et pour les mobiliser sur un projet d'entreprise ». En fait, le député PS juge que « cette réforme suscite, au mieux, une certaine déception ».

M. Le Drian regrette que le gouvernement n'ait pas choisi une option plus radicale, qui aurait consisté à créer une société nationale, à partir d'un rapprochement entre Thomson-CSF et « le pôle le plus dynamique de la DCN », dont l'ambition aurait dû être la maîtrise d'œuvre des plates-formes et des systèmes de combat adaptés.

Jacques Isnard

La compagnie israélienne El Al commande ses premiers Airbus

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de la compagnie aérienne israélienne El Al a brisé un tabou, mercredi 27 octobre, en annonçant son intention d'acheter trois ou quatre Airbus A-330-200, pour la première fois de son histoire, pour remplacer des Boeing 767. El Al aurait notamment obtenu l'engagement d'Airbus d'investir à hauteur de 50 % du montant de la commande dans l'économie israélienne, avec notamment l'association au futur programme européen de gros porteur A-3XX. Mais la compagnie aérienne israélienne a pris soin de ménager son fournisseur traditionnel en commandant à l'américain Boeing trois bi-réacteur 777. Avec 3 milliards de dollars par an, Israël est le principal bénéficiaire de l'aide américaine à l'étranger.

Le dérapage du crédit dans la zone euro augmente la probabilité d'une hausse des taux

La BCE pourrait prendre des décisions dans ce sens dès le début du mois de novembre

Les statistiques monétaires dans la zone euro publiées mercredi 27 octobre ont indiqué une augmentation rapide de la distribution de cré-

dit. Selon les investisseurs, ces données pourraient inciter la Banque centrale européenne (BCE) à relever son taux directeur lors de sa

prochaine réunion du 4 novembre. Actuellement fixé à 2,5 %, ce taux pourrait être porté à 3 %.

LA PROBABILITÉ d'une hausse du taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE) a nettement augmenté, mercredi 27 octobre, avec la publication des statistiques monétaires dans la zone euro. La distribution de crédit au secteur privé a progressé de 10,5 %, sur un an, au mois de septembre, un rythme élevé. De son côté, l'agrégat de monnaie M3, qui comprend les pièces, les billets en circulation, les placements financiers à court terme, c'est-à-dire l'argent immédiatement disponible pour l'achat de biens, a augmenté, sur un an, de 6,1 %. Ce chiffre est nettement supérieur à la référence de 4,5 % que s'est fixée la BCE pour cet indicateur auquel elle attache beaucoup d'importance. Fidèle à une logique monétariste, la banque centrale considère que l'inflation est avant tout un phénomène monétaire et la conséquence d'une surabondance de liquidités dans l'économie.

« Nous avons besoin de preuves plus décisives avant de passer à l'action » et de relever les taux, avait

affirmé le président de la BCE, Wim Duisenberg, début octobre. Pour de nombreux analystes, les données monétaires publiées mercredi pourraient constituer ces fameuses « preuves décisives ». Selon une enquête réalisée mercredi par l'agence Reuters auprès de vingt-quatre économistes, dix-sept d'entre eux prévoient une augmentation du taux de refinancement de la BCE, aujourd'hui fixé à 2,5 %, dès sa réunion du 4 novembre.

PAS D'UNANIMITÉ

Depuis plusieurs mois, les dirigeants de l'institut d'émission ont préparé la communauté financière à un tel geste. Tout en insistant sur la progression rapide du crédit, ils ont souligné l'accélération de la croissance économique dans la zone euro. Dans ce contexte, le maintien de conditions de crédit très souples ne serait plus justifié, surtout dans un environnement marqué par une remontée des prix du pétrole.

Cette voie « restrictive » ne fait toutefois pas l'unanimité. Nombre

d'experts estiment qu'une action de la BCE serait prématurée. Ils mettent en avant la fragilité du redémarrage économique dans la zone euro : la consommation des ménages en France a reculé en septembre ; en Allemagne, le climat des affaires, après plusieurs mois d'amélioration, s'est stabilisé. Ils mettent aussi en avant l'absence d'inflation (1,2 %) et le niveau extrêmement élevé du taux de chômage sur le Vieux Continent (10,2 %).

Il y a quelques semaines, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) Michel Camdessus avait exhorté la BCE à ne pas « étrangler » la reprise. C'est en Allemagne, qui se retrouve à la traîne par rapport à ses partenaires en matière de croissance, que l'hostilité à une hausse des taux apparaît la plus grande. Les six principaux instituts de conjoncture du pays jugent que, pour empêcher une reprise de l'inflation dans la zone euro, un relèvement d'un demi-point du taux directeur de la BCE dans la « première moitié de l'an 2000 » serait

suffisant. Même analyse du côté de la fédération des banques privées allemandes (BdB) ou encore à la Deutsche Bank, le premier établissement financier du pays. Quant au ministre allemand des finances, Hans Eichel, il affirme qu'une hausse des taux de la BCE serait impuissante à lutter contre l'inflation importée. Le président de la Bundesbank, Oskar Welteke, apparaît lui-même très réservé sur la nécessité de procéder à un resserrement rapide de la politique monétaire dans la zone euro. Enfin, le chef économiste allemand - de la BCE, Otmar Issing, a affirmé, jeudi, dans un entretien au *Wall Street Journal*, que la forte croissance de l'agrégat monétaire M3 annoncée la veille n'entraînerait pas de « réaction mécanique » de la part de l'institut d'émission.

Les investisseurs parient toutefois sur le fait que le point de vue allemand sera mis en minorité, début novembre, lors du conseil de la BCE - ce qui constituerait une grande première.

Pierre-Antoine Delhommais

► FRANCFORT ► ► Karl Fischer va échanger ses actions contre des actions pour créer



- j'ai fait le choix de l'évolution, ... et vous ?

En apportant ses titres Hoechst à l'Offre Publique d'Echange lancée par Rhône-Poulenc (1,333 action Hoechst contre une action Rhône-Poulenc), Karl Fischer a choisi de participer à la construction d'Aventis. L'offre d'échange, qui se déroule en ce moment et sera fermée le 26 novembre prochain, constitue une des dernières étapes de la fusion entre Rhône-Poulenc et Hoechst, déjà plébiscitée par les actionnaires des deux Groupes en juillet dernier. Son succès permettra d'entamer les dernières procédures conduisant à la création d'Aventis. Ce nouveau groupe, leader mondial dans les Sciences de la Vie, sera un acteur clé des grandes évolutions scientifiques du 21ème siècle.

Si vous êtes actionnaire de Hoechst, vous devez prendre contact avec votre intermédiaire financier. Une note d'opération n°99-1309 visée par la COB le 22 octobre 1999 est à votre disposition auprès de celui-ci.

www.rhone-poulenc.com

Lagardère vise la minorité de blocage dans Multithématiques

Tandis que les négociations entre Vivendi-Canal+ et le groupe Lagardère seraient bouclées pour CanalSatellite, elles butent encore sur une prise de participation de 34 % dans Multithématiques

LES DISCUSSIONS « *avancent à grands pas* ». Selon des échos des deux bords, les pourparlers, entamés depuis plusieurs semaines, entre Vivendi-Canal+ et le groupe Lagardère semblent proches de déboucher sur un accord permettant l'arrivée de Lagardère Médias dans les tours de table des filiales du groupe, CanalSatellite et Multithématiques. Toutefois, l'annonce officielle des fiançailles « *pourrait prendre encore quinze jours* », fait savoir un proche des négociations.

Des deux côtés, la double prise de participations de Lagardère Médias est désormais acquise. Alourdi par un endettement de 14,2 milliards d'euros (93,1 milliards de francs), éreinté par les marchés où le titre Vivendi a perdu 28 % depuis février (*Le Monde* du 22 octobre), le groupe de Jean-Marie Messier peut trouver dans la vente de ses parts dans le bouquet numérique CanalSatellite et l'éditeur de chaînes Multithématiques une salubre opportunité financière.

Avec 1,25 million d'abonnés, CanalSatellite est évalué à un peu plus de 10 milliards de francs. Cal-

culés à cette aune, les 20 % détenus par Vivendi pourraient lui rapporter environ 2 milliards de francs (305 millions d'euros). Mais certaines modalités font problème. Il en irait ainsi de la minorité de blocage qu'Arnaud Lagardère exigerait pour conclure. Outre une position-clé, l'obtention de cette minorité de blocage dans le capital de CanalSatellite comme dans celui de Multithématiques permettrait au groupe Lagardère de « *valoriser au maximum sa position vis-à-vis du marché* », fait-on savoir dans l'orbite du groupe. Dans le cas contraire, la sanction de la Bourse pourrait être l'application d'une décote d'actionnaire minoritaire évaluée entre 30 % et 40 %.

Du côté de Canal+, certains laissent entendre que le dossier CanalSatellite « *est pratiquement bouclé* ». Le retrait annoncé de Time Warner du capital du bouquet a simplifié la donne. Le départ de l'américain laisse Canal+ et Vivendi seuls présents dans le tour de table de CanalSatellite, avec toute latitude pour y accueillir un nouveau partenaire. Désormais,

dit-on dans l'entourage des négociateurs, « *les aspects pratiques et la hauteur de la participation de Lagardère Médias dans CanalSatellite seraient déjà acquis* ».

Le volet Multithématiques demanderait, en revanche, plus de doigté. Une entrée dans l'éditeur de chaînes thématiques est un enjeu stratégique majeur pour le groupe Lagardère.

GROSLIER INTERACTIVE AU POT ?

Ce dernier « *aurait compris qu'il aurait du mal à éditer tout seul ses chaînes thématiques* », confie un proche. De plus, « *la seule rentabilité possible pour les futures thématiques du groupe passe par une diffusion sur plusieurs marchés européens car, sur le marché français, ces programmes ne percevront pas plus de 70 centimes par mois et par abonné* ».

Un pied dans Multithématiques assurerait l'avenir de ces chaînes. L'éditeur de programmes, contrôlé par Canal+ (30,2 %), Liberty Médias (30,2 %), Havas Images (30,2 %) et la Caisse des dépôts et consignations (10 %), et dirigé par Michel Thoulouze, patron de l'in-

ternational de la chaîne cryptée, est le vecteur idéal pour s'implanter partout sur le Vieux continent et viser la rentabilité. Evalué à 5 milliards de francs (762 millions d'euros), Multithématiques édite 21 chaînes sur les pays européens les plus solvables, tels que l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne ou la Pologne.

A l'évidence, Canal+ et M. Thoulouze n'ont aucune intention de brader ou de perdre le contrôle de Multithématiques. Mais Lagardère doit y trouver sa place. Avec 34 % – la minorité de blocage –, il en deviendrait le premier actionnaire, une position difficilement acceptable. Plusieurs hypothèses sont en discussion. L'une d'elles organiserait une manière de cloisonnement des champs d'activités des actuels managers et des nouveaux arrivants. En clair, l'actuel portefeuille de programmes édités par Multithématiques resterait sous la coupe de Michel Thoulouze et de ses équipes. Tous les nouveaux programmes seraient dirigés par ceux qui en auront eu l'initiative. En préalable, une petite réorganisation est à prévoir à la tête de

Multithématiques, où un directeur de la stratégie et du développement devrait être nommé.

Pour conserver son leadership dans le tour de table de Multithématiques, Canal+ pourrait y nouer un pacte d'actionnaires avec Liberty Médias. John Malone, PDG du groupe américain, aurait été sollicité il y a quelques jours. Une autre éventualité consisterait à revoir les participations de la chaîne cryptée et de Liberty Médias pour confier à Canal+ la place de premier actionnaire. Ce dernier mouvement pourrait être mené en liaison avec UPC. Le câble-opérateur néerlandais, qui frappe à la porte de la chaîne cryptée pour y reprendre 9 % du capital détenus par Vivendi, ainsi que la majorité du réseau câblé NC Numéricable, compte Liberty Médias parmi ses actionnaires. Enfin, pour emporter la décision, Lagardère pourrait mettre au pot l'éditeur américain Groslier et sa filiale multimédia Groslier Interactive qui, selon certains, seraient « *revendiqués par Jean-Marie Messier* ».

Guy Dutheil

Une publicité contre le « dérapage » de la justice

LA PUBLICITÉ est désormais aussi utilisée, en France, pour critiquer les décisions de justice. Après le petit fabricant d'aspirateurs Tyson, qui fut l'un des premiers à utiliser la publicité pour faire valoir ses droits, après une décision en référé, c'est au tour de deux grandes entreprises, le fabricant de pneus Continental et la société Speedy, d'investir, dans un encart d'une pleine page, publié dans *Le Monde* du jeudi 28 octobre, le procureur du tribunal de grande instance de Strasbourg, Edmond Stenger.

La mécanique de communication, montée en huit jours par l'agence Euro RSCG Works (Havas Advertising), a démarré le 27 octobre par une première annonce. Sur cette page de couleur noire, intitulée « *Affaire du pneu Speedy/Continental: c'est la justice qui a dérapé* », Jacques Dreux, le directeur général de Continental France, et Gilles Chauveau, PDG de Speedy Europe, rappellent brièvement les faits: un automobiliste strasbourgeois porte plainte contre X... « *pour tromperie sur la marchandise* », après qu'un pneu neuf fabriqué par Continental et vendu par Speedy s'est déchiré, le 31 août, sur une autoroute en Gironde.

Il s'agit ensuite « *le procureur [qui] s'empresse de déclarer devant la presse écrite et audiovisuelle que la totalité des pneus saisis présente une défectuosité grave* ». L'intervention du procureur, le 2 septembre, à l'AFP, largement reprise par les médias, « *a fait faire un bond en arrière à notre image, nous avons perdu 7 % de chiffre d'affaires en septembre par rapport à l'an dernier* », confie Gilles Chauveau au *Monde*.

CAMPAGNE TÉLÉVISÉE

L'annonce affirme, sur la base d'une expertise commandée par le juge d'instruction, Thierry Reve-neau, dont le procureur ne connaissait pas, mercredi 27 octobre, le contenu, que trois experts auraient établi « *de façon certaine* » que les produits et prestations des deux entreprises sont « *hors de cause* »: « *Comment un procureur, conscient de son autorité, peut-il se permettre de porter des accusations graves à la télévision, devant des millions de personnes, sans s'être assuré de la fiabilité des informations qu'il diffuse ?* », interrogent les deux patrons, qui estiment qu'« *un grave préjudice et un impact moral irréparable* » ont été causés par cette « *attitude désinvolte qui met à mal la réputation des entreprises* ».

La tenue d'une conférence de presse, organisée au pied levé par les cabinets de relations publiques Edelman (Continental) et Euro RSCG Corporate (Speedy) à l'Automobile Club de France, est également annoncée dans la publicité. Sur les conseils de leurs experts en communication, les deux marques s'associeront ensuite pour proposer, via une campagne télévisée qui démarrera le 9 novembre, la vérification gratuite du gonflage des pneus.

Le tout vise à augmenter la notoriété des deux marques en annihilant les conséquences négatives de l'intervention du procureur. « *Le procédé permet de dédoubler l'événement, en transformant un événement accidentel qui met en cause les deux entreprises en événement de communication qui met en cause le fonctionnement de la justice, analyse Fabrice d'Almeida, maître de conférences à l'université Paris X-Nanterre. C'est le renversement de la charge de la preuve.* »

Florence Amalou

Un climat de malaise se développe à France 3

LE CLIMAT est proche de la crise dans plusieurs stations régionales de France 3, qui attend toujours l'arrivée de son directeur général, Rémy Pflimlin. Alors que, comme dans les autres sociétés de l'audiovisuel public, les négociations sur les 35 heures sont interrompues, la rédaction nationale a voté, mardi 26 octobre, une motion de défiance contre sa direction, par 112 voix, sur 141 journalistes présents. Elle condamne « *le plan d'action et les nominations* » intervenus à la suite du séminaire du 11 septembre. Ce vote, le second en quatre mois, intervient à la veille de la réunion du comité d'entreprise.

Après la grève de la semaine dernière, la situation n'est toujours pas résolue à Bordeaux où les collaborateurs contestent leur directeur régional (*Le Monde* du 20 octobre). Et alors que le comité central d'entreprise se tenait, mercredi 27 octobre, à Dijon, sous la présidence de Marc Tessier, PDG de France Télévision, les personnels de Besançon se sont mis en grève.

Le CSA a auditionné les candidats pour une télévision à Bordeaux

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) a auditionné, mardi 26 octobre, les représentants des deux groupes qui ont répondu à l'appel à candidatures lancé le 30 avril, pour une télévision locale à Bordeaux, qui devrait diffuser au moins deux heures de production fraîche par jour. Les premiers à s'exprimer ont été les représentants de TVM Gironde, émanation du journal *Sud-Ouest*, qui détient 48,92 % d'un capital où sont par ailleurs présents des établissements financiers, des associations et des professionnels de la communication. Dotée d'un budget de 20 millions de francs (3 millions d'euros), cette entreprise devrait trouver son équilibre au bout de la quatrième année, grâce à la publicité locale et nationale.

Le second projet, TV7 Bordeaux, a été mis au point par six partenaires, ayant des activités dans l'information, la publicité ou les nouvelles technologies de la région. Leur ambition est de réaliser un chiffre d'affaires de 5 millions de francs, uniquement avec la publicité locale et d'atteindre la rentabilité au bout de trois années.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE**: Jean-Dominique Pretet remplace Rémy Pflimlin à la tête de *L'Alsace*. M. Pflimlin a été nommé directeur général de France 3. Jean-Dominique Pretet était délégué général de *Midi Libre*, après avoir été à la direction du quotidien de Montpellier et PDG de *L'Indépendant*. Né en 1943, M. Pretet avait occupé différents postes à la Fédération nationale de la presse française et au Syndicat de la presse quotidienne régionale, avant de rejoindre *Midi Libre* en 1983.

■ **Le quotidien Nice-Matin supprime son édition** dans les Alpes-de-Haute-Provence (20 000 exemplaires). Trois autres journaux sont distribués dans ce département: *La Provence* – propriété du groupe Hachette, comme *Nice-Matin* –, *La Marseillaise* et *Le Dauphiné libéré*.

■ **PUBLICITÉ**: Publicis a repris deux agences américaines, Gramercy Group (marketing direct et promotion des ventes) et Lobsenz-stevens (relations publiques) et va les fusionner dans une nouvelle entité, Publicis Dialog, basée à New York.

■ **L'Union des annonceurs (UDA) demande de nouveau à France Télévision** de « *revoir sa copie* » pour son offre d'espace publicitaire aux enchères. L'UDA considère, dans un communiqué publié mercredi 27 octobre, que le système proposé ne correspond pas aux conditions de la loi Sapin.

A NOS LECTEURS

Collectionnez les unes de l'an 2000

1^{ER} JANVIER 2000

Les "Unes" de l'An 2000

Le Portfolio 2000 : la collection de chaque première page originale de plus de 20 grands quotidiens nationaux et régionaux, dont le vôtre, imprimées dans la nuit du 1er janvier 2000. Les «Unes originales» sont rassemblées dans une superbe pochette «Portfolio», accompagnées d'un Certificat d'Authenticité.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A retourner avec votre règlement à : **PRODIGE'S - 51 rue de Prony - 75017 Paris**

Je régle aujourd'hui ma commande de [] exemplaire(s) de «Portfolio 2000» au prix unitaire de 245 F (fras de port inclus)

Par chèque à l'ordre de PRODIGE'S

Par carte bancaire N° [] Expire le : []

M. Nom : [] Prénom : []

Mme Adresse : []

Mlle

Code postal [] Ville : [] MO

Date : [] Signature : []



Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant

La chute du mur de Berlin

C'était il y a dix ans. Dans une série en six épisodes, retour sur l'année 1989 et les événements qui ont précipité l'effondrement du bloc socialiste

Du lundi 1^{er} novembre au samedi 6 novembre

Le Monde daté 2

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MICRO-ORDINATEURS** : les constructeurs de micro-ordinateurs Compaq, Dell et Gateway s'apprentent à commercialiser une nouvelle génération de PC qui n'inclurait pas le système d'exploitation Windows 98 qui équipe actuellement près de 90 % du parc d'ordinateurs personnels, selon le *Wall Street Journal* du 28 octobre.

● **TOTAL** : le groupe pétrolier français a annoncé détenir 94,93 % du capital d'Elf Aquitaine, à l'issue de l'offre publique d'échange (*lire page 18*).

SERVICES

■ **EAU** : Dominique Voynet, ministre de l'environnement, a annoncé, jeudi, une réforme de la politique de l'eau. Les modes de calcul des redevances affectées aux agences de l'eau seraient changés, afin d'assurer une plus grande équité entre les différents usagers (particuliers, industrie, agriculture). La taxe sur les polluants va être étendue aux produits phytosanitaires.

● **GE CAPITAL** : la société GE Capital UIS, filiale du groupe américain General Electric, et la société immobilière française Atemi ont annoncé, mercredi, l'acquisition d'un portefeuille d'immobilier d'habitation d'une valeur de 500 millions de francs.

● **CONTRÔLE AÉRIEN** : aucun avion ne décollait ni n'atterrissait jeudi à l'aéroport de Brest (Finistère), où les contrôleurs aériens observent une grève de 24 heures, depuis 8 h 00, pour protester contre une réorganisation du contrôle aérien dans le département.

FINANCE

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : la banque française a annoncé, mercredi, le lancement de *So-genactif*, une offre de services (hébergement de sites, transactions sécurisées et transport des marchandises) destinée à aider les entreprises à se lancer dans le commerce électronique.

● **EASDAQ** : le marché paneuropéen des valeurs de croissance a annoncé l'entrée à son capital d'ETrade, le courtier en ligne américain. Ce dernier apporte 3,2 millions d'euros, qui viennent s'ajouter aux 22,8 millions amenés, en juillet, par les financiers Knight Trimark, Morgan

Stanley, Goldman Sachs et Trade-point.

● **INA** : le groupe d'assurances italien a annoncé, mercredi, son intention de céder des participations jugées non stratégiques et de mettre en place un programme de rachat d'actions, dans le cadre de mesures de défense contre l'OPA/OPE hostile de Generali, qui a reçu le feu vert de la Banque d'Italie.

● **NORWICH UNION** : l'assureur britannique a annoncé, mercredi 27 octobre, avoir engagé des négociations « exclusives » avec la caisse d'épargne catalane Caixa sur une possible « alliance de grande portée » dans l'assurance.

● **CDC** : parallèlement à la filialisation de ses métiers concurrentiels (*Le Monde* du 28 octobre), Daniel Lebègue, directeur général de la CDC, va consacrer 6 milliards de francs de ses plus-values exceptionnelles aux missions d'intérêt général, dont la moitié au fonds de réserve pour les retraites et l'autre moitié à la politique de la ville.

● **ASSURANCE-VIE** : la collecte en France devrait progresser de 5 % en 1999, après un recul de 15 % l'an dernier, et a de bonnes perspectives à long terme, indique l'agence de notation financière Moody's dans une étude sur l'assurance-vie en France.

RÉSULTATS

● **AMAZON.COM** : le magasin américain en ligne a annoncé un déficit de 86 millions de dollars pour le troisième trimestre 1999, contre une perte nette de 24 millions de dollars sur la même période de 1998. Si l'on tient compte de l'ensemble des charges liées aux diverses acquisitions effectuées, la perte nette est de 197 millions de dollars. Le chiffre d'affaires a atteint 356 millions, en progression de 132 %.

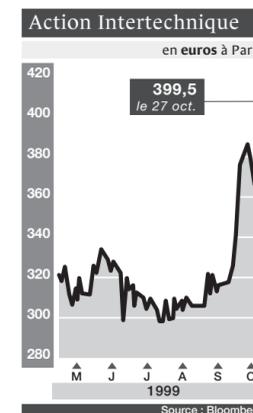
● **HEWLETT-PACKARD** : le groupe américain d'informatique a lancé, mercredi, un avertissement sur les résultats du quatrième trimestre à venir, en raison de problèmes persistants dans les ventes d'ordinateurs aux entreprises. L'action a reculé de 13 %.

● **DEUTSCHE TELEKOM** : l'opérateur téléphonique allemand a annoncé, jeudi 28 octobre, une baisse de 19 % de son bénéfice net sur les neuf premiers mois de 1999, à 1,25 milliard d'euros. Sur la même période, son chiffre d'affaires a reculé de 3 %.

VALEUR DU JOUR

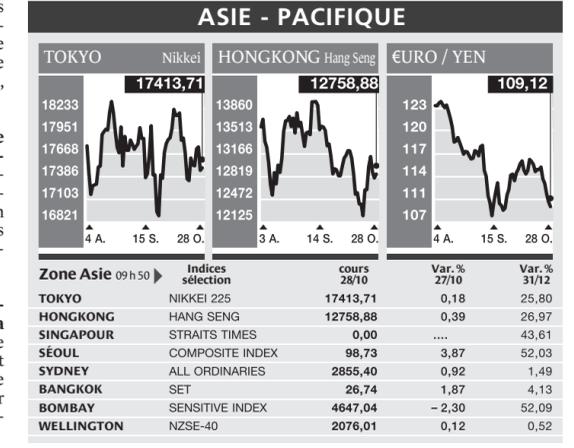
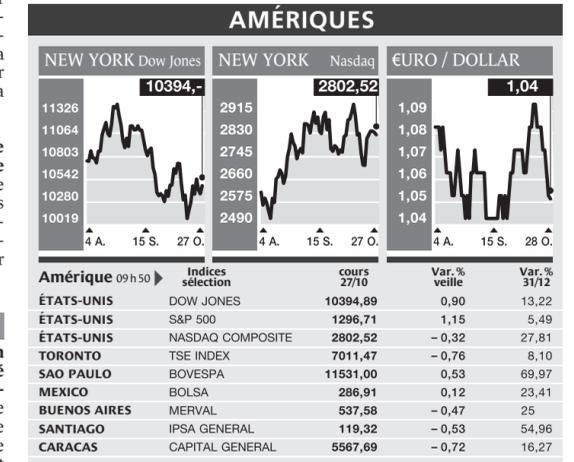
Zodiac rachète Intertek

APRÈS plusieurs semaines de rumeurs et de hausse spéculative de la valeur, l'équipementier aéronautique Intertek a été finalement racheté, mercredi 27 octobre, par le groupe Zodiac (équipements pour les industries aéronautiques et nautiques). Zodiac a annoncé le rachat simultané des parts du groupe Bolloré (32,18 % du capital) et du groupe Dassault Industries (31,25 %), pour un montant total de 295,3 millions d'euros (1,9 milliard de francs), et le prochain lancement d'une OPA sur le solde du capital. L'opération rapportera une plus-value immédiate de quelque 7,3 millions d'euros pour Bolloré, qui avait fait monter sa participation cet été, et de 7,1 millions d'euros pour Dassault. Les actionnaires minoritaires, dont le fondateur du groupe Jacques Maillat (5 % du capital), devraient donc recevoir 420 euros par action, soit une prime de 5 % par rapport au dernier cours (399,5 euros) et une plus-value de 60 % par rapport au début de l'année. Cette opération crée un équipementier aéronautique français majeur, pesant 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires, dont 73 % à l'exportation. Le nouveau-né sera en position de leader mondial dans une dizaine de domaines : toboggans d'évacuation, sièges passagers, systèmes sanitaires embarqués, systèmes parachutes, systèmes de gestion de carburant, systèmes oxygène, systèmes électriques et hydrauliques, téléméasures. Inter-



technique, qui fabrique notamment les systèmes de commandes et de signalisation des postes de pilotage des Airbus et les systèmes d'oxygène à bord et de circulation du carburant, a réalisé, en 1998, un résultat net de 15,5 millions d'euros pour un chiffre d'affaires consolidé de 332,3 millions. Zodiac, qui fabrique également les célèbres bateaux pneumatiques, devrait réaliser sur son exercice 1998-1999 un résultat net de près de 56,4 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de près de 838 millions. Le groupe de Jean-Louis Gérondau, dont le taux d'endettement sur capitaux propres devrait grimper à 1,6, n'est pas non plus à l'abri d'une OPA, avec près des deux tiers de son capital dans le public.

Christophe Jakubyszyn



SUR LES MARCHÉS

PARIS

DANS LE SILLAGE de Wall Street, la Bourse de Paris a ouvert, jeudi 28 octobre, en hausse de 0,45 %, l'indice CAC 40 s'affichant à 4 716,39 points. Mercredi 27 octobre, le CAC 40 avait terminé en baisse de 0,25 % à 4 695,05 points, dans un marché indécis, dominé par les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt en Europe. Ces craintes avaient été ravivées par la progression plus forte que prévu de la masse monétaire dans la zone euro.

FRANCFORT

A LA DIFFÉRENCE de la place de Paris, la Bourse de Francfort a ouvert en très légère baisse jeudi, l'indice X-DAX cédant 0,06 % à 5 360,58 points.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES a ouvert en baisse, jeudi, l'indice Footsie des cent principales valeurs perdant 0,18 % à 6 034,1 points. La place britannique avait perdu 0,76 % mercredi, affectée notamment par le recul des valeurs bancaires.

TOKYO

LA BOURSE DE TOKYO s'est légèrement redressée jeudi 28 octobre, nombre d'investisseurs revenant à l'achat, encouragés par la reprise de Wall Street. Mais la progression a été limitée, les investisseurs s'inquiétant de l'évolution du taux de change du yen contre le dollar. L'indice Nikkei 225 a gagné 0,18 % à 17 413,71 points.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a clôturé, mercredi 27 octobre, en hausse de 92,76 points, soit 0,90 %, à 10 394,89 points. Le marché était nerveux après la publication des résultats de sociétés de haute technologie. L'indice composite du Nasdaq, qui regroupe bon nombre d'actions de ce secteur, a abandonné 0,32 % à 2 802,48 points.

TAUX

APRÈS être vivement remontés la veille, les marchés obligataires européens reprenaient leur souffle à l'ouverture jeudi 28 octobre. Les rendements des emprunts d'Etat à 10 ans se situaient à 5,41 % en France et à 5,30 % en Allemagne. Dans une interview au *Wall Street Journal*, l'économiste en chef de la Banque centrale européenne, Otmar Issing, a déclaré que la BCE ne réagirait pas mécaniquement à la statistique de la masse monétaire M3, semant le doute dans l'esprit des opérateurs qui s'étaient persuadés qu'elle relèverait ses taux, après la forte progression de M3.

MONNAIES

LE DOLLAR ne parvenait pas à se redresser face au yen, jeudi matin, et se négociait à 104,25 yens. Le vice-ministre des finances japonais chargé des affaires internationales, Haruhiko Kurodo, a estimé que la remontée du yen était « excessive face, à la fois, au dollar et à l'euro ». La devise européenne restait faible face au dollar à 1,0504 dollar.

ÉCONOMIE

Internet stimule la croissance américaine

L'ÉCONOMIE de l'Internet pèse déjà plus, aux Etats-Unis, que les télécommunications ou les transports aériens, alors qu'une société sur trois du secteur n'existait pas encore avant 1996, selon une étude sponsorisée par Cisco Systems, rendue publique mercredi 27 octobre. L'économie de l'Internet devrait représenter un chiffre d'affaires de 507 milliards de dollars (469,44 milliards d'euros) en 1999, contre 300 milliards de dollars de revenus pour les télécommunications et 355 milliards pour le secteur aérien. Le chiffre d'affaires de l'économie de l'Internet a progressé de 68 % sur un an. Les 200 milliards de dollars additionnels qu'elle va générer en 1999 devraient compter pour une bonne partie dans la croissance attendue de 340 milliards de dollars du PIB américain, cette année, indique l'étude.

■ **Le nombre de mises en chantier de logements en 2000 aux Etats-Unis va accusé une chute de 7,5 % à 1,535 million de chantiers, et progressera ensuite de seulement 0,4 % en 2001 à 1,540 million d'unités, affirme l'Association nationale du bâtiment résidentiel. En 1999, les mises en chantier devraient atteindre une progression de 2,2 % à 1,659 million d'unités.**

■ **Les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont accusé une baisse de 1,3 % en septembre, après une hausse de 1 % en août, a indiqué le département américain du commerce, mercredi. Sur un an, les commandes ont augmenté de 5,6 %.**

■ **L'économie américaine « ne montre pas de signe majeur de ralentissement », malgré la durée presque record de son expansion, a estimé, mercredi, Cathy Minehan, présidente de la Banque de réserve fédérale de Boston. « Savoir si cette croissance va continuer, sans doute à un rythme plus modéré, dépend de la façon dont on va gérer la menace de surchauffe », a-t-elle ajouté.**

■ **Les Etats-Unis ont réalisé durant l'année fiscale 1999 un excédent budgétaire de 123 milliards de dollars, et ont apuré, au cours des deux dernières années, 128 milliards de dollars de dette publique, a indiqué, mercredi, la Maison Blanche. En pourcentage du PIB, cet excédent est le plus important depuis 1951.**

■ **CANADA** : l'indice des prix des matières premières a enregistré une poussée de 16,1 % en septembre par rapport à septembre

1998, tandis que l'indice des prix des produits industriels a augmenté en septembre de 3,1 % par rapport à l'an dernier, selon Statistique Canada. Cette progression s'est faite « en raison principalement de la hausse marquée du prix du pétrole brut et d'une légère hausse du prix des métaux non ferreux », indique l'Agence de statistiques nationale.

■ **UNION EUROPÉENNE** : la balance des opérations courantes a enregistré un excédent de 10,3 milliards d'euros au deuxième trimestre 1999, contre un déficit de 2,5 milliards d'euros au premier trimestre 1999, a annoncé mercredi Eurostat.

■ **FRANCE** : les réductions d'impôt accordées dans le cadre de l'impôt sur le revenu ont coûté plus de 30 milliards de francs à l'Etat en 1998, selon un rapport de Bercy. Ces réductions d'impôt représentent près de 10 % des recettes de l'impôt sur le revenu en 1998, qui se sont élevées à 304 milliards de francs.

■ **HONGRIE** : le produit intérieur brut a progressé de 3,8 % au second trimestre 1999 par rapport à la même période de l'an dernier, a annoncé mercredi le Bureau central des statistiques. La hausse atteint 3,6 % pour le premier semestre, comparé au premier semestre de 1998.

■ **Le taux de chômage en Hongrie est descendu à 6,6 % en septembre par rapport à 6,8 % en août, a indiqué mercredi l'Office central des statistiques. Au cours du troisième trimestre, le taux de chômage a été de 7 % contre 7,5 % à la même période de l'année précédente.**

■ **POLOGNE** : le déficit de la balance des paiements courants va dépasser 7 % du produit intérieur brut en 1999, a annoncé mercredi une responsable du comité de politique monétaire de la Banque de Pologne. Le déficit était de 4,3 % l'an dernier. La devise polonaise a violemment réagi à cette annonce, chutant de 1,1 %.

■ **MARCHÉS ÉMERGENTS** : l'OCDE estime que ces pays doivent développer des marchés obligataires nationaux plus solides, pour réduire le risque de nouvelles crises financières. « La confiance des investisseurs dans les marchés revient graduellement », note l'OCDE, qui indique que les flux bruts de financements privés vers les marchés émergents sont passés à 74,5 milliards de dollars sur les six premiers mois de 1999, soit une hausse de 50 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	1,5245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,88774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97680
FRANC BELGE (10)	4,03289	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
COURONNE DANOISE	7,46334	COUR. NORVÉGIENNE	8,2295
COUR. SUÉDOISE	8,6380	COURONNE TCHÈQUE	36,607
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6327	DOLLAR CANADIEN	1,5540
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0725	DRACHME GRECQUE	330,05
FLORENT HONGROIS	25,13	ZLOTY POLONAIS	4,4318

Cours de change croisés					
28/10 09h50	Cours DOLLAR	Cours YEN/100	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE
DOLLAR	1,04855	0,96085	1,04855	0,15977	1,64300
YEN	104,07500	0,96085	109,12000	16,64500	171,05000
EURO	0,95370	0,91642	0,95370	0,15245	1,56710
FRANC	6,25910	6,00945	6,55957	10,27845	4,09830
LIVRE	0,60864	0,58460	0,63815	0,09725	0,39875
FRANC SUISSE	1,52740	1,46735	1,60130	0,24415	2,50810

Taux d'intérêt (%)				
Taux 27/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,80	2,74	5,46	6,01
ALLEMAGNE	2,70	3,26	5,33	5,92
GDE-BRETAG	4,75	6,45	5,65	4,65
ITALIE	2,70	3,20	5,60	6,16
JAPON	0,05	0,04	1,83	2,62
ÉTATS-UNIS	5,28	5,15	6,21	6,35
SUISSE	0,63	1,78	3,56	4,58
PAYS-BAS	2,65	3,20	5,48	6,06

Cours de change croisés			
28/10 09h50	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE
EURO	1,04855	0,15977	1,64300
FRANC	6,55957	10,27845	4,09830
LIVRE	0,60864	0,09725	0,39875
FRANC SUISSE	1,52740	1,60130	2,50810

Taux d'intérêt (%)			
Taux 27/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans
FRANCE	2,80	2,74	5,46
ALLEMAGNE	2,70	3,26	5,33
GDE-BRETAG	4,75	6,45	5,65
ITALIE	2,70	3,20	5,60
JAPON	0,05	0,04	1,83
ÉTATS-UNIS	5,28	5,15	6,21
SUISSE	0,63	1,78	3,56
PAYS-BAS	2,65	3,20	5,48

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr/bourse)

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre de la National Westminster Bank a perdu 35 pence à 1374 pence, mercredi 27 octobre, alors que celui de son prédateur, la Bank of Scotland, qui a lancé une offre publique d'échange sur elle, a progressé de 3 pence à 718,5 pence.

INA, a pris 0,88 % à 29,92 euros, tandis que celui d'INA, qui examine de possibles mesures de défense de son capital, s'est apprécié de 1,32 % à 2,845 euros.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Automobile and Banques.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Conglomérats and Télécommunications.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Produits de base and Construction.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Services financiers and Services collectifs.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Produits de base and Construction.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Services financiers and Services collectifs.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Produits de base and Construction.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Services financiers and Services collectifs.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Produits de base and Construction.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Services financiers and Services collectifs.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Produits de base and Construction.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and 28/10 10h 06. Includes sections for Services financiers and Services collectifs.

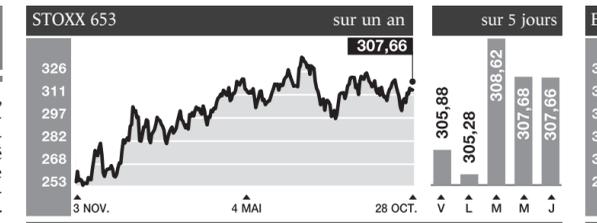


Table of stock prices for various companies including COURTALDUS TEXT, DT.LUTTHANS N, ELECTROLUX-B, etc.

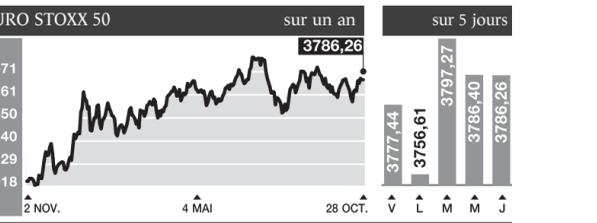


Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, AGF/RM, ALIANZA ASS, etc.

Table of stock prices for various companies including ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB PARTI, ABB PARTI, ABB PARTI, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER RGI-A, CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER RGI-A, CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER RGI-A, CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

Advertisement for 'LES NOUVELLES TECHNOLOGIES Avec INTERACTIF' with website www.lemonde.fr/aietek/

Table of stock prices for various companies including CEPSA, ELF AQUITAINE, ENI, etc.

Table of stock prices for various companies including 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table of stock prices for various companies including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

Table of stock prices for various companies including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REC, etc.

Table of stock prices for various companies including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for various companies including B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for various companies including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CARDIO CONTROL, etc.

Table of stock prices for various companies including AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies including ENVIPO HD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOH HLD, etc.

Table of stock prices for various companies including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AXTRON, GRAPHISOFT NV, etc.

Table of stock prices for various companies including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

Table of stock prices for various companies including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REC, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO: CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

LE MONDE / VENDREDI 29 OCTOBRE 1999 / 23

VALEURS FRANÇAISES

● La Bourse a apprécié l'annonce faite par l'équipe-mentier français Valeo qui va créer une société commune avec son homologue japonais Zexel Corp dans le domaine des systèmes thermiques pour l'automobile (lire page 19). L'action Valeo gagnait 1,11 % à 68,25 euros, jeudi 28 octobre au matin.

● Les opérateurs n'ont pas sanctionné le groupe Moulins, qui a fait part d'un recul de 3,4 % de son chiffre d'affaires, au premier semestre de son exercice 1999/2000. Son cours de Bourse gagnait 0,88 % à 9,17 euros, en début de matinée, jeudi.

● L'action Vivendi progressait, jeudi matin, de 0,4 % à 68,25 euros, après une hausse, la veille, de 2,1 %. Le titre fait l'objet d'importantes transactions hors Bourse, ces derniers jours. Mardi soir, 6 millions de titres, soit 1 % du capital, ont été échangés en dehors du marché sous forme d'application. Peu de temps après, deux autres applications de 696 000 et 90 000 actions ont été enregistrées, alimentant les rumeurs sur l'entrée possible au capital d'un groupe industriel.

● Le cours de Bourse d'Eridania Béghin-Say abandonnait 0,28 % à 105,7 euros, jeudi, dans la première heure de cotation. Les gestionnaires qui répliquent les performances de l'indice vendaient la valeur, à la veille de sa sortie dans la composition de l'indice CAC 40, au profit de Bouygues.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 28 OCTOBRE Cours relevés à 09 h 50

Table of stock market data for France, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like B.N.P. (F.P.), Renault, and others.

Table of stock market data for Europe, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like BIC, B.S., B.N.P., and others.

Table of stock market data for International markets, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like American Express, A.T.T., and others.

Table of stock market data for International markets, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like American Express, A.T.T., and others.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 27 OCTOBRE

Table of stock market data for Nouveau Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like ADL PARTNER, AB SOFT, and others.

SECONDE MARCHÉ

JEUDI 28 OCTOBRE

Table of stock market data for Second Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like ADALPHARMA, ASSUR.BQ.POP, and others.

SECONDE MARCHÉ

JEUDI 28 OCTOBRE

Table of stock market data for Second Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like ADA, AIGLE, ALGECO, and others.

SECONDE MARCHÉ

JEUDI 28 OCTOBRE

Table of stock market data for Second Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like ACTILION PEA ÉQUILIBRE, ACTILION PRUDENCE, and others.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 27 octobre

Table of SICAV FCP data, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various funds like ÉCUR. CAPITALISATION, ÉCUR. DYNAMIQUE, and others.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 27 octobre

Table of SICAV FCP data, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various funds like ÉCUR. CAPITALISATION, ÉCUR. DYNAMIQUE, and others.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 27 octobre

Table of SICAV FCP data, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various funds like ÉCUR. CAPITALISATION, ÉCUR. DYNAMIQUE, and others.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 27 octobre

Table of SICAV FCP data, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various funds like ÉCUR. CAPITALISATION, ÉCUR. DYNAMIQUE, and others.

CDC Asset Management

LIVRET B. INV.D. PEA

Table of CDC Asset Management data, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various funds like MULTI-PROMOTEURS, NORD SUD DÉVELOP. C., and others.

CDC Asset Management

LIVRET B. INV.D. PEA

Table of CDC Asset Management data, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various funds like MULTI-PROMOTEURS, NORD SUD DÉVELOP. C., and others.

CDC Asset Management

LIVRET B. INV.D. PEA

Table of CDC Asset Management data, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various funds like MULTI-PROMOTEURS, NORD SUD DÉVELOP. C., and others.

CDC Asset Management

LIVRET B. INV.D. PEA

Table of CDC Asset Management data, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various funds like MULTI-PROMOTEURS, NORD SUD DÉVELOP. C., and others.

(Publicité)

Nouvelle Bora Break TDI* 115. Boîte 6 vitesses. Même chez Volkswagen on n'a jamais fait mieux.



SECONDE MARCHÉ

JEUDI 28 OCTOBRE

Table of stock market data for Second Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like ADA, AIGLE, ALGECO, and others.

SECONDE MARCHÉ

JEUDI 28 OCTOBRE

Table of stock market data for Second Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like ACTILION PEA ÉQUILIBRE, ACTILION PRUDENCE, and others.

SECONDE MARCHÉ

JEUDI 28 OCTOBRE

Table of stock market data for Second Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like ACTILION PEA ÉQUILIBRE, ACTILION PRUDENCE, and others.

SECONDE MARCHÉ

JEUDI 28 OCTOBRE

Table of stock market data for Second Marché, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like ACTILION PEA ÉQUILIBRE, ACTILION PRUDENCE, and others.

* Hors fraude. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SCIENCES La découverte des groupes tissulaires (ou molécules HLA) par Jean Dausset valut à ce dernier le prix Nobel en 1980. ● DIX-NEUF ANS plus tard, tous les gènes de

leur « centre de contrôle génétique », le complexe majeur d'histocompatibilité (CMH), encore appelé « système HLA », ont été séquencés chez l'homme et le poulet. ● SITUÉ sur le

bras court des chromosomes humains numéro 6, il gouverne notre système immunitaire et intervient donc dans les maladies auto-immunes et l'allergie. ● LES TRANSPLANTATIONS d'or-

ganes ont pu progresser grâce à la compréhension du rôle qu'il joue dans la reconnaissance par notre corps des cellules étrangères. ● LA COMPARAISON du CMH humain et de

celui, beaucoup plus simple, du poulet devrait permettre de comprendre l'évolution de ce mécanisme biologique majeur, sorte de « logiciel » du système immunitaire des vertébrés.

Découverte des bases génétiques de la reconnaissance du soi

Avec le séquençage complet de la structure du « complexe majeur d'histocompatibilité », une étape fondamentale du décryptage du patrimoine génétique humain est franchie, ouvrant de nouveaux horizons thérapeutiques concernant des maladies liées au dysfonctionnement du système immunitaire

LE SÉQUENÇAGE – publié dans l'édition du 28 octobre de l'hebdomadaire *Nature* – de l'ensemble de la région qui, sur le bras court du chromosome humain numéro 6, contient les multiples gènes impliqués dans la reconnaissance du soi et du non-soi (complexe majeur d'histocompatibilité [CMH]) ne constitue pas seulement la dernière démonstration en date de la puissance des outils dont disposent aujourd'hui les spécialistes de génétique moléculaire. C'est aussi le fruit d'une quête commencée en 1936, lorsque Peter Gorer a découvert le premier antigène h2 du poulet et dans laquelle la recherche française s'est, avec les travaux du professeur Jean Daus-

set, prix Nobel de médecine 1980, fort brillamment illustrée. « On sait maintenant que le système HLA [le CMH est aussi appelé système HLA en référence aux molécules Human leucocyte antigen (HLA) qu'il contient] est porté sur la sixième paire de chromosomes. On ignore cependant s'il s'agit du petit ou du grand bras », écrivait, en 1976, le professeur Dausset dans les colonnes de *La Nouvelle Presse médicale*. Vingt-trois ans plus tard, on sait tout de la structure de ce système fort de 3,6 millions d'éléments unitaires (soit un millième de l'ensemble du génome humain). « Le système HLA s'est constitué pour répondre et s'adapter à la diversité du monde extérieur parasitaire, bactérien et viral notamment,

POLYMORPHISME

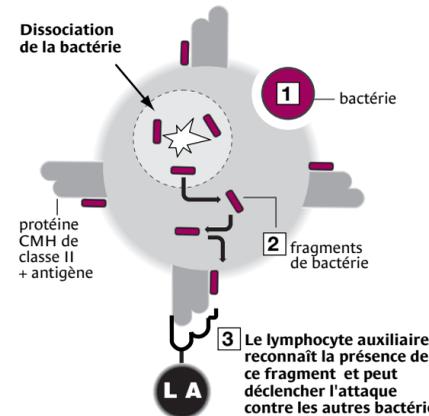
Pour le professeur Bernard Jordan (Unité 136 de l'Inserm, spécialisée dans les recherches en immunologie), qui fut, en 1982, à l'origine du clonage et du séquençage du premier gène de ce complexe, les généticiens se sont également passionnés pour cette région du génome à cause des très grandes différences existant dans sa structure entre les individus (polymorphisme). « Cela laissait imaginer qu'il y avait peut-être des mécanismes particuliers à l'origine de ce phénomène, mécanismes que l'on pouvait espérer découvrir en séquençant la totalité de la région », explique-t-il. Plusieurs projets de séquençage du système HLA n'avaient, ces dernières années, pas pu être menés à leur terme et il aura fallu différents progrès et des améliorations importantes, en vitesse et en puissance, des techniques de décryptage pour y parvenir.

Pour le professeur Charron, plus de trente ans après la première description de l'existence d'une association d'un polymorphisme HLA avec une maladie (il s'agissait de la maladie de Hodgkin), il est aujourd'hui parfaitement démon-

Le système immunitaire en action

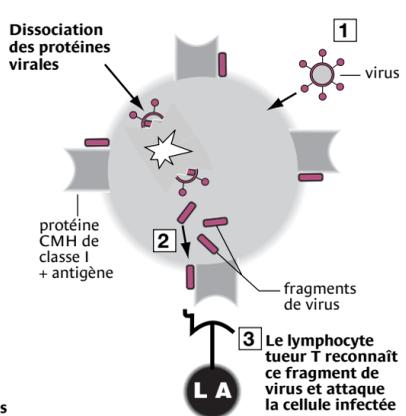
Cellule absorbant une bactérie

Une bactérie est absorbée par la cellule [1]. Elle est ensuite dissociée en de petits fragments de protéines [2]. Puis ceux-ci s'unissent à la surface de la cellule à d'autres protéines, dites CMH de classe II. L'association d'un antigène et d'un des CMH est reconnue par les lymphocytes auxiliaires qui aident d'autres lymphocytes, les B, à produire des anticorps contre la bactérie [3].



Cellule infectée par un virus

Une cellule est infectée par un virus [1]. A l'intérieur de la cellule, les protéines de ce virus sont dissociées en de petits fragments qui s'unissent à d'autres protéines, dites CMH de classe I [2]. L'association d'un antigène et d'un des CMH de classe I est alors reconnue par les lymphocytes tueurs T [3] qui tuent alors la cellule infectée.



Source : EL PAIS

mesure où l'on peut penser que c'est la diversité de la population humaine qui nous a permis d'avoir des survivants lors de toutes les épidémies virales auxquelles l'humanité a été confrontée au cours de son histoire. » Les immunologistes soulignent cependant le paradoxe qui veut que l'on dispose aujourd'hui de la cartographie exhaustive du système HLA provenant d'une personne (celle sur le génome de laquelle les recherches ont été faites) alors même que cette région est celle qui, immunité oblige, présente les plus grandes différences structurelles entre les individus.

THÉRAPIE GÉNÉTIQUE

La question se pose de savoir de quelle manière, et dans quels délais, ce type de découverte fondamentale pourra se traduire par des progrès médicaux. Depuis 1982 et le premier séquençage d'un gène du système HLA, on a beaucoup appris sur la cascade des événements moléculaires qui se situent en aval de la synthèse des protéines synthétisées par les gènes de la région. Mais les biologistes restent aujourd'hui très prudents.

« On peut raisonnablement penser que ce travail viendra compléter, grâce à la thérapie génique notamment, les applications déjà développées dans ce domaine, explique le professeur Charron. Mais il faut souligner que nous sommes là dans un cas de figure très intéressant compte tenu des controverses actuelles sur le coût et l'intérêt du décryptage exhaustif du génome humain. Nous allons, en effet, enfin savoir, dans les années qui viennent, à quoi pourra concrètement servir le fait de disposer du séquençage complet d'un grand système biologique. »

Jean-Yves Nau

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.



set, prix Nobel de médecine 1980, fort brillamment illustrée.

« On sait maintenant que le système HLA [le CMH est aussi appelé système HLA en référence aux molécules Human leucocyte antigen (HLA) qu'il contient] est porté sur la sixième paire de chromosomes. On ignore cependant s'il s'agit du petit ou du grand bras », écrivait, en 1976, le professeur Dausset dans les colonnes de *La Nouvelle Presse médicale*. Vingt-trois ans plus tard, on sait tout de la structure de ce système fort de 3,6 millions d'éléments unitaires (soit un millième de l'ensemble du génome humain).

« Le système HLA s'est constitué pour répondre et s'adapter à la diversité du monde extérieur parasitaire, bactérien et viral notamment,

De nombreuses maladies concernées

Les affections pour lesquelles des liens avec certaines caractéristiques du système HLA ont pu être établis et confirmés (grâce à de nouveaux critères, plus rigoureux que par le passé) sont, à la fois, nombreuses et extraordinairement variées. C'est notamment le cas des spondylarthropathies et, notamment, de la spondylarthrite ankylosante (90 % des personnes victimes de cette maladie très handicapante sont dites HLA B 27), ce qui fournit une aide diagnostique non négligeable. Le diabète juvénile non insulino-dépendant est également concerné, laissant envisager de possibles interventions thérapeutiques précoces. On sait également que le système HLA est impliqué dans la prédisposition génétique à l'arthrite rhumatoïde, certaines caractéristiques semblant d'autre part associées aux formes les plus graves et les plus érosives de la maladie.

La sclérose en plaques, la maladie de Basedow, la narcolepsie, la maladie coeliaque et celle dite de Behcet sont également à un titre ou à un autre associées à certains profils caractéristiques du système HLA.

tré que ce complexe est le principal système génétique de susceptibilité (ou à l'inverse de résistance) à de nombreuses maladies. L'identification progressive des gènes présents dans cette région chromosomique et les progrès considérables en matière de typage ont permis d'établir de nombreuses associations entre tel ou tel « type HLA » et telle ou telle maladie.

Le rôle de l'identité HLA en matière de transplantation d'organes est également aujourd'hui bien documenté. C'est ainsi, par exemple, qu'en matière de greffes de rein on observe un taux de survie à dix ans de 50 % dans le groupe des malades chez lesquels on a pu respecter au mieux les règles de l'histocompatibilité. Ce taux n'est que de 30 % chez les ma-

lades greffés sans tenir compte du respect de ces règles. Le taux de survie à dix ans atteint 74 % lorsque la greffe est effectuée entre des germains (frères ou sœurs) ayant hérité d'un système HLA identique. Des questions très importantes se posent, d'autre part, en ce qui concerne la manière dont on peut ou non respecter les règles d'histocompatibilité en matière de greffes de moelle osseuse.

RÉSERVOIR DE SÉQUENCES

C'est dans ce contexte que s'inscrit la publication de *Nature*, qui correspond au premier séquençage complet d'une région aussi vaste, et médicalement aussi importante, du patrimoine génétique humain. Il est ainsi bien établi que, dans cette région, coexistent des

gènes fonctionnels et d'autres qui, apparemment, ne le sont pas et que l'on a baptisés « pseudogènes ». Les généticiens supposent depuis longtemps, sans en avoir la preuve, que ces derniers interviennent dans les mécanismes du polymorphisme, constituant en quelque sorte un réservoir de séquences pour modifier les gènes fonctionnels.

« Le fait de pouvoir disposer de l'inventaire de tous ces pseudogènes avec leur structure complète, ainsi que l'inventaire des gènes qui ne semblent pas impliqués dans les mécanismes d'histocompatibilité, va nous permettre de tester ces hypothèses, explique le professeur Jordan. C'est là une question relativement importante, pour les immunologistes notamment, dans la

Comment les cellules présentent au monde leurs secrets intimes

LE CORPS HUMAIN adulte est formé de milliards de cellules, dont chacune a une fonction spécifique. La plupart de ces cellules sont équipées d'un système d'alarme, de sorte qu'en cas de danger elles mobilisent les cellules de notre système immunitaire. Ces forces armées purgent le corps des agents pathogènes et infectieux.

Une cellule en difficulté doit en général s'en remettre à l'action de certains globules blancs, les lymphocytes B ou les lymphocytes auxiliaires et tueurs T. Si les lym-

phocytes B – avec l'aide modeste des lymphocytes T – peuvent orchestrer une riposte contre des agresseurs à l'extérieur de nos cellules, telles que les bactéries, elles ont du mal à éliminer les virus qui se cachent à l'intérieur. C'est le rôle des lymphocytes tueurs T de débarrasser et d'éliminer les cellules infectées par les virus.

Les cellules communiquent avec leurs voisins par l'intermédiaire des protéines qui font saillie à leur surface, émettant des informations sur leur état. Les protéines CMH de classe I et de classe II, qui codent

des gènes du complexe majeur d'histocompatibilité (CMH), attirent l'attention des lymphocytes T et les informent de ce qui se produit. Les CMH de classe I préviennent les cellules tueuses, et les CMH de classe II les auxiliaires T. Comment ?

Des milliers de protéines veillent à ce que les cellules soient en mesure d'accomplir leur tâche. Afin de s'assurer de la qualité de ces protéines et de reconstituer les stocks, les cellules détruisent en permanence les plus vieilles et les remplacent par de nouvelles. Certaines cellules spécialisées absorbent aussi des matériaux de leur environnement, dont elles rejettent les débris de la même façon.

BOUQUET COLORÉ

Cette opération aboutit à la formation de deux sortes de débris : les uns provenant des protéines de l'intérieur de la cellule, les autres de la matière qui l'entourait. Les protéines CMH de classes I et II échantillonnent ces dépôts et les recueillent avec une grande délicatesse. Les CMH de classe I « s'occupent » des protéines qui se trouvaient à l'intérieur de la cellule et les CMH de classe II des fragments extérieurs.

Les protéines CMH se déplacent ensuite en direction de la membrane des cellules et répartissent leur chargement à sa surface afin qu'il soit examiné par les cellules T. Ce processus porte le nom de « présentation des antigènes ». Chaque protéine CMH de classe I ou II présente un fragment de protéine différent, de sorte que sur chaque cellule des milliers de ces protéines font saillie. L'extérieur des cellules est ainsi hérissé d'un bouquet coloré de protéines CMH, qui chacune déploie ses trésors. Cet ensemble donne une

idée très précise des protéines produites à un moment donné dans une cellule donnée, ainsi que de celles qui se trouvent dans son voisinage.

Les lymphocytes auxiliaires et tueurs circulent en permanence dans tout l'organisme et inspectent le contenu des protéines CMH, effectuant ainsi un relevé de ce qui se produit, ainsi que du moment et du lieu.

Mais que se passe-t-il en présence de bactéries ? Quand des cellules par ailleurs saines absorbent des protéines bactériennes, ces protéines sont découpées en petits morceaux, des peptides, correspondant aux protéines CMH de classe II. Quand des lymphocytes auxiliaires T localisent un tel ensemble porteur de ce type de débris bactérien, elles entrent en action et incitent les lymphocytes B à fabriquer des anticorps. Ces anticorps suivent les bactéries et s'assurent de leur expulsion de l'organisme.

Les virus, en revanche, usent, ou plutôt abusent, de nos cellules afin de se reproduire. Ils y injectent leurs gènes et exploitent les mécanismes existants pour les traduire en protéines. De temps à autre, ces protéines s'assemblent en virus complets, et sortent précipitamment de la cellule, mais c'est pour se réintroduire aussitôt dans une autre, hors de portée des anticorps. Cependant, comme les protéines normales à l'intérieur de la cellule, les protéines virales sont de temps à autre mises en pièces et leurs fragments récupérés par les protéines CMH de classe I. Quand cette dernière présente un reste de virus à un lymphocyte tueur T, il entre en action et détruit la cellule squattée en même temps que le virus, espère-t-on.

Marie-Thérèse Heemels

ON ESTIME à 3 milliards le nombre des nucléotides de l'ADN du génome humain. Ils sont formés de quatre bases, ou « lettres » (A pour adénine, C pour cytosine, G pour guanine, T pour thymine), associées à un sucre et un phosphate.

Ces nucléotides s'arrangent en séquences qui composent les gènes de notre génome. De nombreuses équipes internationales s'efforcent de toutes les déchiffrer pour les déposer dans des banques de données qui ne cessent de s'enrichir. Parallèlement, d'autres équipes travaillent de la même façon sur la souris, la mouche du vinaigre, sur deux poissons, sur un nématode, sur le riz, le blé et une mauvaise herbe du nom d'*Arabidopsis*. Le génome de la levure du boulanger est déjà complètement décrypté, de même que celui de bon nombre de bactéries et de virus.

Qu'est-ce qu'un brin d'AGCT va nous apprendre de plus que la biologie traditionnelle ? La réponse

dépend de l'organisme considéré et de ce qui intéresse chaque scientifique, mais il en est une sur laquelle tout le monde s'accorde : l'« évolution ». Les fossiles peuvent informer les paléontologues de l'évolution du squelette et, indirectement, du type d'animal auquel il appartient. Avec beaucoup de chance, il leur arrive de tomber sur des fossiles qui ont gardé l'empreinte de tissus mous, tel que le muscle.

CONTRASTE FRAPPANT

Mais s'agissant du « logiciel » biologique, comme par exemple le système immunitaire des vertébrés, les seules informations que l'on peut obtenir viennent de la comparaison entre les systèmes immunitaires des organismes d'aujourd'hui et l'ADN qui les code.

Tous les groupes tissulaires – ou molécules HLA (pour Human Leucocyte Antigen) – sont présents dans le Complexe majeur d'histocompatibilité (CMH). Les sé-

quences complètes de l'ADN du CMH chez l'homme et chez le poulet publiées par *Nature* permettent aux immunologistes de les comparer et d'étudier l'évolution de cette partie essentielle du système immunitaire des vertébrés.

Ces deux séquences ne pouvaient présenter de contraste plus frappant. Le CMH du poulet est environné de 92 000 bases d'ADN et ne comporte que 19 gènes très serrés, dont presque tous sont impliqués dans la fonction fondamentale du CMH qu'est la fabrication d'antigènes et la présentation par la cellule infectée d'un ensemble reconnu et attaqué par les lymphocytes T.

Chez l'homme, le domaine CMH comporte en revanche près de 4 millions de bases et contient à peu près 180 gènes fonctionnels, dont 40 % environ sont impliqués dans les mécanismes du système immunitaire. L'organisation de base des gènes CMH classiques demeure, même si leur duplication au

Eleanor Lawrence

Voilà pourquoi France 3 est la chaîne la plus regardée à 19 h.

Forte d'un réseau de diffusion exceptionnel et grâce à l'articulation de ses décrochages locaux et régionaux, France 3 vous offre une richesse et une qualité d'information uniques en France. Une information de proximité, riche et pertinente, attentive aux exigences du public : plus d'un téléspectateur sur deux est fidèle au 19/20, et souvent plus de deux sur trois aux éditions locales.

Première rédaction sur le territoire avec plus de 1100 journalistes et 131 rendez-vous quotidiens d'information, France 3 vous propose un choix de journaux et de magazines sur tous

les sujets qui vous concernent. A tout moment vous retrouverez les sujets, textes et images, enrichis de dossiers d'actualité, sur le site Internet : www.france3.fr.

Un portrait chinois de Vivant Denon, aventurier du XVIII^e siècle

Le Louvre rend hommage dans plusieurs salles à celui qui fut son directeur

Pour marquer les multiples facettes et la carrière protéiforme de Dominique Vivant Denon, le Louvre rend hommage dans divers endroits à ce-

Dominique Vivant Denon

DOMINIQUE VIVANT DENON, L'ŒIL DE NAPOLÉON. Musée du Louvre (hall Napoléon, chapelle, aile Richelieu et chalcographie). Tél. : 01-40-20-51-51. Du jeudi au lundi, de 9 heures à 17 h 45 ; le mercredi, de 9 heures à 21 h 45. De 26 F (3,96 €) à 45 F (6,86 €). Jusqu'au 17 janvier 2000. Catalogue sous la direction de Pierre Rosenberg, RMN/diff. Le Seuil, 540 p., 450 F (68,60 €).

L'exposition consacrée à Vivant Denon se tient en plusieurs endroits du Louvre comme pour marquer le côté insaisissable de cet homme. Faut-il célébrer le dessinateur, l'écrivain, le voyageur, le diplomate, le collectionneur, le haut fonctionnaire ou le marchand d'art ? L'organisateur de cet hommage, Pierre Rosenberg, a voulu marquer de repères différents chaque étape de cette carrière protéiforme : pastiche d'une gravure de Rembrandt, vue du temple de Louxor, scène croquée dans une rue de Naples, effigie Taïno venue de Haïti, statuettes grecques saisies à Berlin, estampe licencieuse, service en porcelaine de Sèvres, primitifs italiens, registres de correspondance, fauteuil Empire « Retour d'Egypte »... Cet ensemble disparate finit par tracer une sorte de portrait chinois du personnage, célèbre hier, puis oublié, et dont on réédite aujourd'hui les livres et la correspondance.

Denon est lié au Louvre, dont il fut le directeur flamboyant. Il n'y consacra pourtant que treize ans d'une longue vie. L'homme est né bourguignon, en 1747, d'une famille aisée. A dix-sept ans, il vient à Paris pour se consacrer au dessin et fréquente l'atelier de Boucher. La cour de Versailles ne lui est pas étrangère puisqu'il décroche rapidement une charge de gentilhomme ordinaire du roi. En 1769, il

lui qui fut son directeur de 1802 à 1815. Dessinateur, écrivain, voyageur, diplomate, collectionneur, haut fonctionnaire et marchand d'art, cet

aventurier fut gentihomme du roi avant de célébrer la légende napoléonienne. On réédite aujourd'hui ses livres et sa correspondance.

d'Isabella Teotochi vont le retenir cinq ans à Venise. En 1793, soupçonné d'espionnage pour le compte de la jeune République française, il doit refaire ses bagages.

ZONES D'OMBRE

En France, il risque sa tête. La protection de David lui vaut d'être absous par la Convention. Il grave les costumes des représentants aux armées de la République. Pour améliorer son ordinaire, il devient marchand d'art, et publie, sans grand succès, un album de dessins érotiques – ses *Priapées*. Grâce à son amitié pour Joséphine de Beauharnais, il accompagne Bonaparte en Egypte. C'est le début de sa fortune. Les deux volumes qu'il rapporte de ce périple mouvementé – *La description de l'Egypte* – sont un best-seller européen. En 1802, il est nommé directeur du Louvre, puis directeur des arts, et enfin baron. Pendant treize ans son activité est débordante. Il accueille dans son musée les rapines artistiques des armées de la République et de l'Empire, n'hésitant pas à se rendre sur le terrain pour dépouiller couvents et palais. Il s'emploie aussi à

Une correspondance amoureuse

Vivant Denon a quarante et un ans et une vie déjà bien remplie quand il rencontre, en 1788, à Venise, Isabella Teotochi, jeune Grecque de vingt-huit ans mariée à un noble vénitien. Elle tient un salon réputé. Pendant cinq ans, Denon va vivre avec elle un amour sans orage. Ses courtes absences sont ponctuées par les lettres qu'il envoie à « Bettine » : « Il est sûr, chère amie, que nous nous aimons beaucoup plus que nous nous le disons, c'est un secret pour nous que toute l'Europe sait. »

A partir de 1793, contraint de repartir pour la France, il poursuit avec Isabella une correspondance ininterrompue jusqu'à sa mort. « Il manquait au beau et grand poème européen qu'est la vie de Denon, l'incendie qui flambe dans ces lettres », indique Fausta Garavini, qui présente plus de trois cents missives inédites découvertes en Italie, dans la bibliothèque municipale de Forlì.
★ *Lettres à Bettine*, de Vivant Denon, publiées sous la direction de Fausta Garavini, Actes Sud, 624 pages, 189 F (28,81 €).

Britten, un compositeur dans la mêlée de la guerre

BENJAMIN BRITTEN, *War Requiem* (textes de la messe des morts et poèmes de Wilfred Owen), avec Marina Mescheriakova (soprano), Ian Bostridge (ténor), Thomas Hampson (baryton), John Scott (orgue), Chœur des garçons de la cathédrale Saint-Paul, Orchestre et Chœur du Royal Opera House de Covent Garden, Bernard Haitink (direction). Théâtre du Châtelet, le 26 octobre à 20 heures.

Benjamin Britten, compositeur britannique

Le concert d'ouverture du nouveau cycle « Orchestres du monde » au Châtelet (en partenariat avec IMG Artists) aura résonné comme un coup de tonnerre. C'est en effet un cataclysme magnifique qui a déferlé, une musique de boue et de sang, déroutes et pitié. Après Elgar en 1915 (*The Spirit of England*) et Delius en 1916 (*Requiem à la mémoire des jeunes artistes tombés à la guerre*), le *consciencieux objector* Benjamin Britten mènera en 1962 sa propre bataille solitaire contre la guerre. Avec pour armée les forces vives du grand orchestre et des masses chorales, les larmes, accusatrices ou vengeresses, de l'archange Marina Mescheriakova. Avec pour témoins les textes poignants du

poète Wilfred Owen qu'incarnent les « soldats » Ian Bostridge et Thomas Hampson, sous le feu du peloton d'un orchestre de chambre. Toute guerre ayant ses victimes et ses anges, c'est à la pure vocalité d'un chœur d'enfants que sera dévolu le rôle de l'innocence sacrifiée.

FRESQUE D'APOCALYPSE

Cette sombre mêlée d'hommes en enfer sur la Terre comme au Ciel a le poids inexorable d'une fresque d'apocalypse, que la direction sobre et concentrée de Bernard Haitink sait pousser à son paroxysme et retenir au bord du silence. L'Orchestre de Covent Garden, redoutable d'efficacité, est une boîte de Pandore que Haitink manie avec une maîtrise olympienne – des premiers murmures balbutiés du *Requiem aeternam* jusqu'à l'insoutenable piétinement de fureur collective acclamant l'omnipotence du *Dominus deus sabaoth* (*sanctus*). Ian Bostridge est bien cet enfant perdu et souffrant. Son *Antienne pour une jeunesse condamnée* est d'une telle intensité juvénile qu'il nous semble apercevoir sur son visage « *cette pâleur des joues des jeunes filles* », ce « *linceul* » de ceux qui meurent sans secours. Si Thomas

Des souris, des hommes et des plantes

chargé de la *reconquista*, continue la mise au point d'une arme redoutable, quoique de portée encore non reconnue : le théâtre. Ce n'est pas sur la transplantation de souches théâtrales lointaines que les Fédérés fondent leurs espoirs, mais bien sur des cultures nouvelles, germées *in situ*. Semées après âpre labour, récoltées comme il se doit selon les techniques du jour, avant d'être testées sur les marchés locaux, elles devraient montrer leur vitalité à la ville. Et ouvrir à l'échange.

La dernière coproduction des Fédérés a parcouru sur place toute les étapes de la création. Sur la foi de ses travaux antérieurs, il a été décidé de confier à Sylvie Bruhat – auteur d'une dizaine de pièces intitulées notamment *Paille*, *L'Etat de nos campagnes*, *Le Troupeau* – l'écriture d'une œuvre nouvelle. A l'issue d'une résidence de plu-

Hampson paraît plus campé, c'est à l'image d'un colosse tombé à terre : le désespoir résigné, la mélancolie « *des clairons emplissant de tristesse l'air du soir* » (*Dies irae*), semblent contenir le deuil ancestral du monde. D'une grande droiture, sans contorsions ni inutile fracas, son interprétation (dans le *Sanctus* et plus encore le *Libera me*) a l'évidence de la beauté pure. A côté du beau visage tourmenté de Bostridge, Hampson semble comme frappé de la cécité de qui a vu l'irregardable.

Quant à Marina Mescheriakova (elle est la « voix » liturgique de l'homme face à son juge et son rédempteur), la naturelle portée dramatique de son timbre et la puissance de son émission en font une officiante tour à tour émouvante et terrible. Son *Lacrimosa* est tenu, les aigus, qu'ils soient à pleine voix ou filés aux confins du pianissimo sont absolument superbes. On ne pourra que s'incliner devant des chœurs à la hauteur d'une réputation sans faille (*pianissimi* à pleurer), saluer la performance du Chœur d'enfants (fraîcheur des timbres, perfection de l'émission), et d'un orchestre de chambre où se dire soliste n'est pas un vain mot.

Marie-Aude Roux

SORTIR

PARIS
Yulduz Usmanova <p>Agée de trente-six ans, la chanteuse ouzbèke Yulduz Usmanova a été découverte en 1984 par Gavhar Rahimova, l'une des stars d'Ouzbékistan. En 1991, Yulduz fait grosse impression lors du festival Voice of Asia à Alma-Ata, capitale du Kazakhstan. <i>Yulduz</i>, son quatrième album, enregistré à Amsterdam, illustre une nouvelle fois l'ambition de la chanteuse d'établir « <i>un pont entre l'Europe et l'Asie</i> ». <i>Le Divan du monde</i>, 75, rue des Martyrs, 9 €. <i>M^o Pigalle</i>. Le 28, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F. Exposition des projets lauréats du concours Ifa-EDF <p>Les résultats du concours organisé au printemps par l'IFA (Institut français d'architecture) et l'EDF, sur le thème « Confort, énergie et maison individuelle » sont présentés à l'Espace Elec. Les projets ont été établis sur deux sites : « Une maison unifamiliale en site rural dans le cap Corse » par Lacomat & Vassal (lauréats), P. Lombard, J. Moralès, S. Schurdi-Levrault, et « Un ensemble de maisons groupées en site périurbain dans la périphérie lyonnaise » par F. Drouot (lauréat), M. Faramond, P. Mottini, R. Ricciotti, Robain & Guieysse. <i>Espace Elec-CNIT, 92 la Défense. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures. Tél. : 01-41-26-56-46. Jusqu'au 29 octobre.</i> Jimmy Scott <p>« <i>L'homme à la voix d'ange</i> », comme le disait Lou Reed, l'un de ses admirateurs les plus fervents avec Ray Charles. Jimmy Scott, né en 1925, le corps brisé par la maladie, chanteur chez qui se mêlent le masculin et le féminin, touche et émeut par l'intensité avec laquelle il fait vivre les ballades. Il sera entouré d'un trio formé de Mike Kanan au piano, Hill Greene à la contrebasse, et Victor Jones à la batterie. <i>New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10 €.</i> <i>M^o Château-d'Eau. Les 29 et 30, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F. Dans le cadre du JVC Jazz Festival.</i></p></p></p>
MONTPELLIER
Cinéma méditerranéen <p>Douze longs-métrages et une quinzaine de courts sont en compétition pour cette 21^e édition de ce festival de Montpellier tourné vers la Méditerranée. Un hommage à Yves Montand, une rétrospective Nanni Moretti, un regard sur le cinéma iranien et syrien, et un voyage imaginaire dans deux mille ans d'aventures en Méditerranée en coproduction avec la Cinémathèque de Toulouse sont également prévus. <i>Bureau du Festival, 78, avenue du Pirée, 34 Montpellier. Du 29 octobre au 7 novembre. Tél. : 04-99-13-73-73.</i></p>
VILLERUPT
Festival du film italien <p>Cinquante-trois films seront proposés au public, soit dans le cadre de la rétrospective intitulée « 22 !... ! Carabinieri » et consacrée au polar dans le cinéma italien, soit au sein de la compétition, qui regroupe une sélection d'une dizaine de longs-métrages réalisés par de nouveaux réalisateurs italiens. Un panorama constitué d'une vingtaine de films rendra compte de la production italienne actuelle et trois prix seront décernés à des films non distribués en France. <i>Bureau du Festival, Pôle de l'image, 6, rue Clemenceau, BP8, 54 Villerupt. Du 29 octobre au 14 novembre. Tél. : 03-82-89-40-22.</i></p>

GUIDE

TROUVER SON FILM
Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)
VERNISSAGES
La Grâce baroque <p><i>Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7^e. M^o Rue-du-Bac. Tél. : 01-49-54-75-00. De 12 heures à 18 heures. Du 28 octobre au 26 janvier. 20 F.</i> Jean-Marc Nattier (1685-1766) <p><i>Musée et domaine national de Versailles (château), 78 Versailles. Tél. : 01-30-83-77-77. De 11 heures à 17 h 30. De 9 heures à 11 heures. Fermé lundi. Du 28 octobre au 30 janvier. 45 F.</i></p></p>
ENTRÉES IMMÉDIATES
Le Kiosque théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (plus 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Trilogie William Shakespeare <p>Carlo Cecchi (mise en scène). <i>Hamlet</i> (les 28 octobre et 4 novembre à 20 h 30) ; <i>Mesure pour mesure</i> (les 29 octobre et 5 novembre à 20 h 30) ; <i>Le Songe d'une nuit d'été</i> (les 30 octobre et 6 novembre à 20 h 30). Trilogie (les 31 octobre et 7 novembre à 14 h 30, 18 heures et 21 h 30). Dans le cadre du Festival d'automne. Spectacles en italien, surtitrés. <i>Manufacture des œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. M^o Mairie-d'Ivry. Tél. : 01-44-41-36-36. 110 F et 140 F. Trilogie : 300 F.</i> La Ribot <p><i>Mas Distriguidas. Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14^e. M^o Raspail. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-42-18-56-72. 30 F.</i> Carte blanche <p>à Christian Bourgault <p>Chorégraphies de Christian Bourgault. <i>Espace Michel-Simon, 36, rue de la République, 93 Noisy-le Grand. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-45-92-27-75. 130 F.</i> Orchestre philharmonique de Radio-France <p>Œuvres de Bartok, Berg et Stravinsky. Gidon Kremer (violon), Orchestre philharmonique de Radio-France, Michaël Schönwandt (direction). <i>Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 28, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 240 F.</i> Orchestre national de France <p>Mahler : <i>Symphonie n^o 6</i>. Pinchas Steinberg (direction).</p></p></p></p></p></p>
<i>Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 28, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.</i> Ensemble orchestral de Paris <p>Œuvres de Roussel, Poulenc et Mozart. Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Alexandre Tharaud (piano), David Stern (direction). <i>Amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-55-43-10-50. De 90 F à 130 F.</i> Journal d'un disparu <p>de Janacek : Ian Bostridge (ténor), Ruby Philogene (mezzo-soprano), Julius Drake (piano), Deborah Warner (mise en scène). <i>Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les 28, 29 et 30, à 20 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F. Spectacle en anglais, surtitré.</i> Roger Muraro (piano) <p>Œuvres de Bach, Bach-Liszt, Liszt et Bach-Busoni. <i>Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 29, à 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.</i> Peter Giron et Steve Browman Trio <p><i>Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 30^e. M^o Châtelet. Le 28, à 20 h 30 et 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.</i> Michael Brecker Band <p><i>New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 28, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.</i> Willy DeVille <p><i>Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Anvers. Le 28, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-78-05. 165 F.</i> Omar Sosa <p><i>Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Anvers. Le 28, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 110 F.</i> Maître Hachemi Guerouabi (Algérie) <p><i>Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. Le 28, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.</i> Florindo Alvis (Bolivie) <p><i>Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7^e. M^o Solferino. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-49-54-75-00. 80 F.</i></p></p></p></p></p></p></p></p></p>
DERNIERS JOURS
29 octobre : Littoral <p>Créé en France au 15^e Festival international des francophonies en Limousin en septembre 1998. De Wajdi Mouawad, mise en scène de l'auteur, par le Théâtre O parleur. <i>Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Tél. : 01-46-55-43-45.</i></p>

Jean-Louis Perrier

Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 29 OCTOBRE 1999



MARIO RIGONI STERN
page III



FRANCK DÉRÉX
page IV



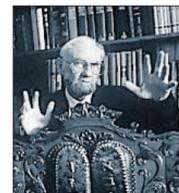
GEORGES-ARTHUR
GOLDSCHMIDT
page V



JEUNESSE
page VII

PHILOSOPHIE POLITIQUE

La chronique
de Roger-Pol Droit
pages VIII et IX



LÉON ASKÉNAÏ
Page XI

Variétés de la mélancolie

Genève est à la fois un carrefour et un retrait. Lorsqu'on y séjourne depuis longtemps, et même lorsqu'on y est né, comme Jean Starobinski (en novembre 1920), on a toute chance d'avoir croisé, aux abords du lac ou de l'université, les meilleurs esprits de la culture européenne, notamment lors des soubresauts de l'Histoire. En même temps, on travaille là à son propre rythme, à l'écart des modes urgentes et des débats trop publics – que l'on peut néanmoins observer d'assez près. Durant ses années de formation, qui correspondaient à celles de la guerre, Starobinski rencontra donc, parmi d'autres, Marcel Raymond, professeur de littérature et initiateur de ce qu'on appellera, dans le domaine de la critique littéraire, l'« école de Genève » – avec Georges Poulet et Albert Béguin –, ou des poètes comme Pierre Emmanuel et Pierre Jean Joue.

A cette époque, Jean Starobinski hésitait entre la médecine et la littérature. Mais c'était moins une hésitation qu'un double attrait, une double et complémentaire formation. En 1956, il passe un doctorat ès lettres – qui deviendra son grand essai sur *Jean-Jacques Rousseau, la Transparence et l'Obscure* (Plon, 1958, réédition, Gallimard, « Tel », 1998). Quatre ans plus tard, dans sa thèse de médecine,

Patrick Kéchichian

il fait l'histoire du traitement de la mélancolie, enrichie par l'expérience clinique acquise par l'auteur à Genève et à Lausanne. Mais le livre sur ce thème central – « axial », dit-il – de sa pensée est encore à naître. Le fil n'est pas rompu cependant : plusieurs essais sont comme des chapitres détachés de l'*opus magnus* en gestation : *Portrait de l'artiste en saltimbanque* (Skira, 1970), *Trois fureurs* (Gallimard, 1974) ou le cours sur Baudelaire et la « Poétique de la mélancolie », donné au Collège de France en 1987-1988 (Julliard, 1989).

En 1958, après trois ans passés à l'université John Hopkins de Baltimore – où il rencontre le grand critique romaniste allemand Leo Spitzer –, il est nommé professeur d'histoire des idées à la faculté des lettres de l'université de Genève. Pour aller de son appartement à ses cours, il lui suffisait de traverser la rue. A la retraite depuis plusieurs années, il s'apprete à reprendre ce même chemin pour donner un nouvel enseignement.

Lisant Rousseau et Montaigne, ou étudiant aujourd'hui la notion de réaction, Jean Starobinski construit des rencontres qui ne sont pas de hasard. Portrait du critique en montreur de masques. Avec la mélancolie comme horizon

L'itinéraire intellectuel de Jean Starobinski est à la fois impressionnant et singulier. Impressionnant de manifester des intérêts nombreux, de s'arrêter aussi bien au domaine des sciences qu'à celui de l'histoire ou de la littérature – celle-ci, il est vrai, demeurant privilégiée –, de manier des savoirs, comme par exemple la psychanalyse, sans aucune inféodation. Singulier de ne jamais proposer, dans ces manifestations, l'image d'un spécialiste ou, à l'inverse, d'un dilettante. A ce titre, *Action et réaction*, le livre qu'il publie aujourd'hui (voir en p. II le feuillet de Pierre Lepape), est exemplaire de sa démarche et de sa capacité à réfléchir profondément sur des thèmes non pas marginaux, mais obliques.

Même s'il a su admirablement exprimer ses idées sur la critique – dans *L'Œil vivant* (1), dans *La Relation critique - L'Œil vivant II*, Gallimard (1970) –, l'essayiste n'a jamais proposé une théorie, ou même une méthode – « *La méthode se cache dans le style de la démarche critique, et ne devient parfaitement évidente qu'une fois le parcours entièrement achevé* (...) ». Le critique accède à la pleine conscience de sa méthode en se retournant vers les traces de son cheminement », écrivait-il dans le dernier ouvrage cité. Lors des querelles théoriques des années 70 sur la nouvelle critique, Starobinski, déjà largement considéré comme un maître en la matière, resta plus genevois que parisien...

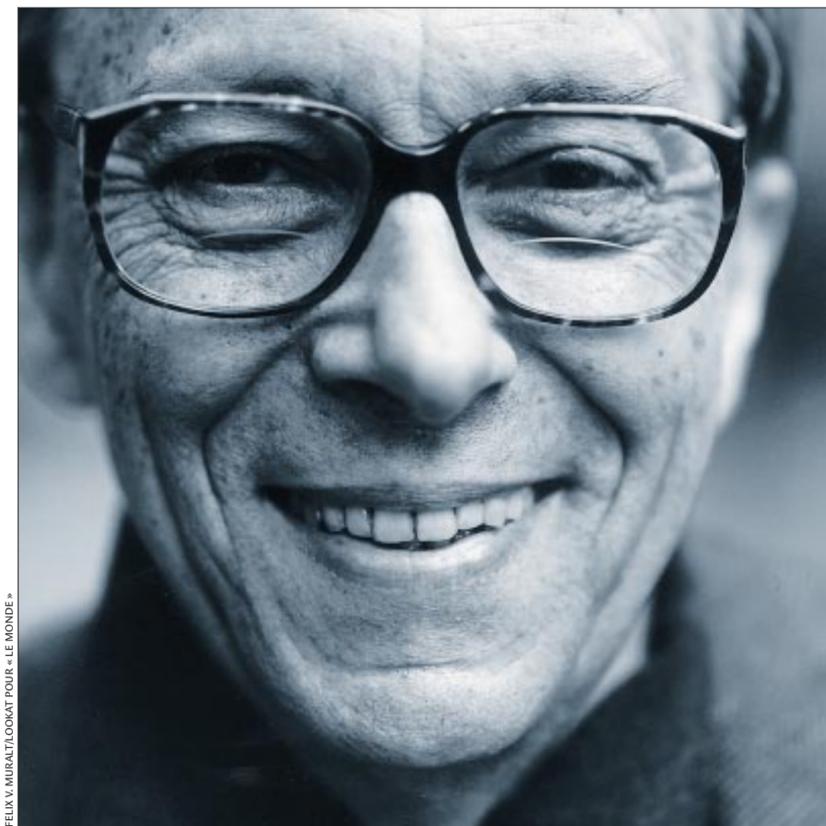
En retrait de l'œuvre qu'il commente, le critique vivrait-il comme une frustration de ne participer qu'à distance aux prestigieuses de l'art ? Dans le calme de son espace familial, entre ses livres et son piano, s'exprimant d'une voix assurée et réfléchie, Jean Starobinski ne

donne nullement l'impression de regret ou de dépit. « Il y a une invention critique par le choix du motif, par le groupement des éléments mis en relation, dit-il. Une aventure poétique se construit de lectures – c'est comme un rejeton de la mélancolie. L'assiduité dans une enquête peut aussi avoir un caractère poétique. Certaines pages de critique se lisent avec une vraie émotion, chez Georges Poulet par exemple [ajoutons Starobinski lui-même, dans les *Trois fureurs*, dans les essais sur Montaigne et sur Rousseau, pour ne citer que ces livres]. Le moment vient d'une présence forte du critique. Ce moment est toujours possible. »

« Je me réserve le rôle du montreur, en essayant de montrer ce qu'il est parfois difficile de percevoir, des rapports ou des contradictions, des contrastes ou des antithèses. Quelquefois, c'est le hasard qui me les offre. Le critique doit construire sa rencontre, elle ne s'impose pas mais il est soudain en arrêt. Il n'improvise pas, il est devant des réalités qui prennent sens par leurs rapports. C'est là un des aspects de la "relation critique" si l'on veut, un artifice ou un arbitraire de la mise en rapport. Mais il y a aussi une vérité de la relation au texte. »

Mais quel est le dessein général de l'œuvre de Starobinski ? A quel projet répond-elle ? Il s'agit moins d'un problème de cohérence extérieure que, là encore, de « rencontres » mises à profit, de « hasards » savamment agencés. Au terme du parcours, on percevra, mieux qu'une méthode, l'unité cachée de recherches diverses, en apparence vagabondes. « Il n'y a pas un programme à remplir, explique le critique, il faut être disponible pour la rencontre, le saisissement, mais alors être très humble et analyser les textes dans leurs constituants. » Bien sûr, le XVIII^e siècle domine, avec Rousseau et Diderot, ou encore Montesquieu, premier en date des auteurs étudiés (Seuil, 1953 et réédition augmentée, 1994). Mais les moralistes français du siècle précédent, avec La Rochefoucauld (« un mélancolique ») et La Bruyère, ou les écrivains du suivant, comme Stendhal, sont présents eux aussi et incessamment questionnés.

« A un certain moment que je situe vers 1946 ou 1947, se souvient Jean Starobinski, j'avais un projet qui concernait les dénonciateurs de masques. On parlait de démythification à l'époque, de critique des idéologies. Tout cela m'intéressait, mais il me semblait – et c'est une constante de ma réflexion – qu'il fallait aller aux documents. Ce projet s'est disposé en une série d'études sur les dénonciateurs et sur les tentatives de voir en dessous des masques. J'avais déjà choisi Montaigne [Montaigne en mouvement,



FELIX V. MURALT/LOOKAT POUR « LE MONDE »

Gallimard, 1982, et « Folio »]. Mon expérience médicale étant intervenue – et c'est là que les choses se compliquent –, il m'est apparu que le mélancolique est souvent celui qui a l'impression d'une irréalité du spectacle extérieur, qui se croit la victime d'un monde masqué, ou qui n'arrive pas à trouver ses repères dans un monde d'apparences trompeuses, qui manque de substance ou qui est accablant d'hostilité. Mais j'ai buté sur le fait que mélancolie et dépression se décomposent en différentes variétés. »

Des masques à la mélancolie, les passerelles sont multiples et le chemin reste ouvert. Il passe par l'étude « à fort grossissement » de l'histoire sémantique des notions d'« action » et de « réaction » à la

quelle Starobinski a commencé à penser vers 1975. « C'est dans Karl Jaspers que j'ai découvert la catégorie du réactionnel en réponse à des événements vécus – la mélancolie comme réaction à des circonstances. Je me suis aperçu que ce mot avait une histoire et que les champs sémantiques dans lesquels il s'est introduit ont été successivement, à partir de la physique, la médecine, la politique, la psychologie. Et, du coup, je me trouvais dans l'histoire de la culture qui pouvait s'appuyer sur l'exemple concret d'un mot, de sa mutation et de son expansion sémantique. »

Jean Starobinski en fait l'aveu : « Le dilemme dans lequel je me trouve est de consentir à la diffusion de mon intérêt et de rappeler que la

source est unitaire, ou bien de tout vraiment rassembler. » Question qui ne nous éloigne évidemment pas de la mélancolie. Il cite encore de ces brèves unités de bonheur, journées claires dans les existences dépressives de Rousseau ou de Baudelaire. Serait-ce forcer les choses que d'établir comme une équivalence entre ces bonheurs fugaces, soustraits à la constance de l'humeur noire, et la « diffusion », la « dissémination » d'une œuvre qui se refuse, avec une secrète obstination, à prendre le masque de la finitude et de l'achèvement ?

(1) Ce livre vient d'être repris, dans une édition augmentée, en Gallimard « Tel » (310 p., 55 F [8,38 €]).

Un livre, trois romans

romans Grasset

Les saisons de Mario Rigoni Stern

Le romancier italien classe volontiers son œuvre en trois ensembles : les récits de guerre, ceux consacrés à sa terre natale et les livres inspirés par la nature.

Trois thèmes différents mais unis par la volonté de sauver ce qui peut l'être d'une humanité perdue

C'est à sa mauvaise écriture qu'il a dû de devenir écrivain et tout simplement d'avoir la vie sauve. Interné pendant la guerre dans un camp de concentration du côté des lacs de Mazurie, Mario Rigoni Stern écrivait sur tous les bouts de papier qu'il pouvait se procurer, racontant le récit de sa retraite de Russie en janvier 1943, alors qu'il combattait les Russes au sein de l'Armée, contingent italien engagé aux côtés des Allemands. « Ce n'est pas un journal que je te-

Portrait

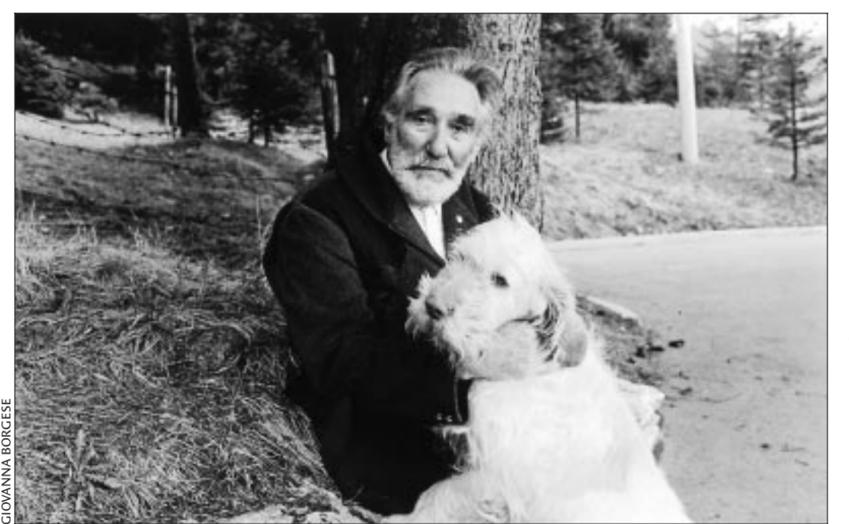
« On trouve rarement pareille cohérence entre l'homme qui vit et l'homme qui écrit, pareille densité d'écriture. » Primo Levi

nais, j'étais vraiment retourné dans le passé, c'était une histoire que je revivais d'une manière dramatique. Il ne fallait pas que cette expérience se perde. » Un jour les autorités du camp saisissent ses papiers. « Ils ont fait venir un interprète mais celui-ci a été incapable de déchiffrer mon écriture et on me les a rendus. »

Transféré d'un camp à l'autre au fil de l'avance de l'armée russe, Mario Rigoni Stern parvient un jour à s'échapper en Autriche et rentre chez lui, à pied, sur le plateau d'Asiago, en Vénétie, où il arrive le soir du 10 mai 1945. En 1953 paraît chez Einaudi *Le Sergent dans la neige* dans la prestigieuse collection des « Gettoni » dirigée par Vittorini. Primo Levi écrit alors : « Le fait que Rigoni Stern existe est en soi miraculeux. Miraculeuse d'abord sa propre survie : celle d'un homme qui s'est toujours campé aux antipodes de la violence et que le destin a contraint à participer à toutes les guerres de son temps. Miracle, enfin, le fait que Rigoni soit parvenu à garder son authenticité dans notre époque de fous. » « Scrittore di pace

che parla di guerra », ainsi se définit lui-même Mario Rigoni Stern. Pourtant son œuvre ne parle pas seulement de la guerre. Il la répartit volontiers en trois ensembles, illustrés par les trois livres qui paraissent aujourd'hui en traduction française : les récits de guerre auxquels appartient *Retour sur le Don*, relation d'un voyage effectué dans les années 70 en Russie sur le lieu des combats auxquels il prit part en 1943 ; les récits de sa terre natale dont *Les Saisons de Giacomo* ; les livres inspirés par la nature comme *Le Livre des animaux*.

Mario Rigoni Stern est né le jour de la Toussaint 1921 à Asiago en Vénétie sur un plateau montagneux aux confins du royaume d'Italie et de l'Empire austro-hongrois. « 32 000 hectares de bois et de prés. C'était la civilisation des portes ouvertes. Nous n'étions pas riches mais notre terre nous appartenait. Il n'y avait ni châteaux de grands seigneurs, ni cathédrales d'un puissant clergé, ni villes de bourgeois. Personne ne commandait. Toutes les charges étaient électives depuis l'an 1300. La région avait un représentant à Venise, un autre à Vienne. » Quand éclate la première guerre mondiale, ce pays de bergers se transforme en champ de bataille. « Notre vieux pays est sous terre. Il n'existe plus que dans la mémoire des anciens et dans mes livres. » Les survivants quittent le plateau dévasté. Ils vont chercher du travail en France, dans les mines de Marcinelle en Belgique ou aux Etats-Unis, où Rigoni Stern a une partie de sa famille. C'est par amour de la montagne qu'il s'engage, en 1938, dans les chasseurs alpins. Mais la guerre éclate et il se retrouve en première ligne en France, en Grèce, en Albanie puis en Russie. En septembre 1943, l'Italie change de camp, ce qui vaut à Rigoni Stern d'être capturé par les Allemands. Il passe près de deux ans en déportation. « A l'intérieur du camp les prisonniers allemands nous considéraient comme des



GIOVANNA BORGESÈ

traîtres, les Français nous méprisaient, nous traitaient de Macaronis, on n'arrivait à s'entendre qu'avec les Russes, contre lesquels on avait combattu. »

Quand il parvient à regagner l'Altipiano dei Sette Comuni, il n'en bouge plus et mène désormais à Asiago l'existence discrète d'un employé au cadastre. Lorsqu'il publie *Le Sergent dans la neige*, le récit de sa campagne de Russie, c'est par devoir, à la mémoire de ses compagnons tombés au champ de bataille. Mais l'accueil critique est tel qu'il continue à écrire. Calvino, Vittorini entre autres l'y encourageant avec insistance. Le livre est d'ailleurs immédiatement traduit en français par Noël Calef, plus connu comme l'auteur d'*Ascenseur pour l'échafaud*. « C'est un juif qui s'était caché pendant la guerre dans l'Appennin. Il avait écrit un livre sur l'Italie qu'il avait publié chez Denoël. Après avoir lu *Le Sergent dans la*

neige il a immédiatement décidé de le traduire en français. » Depuis le lecteur, Rigoni Stern est un grand lecteur. Il se souvient encore du colporteur à qui il achetait pour quelques lires sur le marché de Pontremoli les romans de Conrad, Stevenson, Jules Verne, Dumas, Tolstoï. Très tôt il commence à écrire le récit d'une course en montagne, un journal où le jeune chasseur alpin consigne son expérience de la guerre. Mais, durant l'hiver 1943, alors que l'armée italienne en déroute fuit le front russe en attendant de tomber aux mains de l'armée allemande, il n'est plus question ni de lire ni de tenir un journal. C'est en captivité que l'urgence de témoigner s'impose à lui.

Même si les livres de Mario Rigoni Stern peuvent se classer selon des thèmes différents, ils témoignent tous de cette volonté de sauver ce qui peut l'être d'une humanité qui semble avoir perdu ses

repères. Il ne s'agit pas de se replier sur les valeurs traditionnelles d'une société en voie de disparition. Le plateau d'Asiago est une zone frontalière, un lieu d'échanges. Et la volonté de fraterniser est toujours la plus forte chez Mario Rigoni Stern, malgré l'absurdité des guerres. Une volonté qui s'étend à la nature. Dans *Les Saisons de Giacomo*, qui retrace cinquante ans d'histoire du plateau d'Asiago, Giacomo, un gamin, s'emploie à gagner quelques sous en déterrants, pour le revendre, le cuivre des obus. Et comme si cette région n'avait pas été assez éprouvée, elle est aujourd'hui menacée par la folie des hommes. « La terre, l'eau, l'air ne sont pas inépuisables. » Certains de ses livres qu'on pourrait qualifier d'écologistes avant la lettre ne sont que le prolongement de l'engagement de toute une vie pour défendre les valeurs d'une terre de fraternité. Primo Levi ne s'y est pas trompé qui

écrivait : « On trouve rarement pareille cohérence entre l'homme qui vit et l'homme qui écrit, pareille densité d'écriture. »

Aujourd'hui Mario Rigoni Stern vit toujours à Asiago. Pour fuir l'animation de cette bourgade de trois mille habitants il s'est fait construire une maison à l'écart, à l'orée de la forêt. Il vient d'être fait docteur honoris causa de l'université de Padoue, mais, précise-t-il avec une pointe de regret, pour son action en faveur de l'environnement. « Je cultive mon jardin, je fais mon bois, je lis beaucoup, j'écris quelques récits, je vais souvent dans les écoles, je fais un peu de ski de fond, j'écoute de la musique. Autrefois on était pauvre mais on chantait. Aujourd'hui on regarde les autres chanter à la télévision. Un jour un grand silence couvrira la terre. »

Gérard Meudal

★ Trois titres de Mario Rigoni Stern ont été récemment réédités en poche chez 10/18 : *Le Sergent dans la neige*, *Histoire de Tönle* et *La Chasse aux coqs de bruyère*.

LES SAISONS DE GIACOMO

(Le Stagioni di Giacomo) de Mario Rigoni Stern. Traduit de l'italien par Claude Ambroise et Sabina Zanon Dal Bo, Robert Laffont, « Pavillons », 224 p., 129 F (19,66 €).

RETOUR SUR LE DON

(Ritorno sul Don) de Mario Rigoni Stern. Traduit par Marie-Hélène Angelini, éd. Desjonquères, « Les chemins de l'Italie », 160 p., 100 F (15,24 €).

LE LIVRE DES ANIMAUX

(Il Libro degli animali) de Mario Rigoni Stern. Traduit par Monique Baccelli, éd. La Fosse aux ours, 144 p., 100 F (15,24 €).

Drame à l'étouffée

Strange torpeur que celle qui anime ce roman où William Trevor joue avec dextérité de la distance pour engendrer l'angoisse et les peurs

MOURIR L'ÉTÉ

(Death in Summer)

de William Trevor.

Traduit de l'anglais (Irlande)

par Katia Holmes,

Phébus, 234 p., 129 F (19,66 €).

Cela va sans presque toucher terre, comme un drôle de rêve enveloppé de brume. Tout, chez William Trevor, semble se développer dans un territoire irréel, même lorsque le récit suit son cours en une époque et en un lieu clairement identifiés. Voilà bien le talent très particulier de cet auteur irlandais dont l'écriture engendre une atmosphère singulière, sans aucun effet de manches. Tellement peu, même, que son dernier livre présente une façade curieusement lisse, derrière laquelle se soulèvent les passions, la misère et l'angoisse. Il y a, dans *Mourir l'été*, la même torpeur envoûtante et tragique que dans *Le Voyage de Felicia*, l'un des romans les plus célèbres de Trevor (1).

Dès le début, le livre flotte dans un temps curieux, difficile à dater d'emblée. Est-ce parce que l'auteur utilise des termes un peu désuets ? « *L'église Saint-Nicholas Thaddeus est resté debout, s'est agenouillé, a entendu déclarer que sa femme était bonne - terme suggéré au pasteur qu'il connaît depuis toujours.* » L'endroit, une église, et l'emploi du mot « bonne » ou, plus loin, celui de l'expression « *héritier d'une propriété sise dans les plaines de l'Essex* » pour qualifier le personnage de Thaddeus, renvoient à un tableau très XIX^e. On verrait assez un manoir fin de siècle, habité par un châtelain pleurant la mort de sa femme.

Si Thaddeus vient bien d'accéder au statut de veuf, l'époque n'est cependant pas celle que l'on aurait pu imaginer. Plus loin, l'auteur nous apprendra sans presque en avoir l'air que l'histoire a lieu dans l'Angleterre des années 80, probablement à la fin de la décennie. De plus, Thaddeus ne pleure pas sa femme, pourtant renversée par une auto quelques jours plus

tôt. Car l'homme « *mince et beau* » qui porte ce drôle de prénom ne possède pas la faculté d'exprimer ses émotions. Et très peu, apparemment, celle d'en ressentir. Non qu'il soit cruel, au demeurant, mais incapable d'aimer réellement un autre être, à l'exception de sa fillelette Georgina.

C'est autour de cette figure que se construit le roman de Trevor, même si Thaddeus n'occupe pas vraiment le devant de la scène. Et c'est de lui, de cette apparente insensibilité que le texte semble hériter sa mise à distance des émotions. Comme si tout était filtré par une épaisseur de ouate, ou vu à travers une vitre. Tout, c'est-à-dire la



William Trevor

Né en 1928 à Mitchelstown, dans le comté de Cork, William Trevor a passé une partie de sa vie en Irlande, où il a fait ses études au Trinity College de Dublin. Puis il a quitté son pays natal pour l'Angleterre, tout en demeurant membre de l'Académie des lettres irlandaise. L'histoire de l'Irlande est souvent présente dans ses romans, dont plusieurs ont été couronnés des plus prestigieux prix littéraires outre-Manche. Sept romans ont été traduits en français, parmi lesquels *Les Splendeurs de l'Alexandra*, (éd. Allinea, 1989, repris par les éditions Joëlle Losfeld). William Trevor est aussi l'auteur de nouvelles et de scénarios pour le théâtre, la radio et la télévision.

façon dont vont se croiser les routes de plusieurs individus que rien ne prédisposait à cela, et comment un drame va se nouer à l'ombre d'un arbre. Pettie et Albert, les enfants de la rue, Dorothy Ferry, l'ancienne maîtresse de Thaddeus (qui ressemble fort, dans son personnage de femme exubérante et vulgaire, à Mrs. Moleady, l'une des héroïnes du *Silence dans le jardin*, paru chez Phébus en 1995), et les occupants de la maison de Thaddeus sont les protagonistes d'un fait divers dont la description engendre une véritable angoisse.

Ces personnages évoluent dans un monde où le temps semble suspendu, atténué, à la mesure des émotions des uns et des autres. Les paysages sont arrêtés, les décors aussi. Ainsi, cette vision du salon de Thaddeus, conservé à l'identique depuis la mort de son

père : « *Les tapis égyptiens sur les larges lames du plancher, la table basse en bois de rose, le manteau de cheminée en marbre blanc, les pièces de monnaie de l'époque des rois George. (...) Il resterait dans sa pension privée, lui avait expliqué sa mère le jour du décès de son père, on avait pris des dispositions dans ce sens. Ne pas vendre les affaires, rester à la pension : tout cela s'inscrivait dans un ensemble.* »

Avec une grande économie de moyens, William Trevor imagine un univers où tout s'inscrit « *dans un ensemble* ». Le roman évolue dans une sorte d'état second où les événements semblent liés les uns aux autres, sans

Une amitié brisée

Max Frisch et Friedrich Dürrenmatt formaient un monument à deux têtes. Leur correspondance révèle à quel point cela leur fut insupportable

MAX FRISCH

ET FRIEDRICH

DÜRRENMATT :

« CORRESPONDANCE »

Présentée par Peter Rüedi.

Traduit de l'allemand

par Etienne Barilier,

éd. Zoé, 210 p.

La correspondance qu'échangèrent Max Frisch et Friedrich Dürrenmatt - trente-six lettres en quarante ans - est décevante, si l'on excepte la dernière lettre de Dürrenmatt qui dresse le bilan d'une amitié douloureuse : « *Nous sommes beaucoup blessés réciproquement. A chacun ses cicatrices.* » En revanche, l'excellente introduction de Peter

Rüedi, qui retrace l'histoire de ces blessures, mérite d'être lue non seulement pour ce qu'elle apporte de neuf sur les relations entre les deux géants de la littérature suisse, mais comme réflexion sur l'amitié, comme occasion de vérifier une fois de plus qu'il est plus difficile de supporter ses amis que d'exécuter ses ennemis.

Frisch et Dürrenmatt ont rapidement compris qu'ils se trouvaient dans un cas de figure inédit : ils n'avaient pas le droit d'être des ennemis, ni même des rivaux, tant ils formaient un monument à deux têtes. Ils furent les « *Dioscures* », écrit Peter Rüedi.

Et ce monument dont le socle portait l'inscription « *Frisch-et-Dürrenmatt* » se

dressait à une hauteur si vertigineuse qu'après leur mort presque simultanée ce fut la littérature suisse tout entière qui fut déclarée défunte.

Les deux hommes pourtant aimaient jouer au ping-pong et aux échecs ensemble ; ils partageaient le même sentiment sur la médiocrité de leur pays et l'insupportable orgueil de leur voisin germanique. Mais plus ils vieillissaient, plus ils se jalouaient : le monument à deux têtes se fissurait. Ce volume de correspondance le brise définitivement.

Comme le dit non sans humour Peter Rüedi : « *Il est temps de songer à les exhumer de cette tombe où nous les vénérons en commun.* »

Roland Jaccard

GISÈLE HALIMI

“Tout ce que je suis, tout ce que j'ai fait, c'est, peut-être, parce que ma mère ne m'aimait pas.”

PLON

(1) Phébus, 1996.

Contes d'aujourd'hui

Du roman d'apprentissage au polar, Jean-Luc Payen joue de tous les genres pour explorer les territoires mouvants où les êtres se révèlent à eux-mêmes

LE HAMAC ROUGE de Jean-Luc Payen. éd. Joëlle Losfeld, « Domaine français », 286 p., 115 F (17,53 €).

NÉCROLOGIES de Jean-Luc Payen. Ed. Zulma, 224 p., 59 F (8,99 €).

Depuis *Un moment d'absence* (1), Jean-Luc Payen aime à décrire les moments où tout bascule, « où l'on entre dans la nuit sans s'en apercevoir ». Avec *Le Hamac rouge* et *Nécrologies*, il continue d'explorer ces territoires glissants, ces lieux à la fois dangereux et passionnants au cœur desquels les personnages se révèlent à eux-mêmes. Emerveillés par l'univers des contes – il vient d'en terminer deux –, Jean-Luc Payen parle des démons qui sont en chacun de nous et que la solitude fait parfois surgir. Fasciné par ces individus qui peuvent sombrer dans « l'inhumanité la plus totale », il raconte leur « chute vertigineuse ». Cette chute du paradis originel est effective dans *Nécrologies* – polar dans lequel le personnage principal tombe du cinquième étage – et symbolique dans son roman *Le Hamac rouge*, où le héros expérimente la fin de l'enfance. Mais pour cet écrivain qui aime avant tout raconter des histoires « sans tracer de frontières », peu importe les genres : tout est à la limite du rêve et de la réalité, de la fiction et de l'autobiographie.

Roman d'apprentissage, *Le Hamac rouge* pose, dès la scène d'ouverture, toutes les pièces de ce qui n'est au fond qu'un immense jeu : trois enfants – Luc, Mijoux et Liz – écoutent en boucle le disque de *Barbe-Bleue*. A la mort de leur père, Luc (l'aîné et narrateur)

prend la position du chef de famille : « J'étais chef, roi, mohican, pleins pouvoirs et place en bout de table (...). J'étais tout le temps premier de la classe. » Avec l'arrivée de Georges, le beau-père, c'est « moins de cadeaux. Plus de coups de gueule. Et des larmes ». Georges, c'est aussi Barbe-Bleue, monstre que le destin, « sombremenent harnaché, avait placé sur notre route » ; celui qui « avait fait l'Indo, l'Algérie. Un peu farfouillé en Afrique. Avait laissé tomber. Dix métiers. Droite, gauche ». Il est le versant sombre du père qui, se souvient Luc, « m'a torché, talqué, langé. M'embrassait dans le cou. M'emmenait dans sa Triumphant à 180 sur l'autoroute ». Georges, en revanche, c'est le « pitaine », l'élément perturbateur et castrateur qui instaure l'ordre et contraint les petits à sortir de l'enfance.

INITIATION

Avec lui, la réalité reprend ses droits sur le merveilleux : Luc devient un cancre et se réfugie dans une cabane, construite dans le jardin ; plus tard ce sera dans le hamac, cette « chrysalide rouge – couleur de la vie, de la joie comme de la douleur ». Cet espace, dans lequel les personnages se construisent, autorise la méditation et offre une respiration. Nos trois enfants-chénilles vont donc apprendre qu'« avoir dix ans en 68 » n'est qu'une « sale farce ». La mort de la grand-mère (figure très attendrissante), la paralysie accidentelle de Liz, tout comme les obsessions et délires successifs de Mijoux, seront autant d'étapes à franchir et d'épreuves à surmonter pour permettre à Luc – dont Mijoux n'est que le double maléfique – de (sur)vivre. Chez Jean-Luc Payen, cette initiation se traduit dans un style d'une grande sobriété. Entre deux gorgées de Pepsi, ce grand ado-

lescent confie lui-même : « J'ai at-taqué cette histoire par la face sud. J'ai donné la parole à un enfant afin que ça respire, qu'on rigole, surtout avec les choses les plus difficiles. »

Luc, fasciné par le métier d'écrivain, va se mettre à dévorer, puis à écrire, des livres. Cette récréation du monde, qui est une façon d'échapper à la réalité, devient la re-création d'un autre monde avec ses propres lois.

Dans *Nécrologies*, Jean-Luc Payen laisse place à la fantasmagorie la plus échevelée et signe un polar aussi noir que drôle. Il imagine comment Maxime Le Fur, chargé du carnet mondain d'un journal parisien, peut, grâce au pouvoir maléfique d'un mystérieux cahier, tuer des écrivains et préparer des « nécos » impeccables afin d'intégrer la rubrique « Livres », qu'il convoite depuis de nombreuses années. « Un peu comme si quel-qu'un, dans les coulisses, avait tout à coup décidé de donner une forte poussée à la roue jusqu'à un peu grippée de son destin. » Ce Rastignac d'aujourd'hui découvre que « la mort avait vraiment cessé d'être une entité imaginaire, lointaine, somme toute assez imprécise ».

Ecrivain-magicien, Jean-Luc Payen engage le lecteur dans un voyage permanent. Il montre, à travers ces deux récits, qu'il faut à tout prix se débarrasser de ses souvenirs de peur qu'ils ne reviennent « vous casser les pieds pendant des éternités dont on ne connaît pas le bout ». Et rappelle combien la littérature est une aventure merveilleusement dangereuse. Le reste n'est que « balivernes, sortilèges et bille-vesées ».

Emilie Grangeray

(1) Magnifique récit, largement autobiographique, sur l'internement psychiatrique (L'Arpenteur, 1990, voir « Le Monde des livres » du 14 décembre 1990). Voir aussi « Che Vuoi ? », *Revue de psychanalyse*, n° 4, « La folie insoupçonnée » (L'Harmattan, 1995).

La farce kitsch de la guerre froide

Dans un premier roman brillant, Franck Derex raconte l'in vraisemblable passion d'Ike et de Nikita, deux hommes qui se partagent le monde

LA RENCONTRE de Franck Derex. Ed. Verticales, 220 p., 120 F (18,29 €).

Il y a quarante ans, l'Est rencontrait l'Ouest. Pour son premier roman, Franck Derex prend un détour déconcertant, construisant avec minutie une véritable farce politique, sur les traces du *Docteur Folamour*. Nous sommes donc en septembre 1959. Nikita Khrouchtchev est invité à Washington par Eisenhower. Une passion naît. Il en résulte une grossesse. Vladimir vient au monde. Devenu adulte, il grimpe dans la hiérarchie de la nomenklatura. Titreur de la *Pravda*, ce fruit d'amours impossibles fuit enfin l'Est pour s'installer à Paris.

Ce synopsis hautement fantaisiste permet, contre toute attente, à un jeune écrivain de donner libre cours à ses fantasmes. Est-on dans la fable politique ? A vrai dire, très peu. Les lecteurs désireux de comprendre la fin de la guerre froide risquent d'en être pour leurs frais. Il s'agit plutôt d'un exercice de style extrêmement brillant auquel aucune limite de vraisemblance n'est assignée. La dominante sexuelle est très forte, Vladimir nouant une liaison érotique avec Luce, la femme du dissident Boris Moleskine, tandis que ce dernier « suit sa pente » en devenant l'amant d'un boxeur noir. « Jamais encore je n'avais vu pareil spécimen de brute. Des sensations électricques commencèrent de me fissurer, la sueur ruisselait, le rouge me grimpa au visage, vingt mètres et nous nous sommes croisés... »

Si l'on excepte quelques monologues intérieurs et tableaux oniriques qui donnent leur vraie mesure littéraire au livre, l'ensemble est rédigé dans un style plutôt classique, riche en métaphores visuelles et rythmé par quelques formules ciselées qui révèlent un goût évident pour une pratique ludique de la

langue. Est maintenue, tout au long du récit, une sorte d'excitation fantasmagique et verbale qui peut apparaître comme une intéressante tentative de trouver un équivalent romanesque au kitsch des années 60.

Délires psychiques, sexuels, politiques nourrissent ce roman aux multiples masques et dérobades. Curieusement, à l'exclusion de Nabokov, auquel le ton du livre rend un hommage appuyé sans le nommer, on doit constater que le genre de l'allégorie « grotesque » a été peu exploité en littérature, contrairement au théâtre, où il règne depuis les années 30. Il fallait beaucoup de talent pour s'y aventurer avec un premier roman, et Franck Derex n'en manque pas.

MANIPULATIONS

Un tel livre pose le problème de l'utilisation littéraire de l'Histoire et de ses déformations médiatiques. Que devient un homme politique sous le regard de ceux qui ne l'approchent qu'à travers le filtre public : commentaires d'observateurs politiques, images télévisées, conférences de presse ou archives ? On a vu avec quelle facilité le dérapage s'est produit pour l'affaire Lewinsky : la frontière entre le délire collectif et la rigueur distanciée est franchie allègrement. Quand le sexe s'impose, aucun autre langage ne tient. C'est sur ce terrain-là que se déploie le roman ambitieux de Franck Derex. Optant pour la caricature, il tourne en dérision les deux camps et présente ses personnages, qu'ils soient les sommets de la hiérarchie politique ou d'obscurs serviteurs hésitant sur le maître à servir, comme des pantins vociférant sur la scène du monde.

En faisant de son héros un « logographe » qui s'amuse à trouver des titres accrocheurs pour décrire les oscillations du vent politique, d'Est en Ouest, l'écrivain propose une réflexion assez rare sur le pouvoir du langage, non seulement dans la

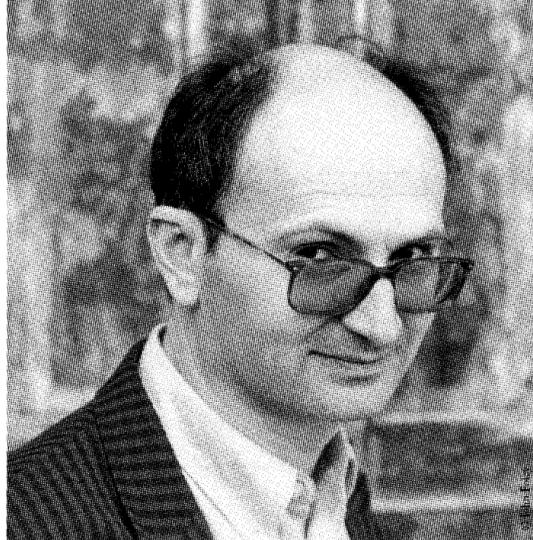
presse ou dans la publicité, mais en littérature. Un adjectif décalé, un verbe utilisé de façon métaphorique, une allusion sournoise, et l'opinion est manipulée. Un peu trop aux yeux de ses commanditaires, qui finissent par lui imposer le silence : « Vous avez un certain talent, pour l'heure essentiellement rhétorique, car non seulement vous avez un goût exagéré pour les mots, y compris les néologismes, interdits de séjour dans Antinomia, mais vous vous souciez fort peu de justifier ce que vous affirmez (...). Taisez-vous donc, Monsieur le Logographe ! » A quelques mots près, cela pourrait être une semonce d'éditeur...

Entrant dans une intimité interdite et en même temps convoitée par tous les observateurs, celle du sexe des politiques, il montre l'incohérence profonde de cette « gigantomanie » à laquelle se livrent les puissants. Les écrivains les plus raffinés (jusqu'à Leopardi !) ont été tentés par cette idée de représenter sous forme caricaturale une vie politique qui suscite un si profond dégoût.

Certes, il y a une certaine brutalité dans les gestes et les paroles de ses héros, dans l'expression de leurs désirs et de leurs convictions politiques vacillantes, mais l'on sent, derrière cette comédie aux traits délibérément forcés, une rigueur d'écrivain, soucieux de précision dans la mise en scène comique et dans le choix du détail juste : qu'il s'agisse de balistique, d'aéronautique, de recherche spatiale ou d'histoire de la peinture des dernières décennies... On a envie de décrypter ce livre étrange, de prendre à revers chaque réplique, chaque aveu, chaque affrontement, chaque donnée réaliste, et il est à parier que, dans l'exact contraire de ce qui est écrit, on trouvera la personne réelle de l'auteur. Il est suffisamment rare qu'un écrivain fasse son entrée en littérature en prenant le risque d'un tel malentendu pour souligner son toupet.

René de Ceccatty

Eric Fottorino Nordeste



Ce diable de Fottorino dispose de la magie en maître. Eric Ollivier - *Le Figaro*

Ce livre a la grâce, la musique d'une légende - de ces histoires murmurées reprises de rue en rue, de ville en ville...

Michel Le Bris - *Le Monde*

Stock

Lourde fable

Avec « Première Ligne », Jean-Marie Laclavetine s'est livré à un exercice de caricature

PREMIÈRE LIGNE de Jean-Marie Laclavetine. Gallimard, 242 p., 110 F (16,77 €).

Derrière la grosse farce qu'il met en scène, le livre de Jean-Marie Laclavetine pose un problème d'éthique littéraire. Habituellement, pour apprécier un roman, il n'est pas nécessaire de considérer l'identité sociale de celui qui le signe. Ici, cette identité constitue à l'évidence un élément indispensable hors duquel la farce perd son sens. Elle est un élément non pas dissimulé – il est écrit sur la quatrième de couverture – mais implicite. Un implicite qui dicte sa loi et révèle quelque chose des intentions de l'auteur.

Jean-Marie Laclavetine, romancier, auteur d'une quinzaine de livres et lauréat de plusieurs prix honorables, est éditeur, membre du comité de lecture de Gallimard – lieu emblématique de l'édition française. La « première ligne », qui donne son titre au roman, est donc celle où l'auteur se trouve lui-même réellement placé, exposé. Comme dans une bataille, les ennemis sont en face : ce sont les auteurs, indûment enrôlés et confondus. Cette première ligne symbolise aussi l'acte d'écrire, présenté ici comme la plus funeste des maladies.

Cyril Cordouan, le héros, dirige une petite maison d'édition, qui publie peu, mais avec le souci de la qualité plus que du commerce. « C. C. est un lecteur en colère. C'est plus fort que lui, il bouillonne, fulmine, tempête, explose... » Il n'en peut plus de tous les manuscrits qu'il reçoit et n'a pas de mots assez durs pour fustiger ces « pisse-copie » qui ont perdu le sens commun et la capacité de se juger eux-mêmes. Un jour, un auteur dont il vient de refuser le manuscrit se suicide dans son bureau. Sa haine et son ressentiment à l'égard de la « peste écrivassière » se trans-

forment alors en compassion fébrile. Il veut « sauver » de leur intoxication ceux qui sont atteints par la maladie de la littérature : dans l'arrière-salle d'un café, il réunit quelques représentants pathétiques de la « cohorte dépressive des écrivains ». Comme chez les Alcoolistes anonymes, ils guériront peut-être de leur dépendance en la constatant chez leurs semblables. Quelques personnages annexes compliquent le récit : Blanche, la secrétaire de l'éditeur, Anita, sa compagne, Luce, l'épouse du suicidé... A la fin, crucifié par sa mission rédemptrice, Cordouan cède lui-même à la tentation d'écrire.

La fable s'alourdit aussi d'un portrait-charge de ce fameux « milieu » littéraire parisien – celui auquel, quoi qu'on dise, on peut toujours choisir de ne pas appartenir. Tout le monde est à sa place et l'on s'ennuie à mettre des noms réels sous les figures grotesques : des critiques imbéciles ou infatués, des écrivains – lieu emblématique de l'édition française. La « première ligne », qui donne son titre au roman, est donc celle où l'auteur se trouve lui-même réellement placé, exposé. Comme dans une bataille, les ennemis sont en face : ce sont les auteurs, indûment enrôlés et confondus. Cette première ligne symbolise aussi l'acte d'écrire, présenté ici comme la plus funeste des maladies.

Jean Paulhan, qui ne manquait ni de subtilité ni de générosité, proposait de publier chaque année tous les manuscrits refusés sur papier bible. Il pensait également que « les mauvais livres aussi sont nécessaires (...). Ils vous jettent en pleine littérature ». De la part d'un écrivain qui prenait son métier d'éditeur au sérieux, ce ne sont pas seulement là des traits d'humour. Avec *Première Ligne*, nous sommes à l'exact opposé du sérieux comme de l'humour. Caricaturer grassement l'acte d'écrire ne permet d'en approcher ni le sens ni le mystère.

P. K.

La faille

Dans la lignée d'Albert Memmi, Maya Nahum raconte la rupture avec son ancien pays : la Tunisie

LES GESTES de Maya Nahum. Seuil, 156 p., 85 F (12,95 €).

Psychologue, spécialiste des langages des jeunes, Maya Nahum est l'auteur d'un premier roman, *La Mal Elevée* (1), qui sonnait juste. Elle y parlait de ce qu'elle connaissait bien, mais au-delà de la connaissance universitaire se trouvaient un sens, un style, une vision. Huit ans ont passé depuis. Le thème que la romancière aborde demeure toujours l'enfance, ses gestes, sa douceur et sa cruauté, et le passage malaisé à l'adolescence. Mais, cette fois-ci, le discours, en apparence pétri d'humour, dévoile d'autres failles.

Malou Saadoun, la petite héroïne, juive tunisienne, mène l'existence tranquille de tous les enfants issus de la petite bourgeoisie. Pourtant Malou sait qu'à Tunis il y a plusieurs manières de parler et de sentir. Un Français ne peut pas s'adresser au juif ou à l'Arabe de la même manière qu'aux siens, et l'inverse reste valable pour les deux derniers : « Nous avons (...) le cul entre trois chaises, Tunisiens depuis toujours, Français de culture et aussi, pour une grande partie de notre cœur,

juifs de confession. Je n'ai pas besoin de vous rappeler l'ambiguïté de nos relations avec les Arabes », dit Victor, le père de Malou, qui s'apprête à quitter son pays pour toujours.

Quant au grand-père, Jacob, il n'a pas souhaité changer d'identité, devenir français ni, « Dieu l'en préserve, catholique ». Nous sommes un peu après l'Indépendance et déjà l'on sent au sein de cette communauté « plurielle » planer une menace confuse. Pour Jacob, « seul un Français de France a le pouvoir de blesser et même de tuer ».

La mère de Malou Saadoun est française, le père juif tunisien. Comment ne pas penser aux meilleurs livres d'Albert Memmi qui, en son temps, disait l'insupportable faille ? Malou Saadoun suivra ses parents en France malgré son attachement à l'égard de Tunis. C'est sur un ton faussement enjoué que Maya Nahum dépeint les attitudes, les comportements, les gestes, les réflexions de la fillette, et sa manière d'assumer la rupture. Une distance ironique qui contribue à charger de violence les sentiments de son héroïne.

Edgar Reichmann

(1) Voir « Le Monde des livres » du 19 juillet 1991.

Giovanni Dotoli
Salah Stetié
le poète, la poésie
Préface de Mario Luzi
350 F
Klincksieck
8, rue de la Sorbonne, Paris 5^e

VOUS CHERCHEZ UN
LIVRE ÉPUISE ?
Une seule adresse
LE TOUR DU MONDE
et son réseau de 230 correspondants
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.89
Fax : 01.42.88.40.57

L'enfant est celui qui étouffé à force de manquer de mots, pour l'incommensurable, pour ce formidable vide de mots qui l'habite. Il ne peut jamais donner aucune preuve, on ne le croit pas, il est hors langage. » Ainsi parle Georges-Arthur Goldschmidt, dans *La Matière de l'écriture* (1), de cette « période métaphysique par excellence » qui conditionne tout le reste de la vie par cette expérience du trouble et du manque avec laquelle chacun doit composer pour faire entendre sa voix – au risque de l'étouffer à jamais. Mais, pour lui, la mise à l'écart fut plus radicale encore, puisque la dénégation s'est accompagnée d'un exil : doublement orphelin, cette leçon infaillible, il ne l'oubliera jamais. Elle le constituera comme un homme, mais aussi, dans une continuité retournée, comme écrivain et traducteur. Après plusieurs livres consacrés à son enfance, Georges-Arthur Goldschmidt nous livre, avec *La Traversée des fleuves*, une autobiographie où l'analyse se mêle aux souvenirs.

Issu d'une famille aisée de Hambourg apparentée au poète Heinrich Heine, il a à peine dix ans lorsque la guerre éclate. « Toute ma famille était juive depuis des générations, tant du côté maternel que du côté paternel, mais je n'ai jamais reçu d'instruction religieuse juive. » Depuis des siècles, de nombreux juifs de Hambourg s'étaient en effet appliqués non seulement à s'intégrer en abandonnant tout signe extérieur de leur appartenance, mais aussi à adhérer sans réserve à leur condition d'Allemands qui leur « faisait éviter de façon presque panique tout ce qui pouvait apparaître comme anti-allemand ». Pourtant, jamais ils ne furent vraiment admis. Dans les années 20, ses parents se convertissent au protestantisme. Mais les fantômes de pureté de la race qui intoxiquent bientôt l'Alle-



FLORE POUR « LE MONDE »

Donner la parole aux silences

qui nous battait. Ça la faisait jouir. C'était une forme de compensation sexuelle. N'empêche qu'elle m'a sauvé la vie. » Lui qui est tarabudé par une culpabilité engendrée par le souvenir d'un crime pourtant improbable y trouve aussi son compte. Lorsqu'en 1943 le danger devient plus précis, que les Allemands perquisitionnent partout, la directrice l'éloigne de l'institut où elle sait qu'il n'est plus à l'abri. Il raconte cet épisode dans un autre livre écrit d'abord en allemand et qui a eu un énorme retentissement en Allemagne ; il est traduit en français sous le titre *La Ligne de fuite* (3).

Caché quelque temps dans une ferme, il est bientôt invité à partir, à cause du regain de tension qui précède le débarquement : « C'était compréhensible, ce paysan risquait sa peau. » Ce dernier avertit malgré tout le curé en le priant de trouver une solution. Manque de chance, ce dernier est pétainiste – mais l'aide quand même. « Ça, c'est tout à fait français. C'est finalement le pays où le gouvernement a été le plus dégueulasse mais où les gens n'hésitaient pas à cacher les juifs. Sur les 350 000 personnes considérées comme juives qu'il y avait alors en France, il n'y en a eu que 75 000 de déportées, toutes les autres ont été cachées et protégées, notamment par les curés de campagne ; mis à part deux ou trois évêques et archevêques, la hiérarchie a été ignoble, mais les curés de campagne ont été formidables. » Et ses yeux bleus pétillent quand il raconte cette anecdote sur l'abbaye de Hautecombe, au bord du lac du Bourget où les officiers allemands, sanglés dans leurs uniformes, venaient écouter des chants grégoriens : « Et savez-vous qui chantait ? Les quelques moines évidemment,

Dans son autobiographie, qui se lit comme un livre de légendes, Georges-Arthur Goldschmidt nous parle de ce merveilleux étonnement d'être en vie

mais aussi tous les "youpins" du coin que les moines avaient cachés et à qui ils avaient appris à chanter en grégorien. »

La guerre terminée, il se convertit au catholicisme, moitié par reconnaissance pour les gens qui l'ont aidé durant les derniers mois de la guerre, moitié par « attirance perverse » pour ce mélange si singulier de mysticisme, de béatitude, de flagellation et d'érotisme extatique ; comme il est déjà baptisé, il prend soin de faire disparaître son acte de baptême : « Je voulais me rendre intéressant ! » Plus qu'une boutade, c'est le désir d'asseoir sa sensation d'exister dans un monde encore étranger. Car la question du retour au pays ne se pose plus pour cet esprit rebelle. Resté en France, il se fait naturaliser dès sa majorité.

« Je ne sais pas comment j'ai appris le français. Tout d'un coup je le savais. En novembre 1939, un de mes camarades d'internat s'exclame en regardant par la fenêtre : "Les premiers flocons !" Et tout d'un coup, je me suis aperçu que depuis des mois je comprenais tout ce qu'on me disait sans comprendre que je comprenais. Je crois que j'hésitais à parler parce que j'avais l'impression de ne pas comprendre, mais là d'un coup, tout s'est mis en place et je me suis même aperçu rétrospectivement que je comprenais tout. » Le français, sa seconde langue maternelle, est venue comme surgie des abysses, intimement liée à la conscience de la différence et aux mystères du corps. « D'où vient-il qu'on comprend tout d'une langue sans l'avoir apprise ? Je suis maintenant persuadé que ce qui vous apprend une langue de façon définitive et totale, c'est la sexualité,

l'autre, et cette vaniteuse dépréciation du français, il y a quelques années, à « se jeter dans les bras du militant nazi par excellence : Martin Heidegger ». Il se souvient de sa préparation au bac avec un professeur qui lui faisait traduire des textes allemands destinés à l'agrégation ; il se braque, refuse, se retranche derrière des excuses de potache calant sur d'impossibles mots à rallonge – et soudain c'est la révélation. Une fois de plus, tout se met en place comme par enchantement : « L'allemand est une langue complètement infantile, comme un jeu de Lego. C'est d'une bêtise monu-

vie. C'est fondamental. Même si c'est maladroit, on ne leur montre pas assez. Je ne dis pas qu'il faut leur accorder tout ce qu'ils demandent, mais leur dire que c'est merveilleux qu'ils soient là. Alors tout change. »

Lui qui a non seulement traduit presque toute l'œuvre de Peter Handke mais a fait aussi un travail de découvreur pour bien d'autres auteurs de langue allemande, anciens et modernes, est finalement venu à la traduction par hasard, pour répondre à une demande, parce que ça l'amusait. « Certains disent que je suis un grand traducteur, ça me fait rigoler. Je ne suis pas

« Certains disent que je suis un grand traducteur, ça me fait rigoler. Je ne suis pas un traducteur, je suis une poule de luxe de la traduction. Je ne fais que ce qui me plaît. D'ailleurs, je ne demande qu'une chose, c'est que mes traductions soient refaites dans vingt ans »

mentale. Le français est beaucoup plus mystérieux. » S'il soutient que la langue allemande, par sa structure même, n'a jamais été confrontée au Mal – E. T. A. Hoffmann mis à part – qu'elle se prête aussi très peu à l'allusion, au sous-entendu, à l'érotisme, il reconnaît qu'elle a souffert d'un autre mal qui l'a totalement dévoyée, le nazisme, lequel a véritablement verrouillé et infecté cette langue ; il évoque « l'infamie des mots » marqués par l'idéologie raciste. « Impossible d'écrire en allemand après le nazisme comme avant », à moins, et c'est la chance que donne l'émigration, comme il le souligne, de n'avoir eu de contacts avec cette langue que du dehors, ce qui n'en fait que plus apparaître la fondamentale dégradation subie, mais qui est cette fois « de nature politique et non linguistique ». Quand il retourne maintenant en Allemagne, les gens s'étonnent toujours de son « bel allemand d'avant-guerre ».

Cette position à la charnière des langues semblait le prédestiner à la traduction, mais c'est vers l'ensei-

Pierre Deshusses

gnement qu'il se tourne ; et on aura beau lui proposer plusieurs postes prestigieux au fil de sa carrière, lui qui n'a cessé de faire de la recherche, qui a écrit sur Rousseau, Freud, Molière, Nietzsche, Kleist, Kafka, préfère rester au contact des enfants. « J'ai fini ma carrière comme professeur dans un collège. J'étais au paradis. Les enfants, si on leur montre qu'on est content d'être avec eux, de les retrouver, ils sont formidables. Ils apprennent à une vitesse inouïe. Mes élèves ont tous appris du boche. » Cette écoute et cette tolérance n'excluent en rien la passion : « C'est inimaginable la puissance avec laquelle les enfants découvrent le monde. Le gâchis que nous faisons, nous les adultes, est incommensurable. On rigole toujours avec ça, mais l'amour qu'on peut leur donner les sauve pour toute leur

un traducteur, je suis une poule de luxe de la traduction. Je ne fais que ce qui me plaît. D'ailleurs, je ne demande qu'une chose, c'est que mes traductions soient refaites dans vingt ans. » Cette humilité n'a rien de feint ; un traducteur est là pour se faire oublier, répète-t-il, ne devenant auteur qu'à de très rares moments, quand il ne s'aperçoit plus qu'il traduit, qu'il y a alors véritable coïncidence entre l'auteur et lui-même, comme si c'était lui qui écrivait. Pour le reste, il revendique, non sans provocation, la part du jeu : « Moins c'est sérieux, plus c'est précis », et en profite pour mettre les choses au point sur le fameux avantage du bilinguisme, dont le profit est plus à rechercher dans la révélation d'un désarroi constructif que dans une facilité d'application : « Ce n'est ni un mérite ni une supériorité ; c'est une situation de surplomb où on est sans cesse stupéfait de ne jamais pouvoir dire dans l'autre langue ce qu'on dit dans l'une. » Connaissance secrète et inaliénable qui se rapproche de l'acte d'écrire car, une chose est sûre pour lui, que ce soit en traduction ou en littérature, il ne faut jamais perdre de vue que l'écriture est d'abord une perte avant d'être un gain et que c'est toujours au plus loin de soi qu'on prend la matière de l'écrit. « Écrire consiste à savoir d'entrée de jeu qu'on peut aussi peu écrire que se justifier dans l'enfance. C'est perdu d'avance. » Il y a des défaites qui valent tous les succès.

- (1) Editions Circé, 1997.
- (2) Ce départ est raconté dans *Un jardin en Allemagne* (Seuil, 1986) et *La Forêt interrompue* (Seuil, 1991).
- (3) Traduit de l'allemand par J. L. Tiesset, Flammarion, 1994.
- (4) *Quand Freud voit la mer* et *Quand Freud attend le verbe* (Buchet-Chastel, 1990 et 1996).

LA TRAVERSÉE DES FLEUVES de G.-A. Goldschmidt. Seuil, 328 p., 135 F (20,58 €).

Le Monde
PÖCHES
Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche
Le premier jeudi de chaque mois dans *Le Monde* daté vendredi

“Pierre Assouline s'est intéressé à l'un des plus grands photographes vivants. Mêlant études, archives et entretiens, il restitue avec justesse une existence érigée en œuvre d'art.”

Le Monde

PLON

Des Anciens aux Modernes, aller

Un directeur, Alain Renaut, trois responsables, une trentaine d'auteurs, cinq volumes, 2 358 pages. L'ensemble est imposant et ambitieux. Car il ne se contente pas de passer en revue vingt-cinq siècles de théories politiques, mais entend proposer une interprétation de leur logique interne. Ne pas présenter les doctrines dans la pure et simple juxtaposition de leurs antagonismes. Respecter leur diversité, voire leurs dissidences. Éviter en même temps de faire du Hegel, ou de singer quelque autre grand. Bref, la quadrature du cercle. N'empêche, l'édifice ne manque pas d'attraits. Il est prévisible que de nombreux étudiants y séjourneront. D'autres hôtes de toutes sortes seront également à leur aise dans ces vastes chapitres et cette claire architecture. Etant données les dimensions des bâtiments et la diversité des styles, on devra se contenter ici d'une visite guidée au pas de charge.

Les raisons principales de cette construction nouvelle sont annoncées dès l'abord. Un, la philosophie politique est en pleine renaissance. Deux, il convient de faciliter l'accès

Roger-Pol Droit

aux multiples travaux et débats de ces dernières années. Trois, il faut mettre en perspective le regain d'actualité de la discipline en décrivant l'évolution globale de cette réflexion en Occident. Le premier point fera sans conteste l'unanimité : chacun reconnaît que la philosophie politique s'est réveillée et diversifiée, dans le monde anglo-saxon comme dans les pensées allemande et française, depuis

De Platon au multiculturalisme, cinq volumes sous la direction d'Alain Renaut retracent l'évolution de la philosophie politique occidentale. Instructif, mais le parti pris adopté demeure discutable

les années 70 et plus encore depuis la chute du mur de Berlin. Le tome cinq de cette *Histoire de la philosophie politique*, consacré aux cinquante dernières années du XX^e siècle, montre l'extrême diversité des problématiques. Il les éclaire de manière nette et utile qu'il s'agisse de la querelle entre Merleau-Ponty et Sartre à propos de l'humanisme, du vitalisme nietzschéen de Foucault et de Deleuze, de l'éthique de la discussion (Apel et Habermas), des débats autour de Rawls, du libéralisme (Hayek et Nozick), du communautarisme et du multiculturalisme.

Cette nécessaire pédagogie est bienvenue. Lecteurs spécialisés aussi bien que néophytes trouveront dans les cinq volumes des éléments pour compléter leur réflexion ou stimuler leurs analyses. Fallait-il toutefois prendre pour fil directeur de l'interprétation le passage des Anciens aux Modernes ? Ce n'est pas évident. Ce choix n'est certes pas dépourvu d'avantages. Il permet de centrer la réflexion sur la logique complexe d'un changement essentiel. L'Occident est en effet

passé d'un monde politique clos, centré sur la communauté des citoyens, lié à une hiérarchie inscrite dans la nature même, à un univers politique indéfini, où priment les individus, où les libertés des sujets doivent coordonner leur coexistence sans pouvoir se référer à aucun modèle éternel. Cette mutation a partie liée avec des changements philosophiques profonds. Qu'on songe notamment au bouleversement introduit par le christianisme, de la naissance de la subjectivité chez Augustin à son développement chez Descartes et chez Leibniz.

Alain Renaut ne se contente pas de vouloir éclairer les divers aspects de cette césure entre Anciens et Modernes et les processus différents qu'elle met en jeu sur de longues durées. A l'intérieur de cette vue générale, il conçoit l'évolution européenne selon un schéma opposé à celui de Léo Strauss. En 1964, Léo Strauss publiait en effet une *Histoire de la philosophie politique* qui fit date (1). Il y soutenait, en très gros, que la philosophie politique moderne s'était dissoute dans les sciences sociales. Pour se reconstituer, il lui faudrait revenir à ce qui fut le centre de la réflexion antique : l'interrogation sur « le meilleur régime », l'analyse normative de l'écart entre la cité existante et celle qui devrait être. Alain Renaut pense que le renouveau actuel de la philosophie politique ne tient pas au déclin de la réflexion sur le meilleur régime, mais au contraire à son accomplissement, à sa réussite. Cet achèvement aurait nécessité, une mutation de la discipline, une réorientation vers de nouvelles interrogations.

Cette hypothèse est plausible. En elle-même, elle ne saurait toutefois être effectivement démontrée. On peut même se demander si la division entre Anciens et Modernes ne devrait pas constituer un problème plutôt qu'un instrument de recherche. En tout cas, d'un tome à

l'autre, on verra vite qui sont les amis : les philosophes du sujet, les rationalistes critiques, les démocrates convaincus de la nécessité du débat public.

Et qui sont les adversaires : Spinoza, théoricien d'un droit sans subjectivité, Nietzsche, critique de la démocratie, Foucault et Deleuze, pour cause de vitalisme antihuma-

niste. Voilà qui a le mérite de la clarté. Reste à savoir dans quelle mesure une histoire de la philosophie politique peut vouloir conserver ce titre général et opérer tant d'omissions volontaires. Il paraît admis qu'il n'y a de philosophie politique qu'en Occident : rien ne figure dans l'ouvrage sur les théories du pouvoir dans l'Inde ancienne telles que

les développe notamment l'*Arthashastra*, ou sur les analyses de la Chine classique et ses différentes conceptions de l'autorité impériale. Sans doute, pour tenir compte de telles données, l'ouvrage eût-il dû être tout autre. Mais son choix pouvait être justifié et expliqué. Surtout, au sein même du domaine gréco-européen, toutes sortes de courants



L'Amérique après Rawls

John Rawls est à la mode en France. Mais, aux Etats-Unis, sa pensée a cessé d'être au centre des débats philosophiques

Qui a dit que les philosophes américains avaient peu de goût pour la politique ? Dans ce pays dont la naissance doit tout à l'esprit des Lumières, les débats politiques n'ont jamais cessé de se dérouler devant une toile de fond philosophique : celle du libéralisme. Les transcendentalistes, avec Henry David Thoreau, inventèrent la « désobéissance civile ». Avec John Dewey, qu'une passionnante biographie d'Alan Ryan vient de remettre à la mode (1), les pragmatistes forgèrent la version américaine de l'intellectuel engagé. Il arriva même, à la fin des années 30, à un petit groupe new-yorkais de prendre fait et cause pour Trotski contre Staline : outre Dewey, Sidney Hook et le père du philosophe Richard Rorty figuraient parmi ces militants enthousiastes.

Puis vint, il est vrai, une pause. Avec le début de la guerre froide, et le triomphe sur les campus du posi-

tivisme logique, la philosophie américaine choisit d'être, l'espace d'une génération, apolitique – autrement dit, conservatrice, à l'image de son « maître » de l'époque, W.V. Quine. Dans les rares universités où survivaient des cours d'éthique, la seule doctrine enseignée était l'utilitarisme de Bentham et de Mill – idéologie de l'efficacité économique, qui ne laisse aucune place à la notion de « droits » individuels.

En publiant un beau milieu de cette période de somnolence son monumental ouvrage, *Théorie de la justice* (1971), Rawls fit d'une pierre trois coups. Il réfuta l'utilitarisme. Il donna le signal d'un formidable renouveau de la philosophie politique en langue anglaise. Et, surtout, il contribua à relancer le débat (endémique, aux Etats-Unis, depuis l'abolition de l'esclavage) sur la nécessité d'une société « meilleure » – autrement dit, moins inégalitaire.

Les grands livres sont longs à mûrir. Il ne faut pas oublier que la rédaction de celui de Rawls, contem-

poraine du combat pour les « droits civiques » des Noirs, coïncida, dans la seconde moitié des années 60, avec l'apogée d'un vaste mouvement de lutte contre toutes les formes de discrimination légale. Telle est la raison simple (même si elle est rarement formulée comme telle) pour laquelle son travail aborde le problème de la vie en société sous l'angle de la « justice ». Et, d'entrée de jeu, formule en termes de « droits » la définition de cette dernière.

Christian Delacampagne

Quelles sont les conditions minimales qu'une société capitaliste « avancée » (comme la société américaine des années 60) doit remplir pour se targuer d'être vraiment démocratique ? C'est à cette question que répond *Théorie de la justice*. Et si la réponse aussi bien que la question paraissent aujourd'hui d'une relative banalité, elles ne l'étaient certainement pas il

ya trente ans, quand bien des universités américaines étaient encore réticentes à l'idée d'accepter des étudiants noirs. Le problème qui est au cœur de la pensée rawlsienne est donc principalement juridique. C'est le problème de l'égalité démocratique », comme le montre bien, dans une excellente étude de cette pensée, Bertrand Guillaume – qui est à l'heure actuelle, avec Catherine Audard, l'un des meilleurs spécialistes de Rawls (2).

Mais la question morale et juridique des droits individuels, si fondamentale soit-elle, suffit-elle à épuiser la sphère du politique ? Non, bien sûr. C'est ce que n'ont pas manqué de rétorquer à Rawls ses premiers lecteurs. Sans revenir ici sur les débats américains auxquels donna lieu *Théorie de la justice* ni sur les critiques, opposées entre elles, qui lui furent adressées en même temps par ses adversaires « libertariens » (opposés à toute intervention de l'Etat dans la vie sociale) et « communautariens » (hostiles à l'individualisme sur lequel repose la définition rawlsienne de la « justice comme équité »), signalons cependant que l'un des plus intéressants, parmi ces débats, fut celui que souleva Michael Sandel, également professeur à Harvard.

Dans son premier livre (1982), qui sort ces jours-ci en français, *Le Libéralisme et les limites de la justice* (3), Sandel ne remet pas en cause la conception que Rawls propose de la justice. Il s'attaque, plus radicalement, à l'idée selon laquelle la justice, entendue au sens strict d'égalité des droits, devrait constituer l'objectif ultime d'une société démocratique. Pour Sandel, l'individualisme (que Rawls a hérité de Kant) ne saurait être le dernier mot de la philosophie politique. Au-delà de l'égalité formelle entre ses membres, qui est en soi souhaitable, une société peut poursuivre d'autres « biens », plus importants encore. Ce qui est sûr, c'est que la définition de ces « biens », loin de

dériver automatiquement de celle de la justice, doit faire l'objet de débats spécifiques. Du coup, Sandel, qui se défend d'être « communautarien », apparaît comme plus « à gauche » que Rawls.

Dans une série d'articles ultérieurement réunis en un livre, *Le Libéralisme politique* (4), Rawls a répliqué aux objections de Sandel, ainsi qu'à d'autres, en soulignant qu'il avait seulement tenté de clarifier la conception de la justice la plus appropriée aux démocraties occidentales. Sandel, à son tour, a répondu en montrant la faiblesse de cette position de repli (datée de 1994, sa réponse est incluse dans la présente traduction de l'ouvrage de 1982). Enfin, la polémique entre les deux penseurs a continué, de manière indirecte, à travers d'autres publications – parmi lesquelles figurent un nouveau recueil d'essais de Rawls (5), ainsi qu'un autre livre de Sandel (6).

Cela dit, les débats qui agitent, depuis un quart de siècle, la philosophie politique américaine ne tournent plus exclusivement autour de Rawls, même si la plupart des auteurs actuels, dont la jeunesse a été marquée par *Théorie de la justice*, continuent d'y faire occasionnellement référence. Certes, les diverses idées qu'on peut se faire de la justice demeurent au centre des premiers travaux de Will Kymlicka (7). Mais les nombreux livres de Michael Walzer, Ronald Dworkin et Charles Taylor (pour ne citer que trois auteurs dont l'audience a largement dépassé les limites du public spécialisé) vont bien au-delà de cette problématique.

Et pour cause : l'Amérique est sortie du combat pour les « droits civiques ». Et si d'innombrables formes de discrimination demeurent vivantes, dans ce pays où les écarts (entre pauvres et riches, ou entre Noirs et Blancs) ne cessent de se creuser, ce n'est pas par des moyens purement juridiques qu'on les fera disparaître. C'est le capitalisme tout entier qui est ici en cause, c'est-à-dire les excès d'un système

« dérégulé », d'une part, et, d'autre part, l'effritement du tissu social, victime de la mondialisation, ainsi que d'un multiculturalisme galopant qui favorise la multiplication des « ghettos ».

Contre de tels dangers, des intellectuels américains en ont appelé, récemment, au pays tout entier, en l'invitant à ne pas s'endormir sur les lauriers de sa croissance économique. Est-il encore possible de redonner un sens proprement politique à l'aventure collective des Etats-Unis ? C'est la question que pose, dans un remarquable essai publié l'an dernier, Richard Rorty (8). Dénonçant le formalisme (héritage kantien, là encore) de la démarche par laquelle Rawls s'efforce de construire un « fondement » ultime pour la démocratie, Rorty affirme qu'il est moins urgent de « fonder » celle-ci que de la ramener en redonnant vie à un authentique projet « de gauche », centré sur la lutte contre les effets pervers de la mondialisation. Il ne fait, ce disant, qu'inscrire ses pas dans ceux du philosophe qui décidément demeure, pour les Américains cultivés, l'intellectuel par excellence : John Dewey.

(1) Alan Ryan, *John Dewey and the High Tide of American Liberalism* (Norton, 1995).
(2) Bertrand Guillaume, *Rawls et l'égalité démocratique* (PUF, 320 p. ; 149 F [22,71 €]).
(3) Michael Sandel, *Le Libéralisme et les limites de la justice*, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Fabien Spitz (Seuil, 336 p. ; 148 F [22,56 €]).
(4) John Rawls, *Le Libéralisme politique* (1993), traduit par Catherine Audard (PUF, 1995).
(5) John Rawls, *Collected Papers* (Harvard University Press, 1999).
(6) Michael Sandel, *Democracy's Discontent: America in Search of a Public Philosophy* (Belknap Press, 1996).
(7) Will Kymlicka, *Les Théories de la justice : une introduction* (1990) (La Découverte, 340 p. ; 159 F [24,23 €]).
(8) Richard Rorty, *Achieving our Country* (Harvard University Press, 1998).

ODILE YELNIK

L'ÎLE SINGULIÈRE

« Sur les sentiers d'une enquête singulière où les souvenirs d'enfance se mêlent aux témoignages sur l'occupation allemande... la tendresse insulaire des rescapés de l'histoire... »

Le Monde

176 pages - 85 F

ROMAN

L'HARMATTAN

X / LE MONDE / VENDREDI 29 OCTOBRE 1999

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

L'argent, c'est du temps

NOUVEAUX PATRONS, NOUVELLES DYNASTIES de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot. Calmann-Lévy, 270 p., 120 F (18,29 €).

Spécialistes de la grande bourgeoisie (1), Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot se sont attachés cette fois à décrire le monde des nouveaux entrepreneurs, ces aventuriers des temps modernes pour reprendre un poncif éculé. Et nos ethnologues de la gent fortunée parviennent à un résultat qui ne surprendra pas les lecteurs de Balzac ou de Proust. Il faut plusieurs générations pour devenir vraiment riche, c'est-à-dire disposer d'un capital à la fois matériel et symbolique qui permet cette étrange alchimie de la transmutation du plomb vil de la réussite individuelle en or pur de la fortune légitime : alors, les dominés participent eux-mêmes à leur domination en intériorisant les raisons, toujours excellentes, qui font des dominants ce qu'ils sont. Il faut donc inverser le sens du fameux *time is money*. L'argent, le bon argent, celui sur lequel les dynasties sont assises, c'est du temps. De ce temps accumulé qui, justement, ne s'achète pas et qui est donc hors de portée des nouveaux riches.

Mais d'abord les parvenus existent si bien qu'ils défraient la chronique. Qu'il soit encore possible, dans une économie qui l'on suppose écrasée d'impôts, de constituer d'immenses fortunes qui dépassent même ce que peut imaginer le commun des mortels dans ses rêves les plus secrets est en soit intéressant et mériterait d'être davantage analysé. Soit une fraude massive est à l'origine de ces fortunes toutes neuves. Soit l'impuissance de l'Etat-providence à redistribuer autrement qu'entre les malheureux contribuables des classes moyennes est patente. La deuxième hypothèse est sans doute la meilleure – encore que la première ne puisse être totalement négligée – puisque, comme le notent nos deux auteurs, les vieilles fortunes ont elles aussi échappé à l'égalisation recherchée en théorie par le fisc. Deux cents ans après la Révolution, indiquent-ils, la noblesse occupe toujours des positions enviables dans l'espace social, mais aussi dans la banque et dans l'industrie.

Les nouveaux entrepreneurs ici décrits ne forment pas un véritable groupe social. L'hétérogénéité provient à la fois de la diversité de leurs origines, de leur formation, de leur parcours, de leur champ d'action. Quelques points communs cependant : d'abord la volonté de faire fortune, qui n'est pas si répandue qu'on pourrait le croire, et qui implique, selon nos auteurs, un effort personnel considérable, des journées de travail de quatorze heures ne sont pas rares ; ensuite, un événement dans la génération précédente

qui décrits ne forment pas un véritable groupe social. L'hétérogénéité provient à la fois de la diversité de leurs origines, de leur formation, de leur parcours, de leur champ d'action. Quelques points communs cependant : d'abord la volonté de faire fortune, qui n'est pas si répandue qu'on pourrait le croire, et qui implique, selon nos auteurs, un effort personnel considérable, des journées de travail de quatorze heures ne sont pas rares ; ensuite, un événement dans la génération précédente

au temps du père ou du grand-père : *« On trouve toujours, dans leur histoire familiale, des formes antérieures de décollage social »*, écrivent les Pinçon-Charlot. Pas de réussite sans tremplin. Ce passé, fût-il sans épaisseur, est très important pour fonder une logique dynastique qui ne peut pas s'établir directement à partir du fondateur. *« On ne crée pas une dynastie du premier coup, observent nos auteurs. Il faut quelques racines, même modestes, pour que tienne l'arbre adulte. »*

Du reste, beaucoup de ces nouveaux entrepreneurs n'ont pas l'intention de léguer leur entreprise à leur(s) enfant(s) parce que ce serait contraire à leur propre éthique. Eux sont arrivés par eux-mêmes, prétendent-ils, et ce serait faire un mauvais cadeau à leur progéniture que d'en faire de simples héritiers. D'autant que les rejetons ne sont peut-être pas les plus qualifiés pour prendre la succession à la tête de l'entreprise.

« Pourquoi transmettre ? Est-ce qu'ils méritent qu'on leur transmette ? », s'interroge l'un des patrons interviewés. Et du reste est-il seulement possible de transmettre ? *« Comme l'artiste ou le sportif, l'homme d'affaires qui doit d'abord à lui-même sa position sociale ne saurait transmettre les éléments personnels de sa réussite »*, observent nos deux sociologues.

Or la fortune de ces nouveaux riches est pour le moment sous forme « professionnelle ». Elle leur apporte des revenus certes considérables, mais pour jouir vraiment de la richesse, il faudrait qu'ils vendent leur entreprise – ce à quoi la fiscalité (notamment l'ISF) parfois les contraint. Ainsi, la contradiction entre mérite et héritage est surplombée par le dilemme entre la pérennité de ce que l'on a créé et l'accès à la très grande richesse qui suppose de renoncer à la possession de l'œuvre de toute une vie, avec toutes les gratifications qu'elle apporte tant qu'on reste en fonctions.

Beaucoup de ces nouveaux patrons éprouvent une sorte d'angoisse devant leur propre opulence. Ils ne sont pas formés pour faire face à une telle fortune. Les nouveaux riches ne se comportent pas aussi volontiers que le pense le sens commun comme de « nouveaux riches », observent les auteurs, qui ont été frappés par la discrétion des interviewés quant à leur résidence privée, leur règle de vie quasi monastique, leur refus des mondanités. Ces parvenus n'auraient pas encore compris l'importance des enjeux du capital social. Ou bien pressentent-ils que leur fortune est trop récente pour être étalée sans précaution ?

Les cas où la logique dynastique l'emporte sur la logique méritocratique semble tout de même le plus fréquent, ne serait-ce que pour préserver l'œuvre accomplie ou parce que, tout simplement, on ne peut empêcher les enfants d'hériter de leurs parents d'une manière ou d'une autre. Mais la lutte pour réduire la constante de temps qui fait la légitimité sociale de l'argent est perdue d'avance. Il n'y a que dans la restauration des meubles que le lustre de la patine peut être fabriqué ou accéléré. Et encore !

(1) On leur doit *Dans les beaux quartiers* (Seuil, 1989), *Grandes fortunes* (Payot, 1996), *Voyage en grande bourgeoisie, journal d'enquête* (PUF, 1997).

PASSAGE EN REVUE

● **« Chasseurs de rêves »**

Chasseurs de rêves est, comme son beau titre le laisse subodorer, une revue consacrée à toutes les formes de l'imaginaire, qu'il emprunte les voies du cinéma, de la BD ou de la littérature. Ainsi, au sommaire de son numéro 4, on trouve des entretiens avec René Laloux, avec Fabrice Lebeault et Turf ou avec Dan Simmons, des articles sur Serge Brussolo ou les images de synthèse, la première fiche d'un bestiaire imaginaire, un dossier sur les abysses et l'imaginaire des profondeurs marines et un panorama sur les privés du XXI^e siècle, accompagné d'un scénario de jeu de rôle inspiré du film-culte de Kathryn Bigelow *Strange Days*. La création y a aussi sa place avec des nouvelles, des illustrations et des bandes dessinées. En sus de la qualité et de l'éclectisme de son sommaire, la revue bénéficie d'une maquette d'une grande joliesse qui achève d'en faire un véritable passeport pour le rêve (*Chasseurs de rêves*, n° 4, 35 F [5,33 €], Michael Ivorra, 96, rue Lamarck, 75018). **J. Ba**

chroniques

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

LILI BRIK
Portrait d'une séductrice
d'Arcadi Vaksberg. Traduit du russe par Dimitri Sesemann, Albin Michel, 360 p., 150 F (22,87 €).

● *par Daniel Vernet*

En entrant dans l'appartement de l'avenue Koutousov, à Moscou, ce qu'on voyait d'abord, c'était les yeux, *« ronds et marron, brûlants jusqu'au roussi »*, avait écrit Maïakovski. Ils éclairaient le visage parfait de cette femme devenue frêle avec le temps, toujours élégante, charmeuse. Ils esto-paient tout autour d'elle, dans une petite pièce où pourtant des chefs-d'œuvre pen- daient aux murs, tableaux et dessins laissés par les artistes qui avaient fréquenté la maison, photos de poètes et surtout de Vladimir Maïa- kovski, bibelots offerts par les amis... Pas plus dans les années 70 que dans les années 20, Lili Brik ne tenait salon. Mais dans l'URSS brej- névienne comme aux premiers temps du sovié- tisme, *« grâce à son énergie et à son charme, en dépit des zizanies et des ragots, elle s'obstinaît à faire ce qu'elle croyait devoir faire, ce qui a per- mis à des hommes de culture de très haut ni- veau, dans une époque pleine de sang et de larmes, de se retrouver régulièrement pour s'ex- primer et discuter en toute liberté »*.

Lili Kagan était née le 11 novembre 1891, cinq ans avant sa sœur, Elsa Triolet, qui épousa Aragon. Arcadi Vaksberg raconte l'histoire de cette femme exceptionnelle, à la vie sentimentale agitée, mariée très jeune à Ossip Brik avant d'être la maîtresse et l'égérie de Vladimir Maïakovski. Le livre est sérieux, documenté, animé par la fascination que Lili exerça sur tous ceux qui l'ont connue, mais sans le souffle et la passion – aurait-elle été injuste – que le

POLITIQUE

● *par Thierry Bréhier*

L'AVENIR DE LA GAUCHE PLURIELLE de Jean-Christophe Cambadélis. Plon, 166 p., 110 F (16,77 €)

Lionel Jospin userait-il d'un pseudo- nyme pour écrire ce qu'il pense et qu'il ne peut exprimer au grand jour ? Certes non. Mais un premier ministre cohabitant a toujours besoin d'amis de confiance qui puissent envoyer quelques signes au président de la République ou à une majorité tentée par la grogne. Jean-Christophe Cambadélis a toutes les qualités pour être de ces messagers. Membre de la garde rapprochée de M. Jospin depuis plus de dix ans, ayant conservé de son militantisme dans la branche lambertiste du trotskisme le goût de la théorisation, le sens de l'organisa- tion et le maniement des réseaux, cuisinier attentif de la majorité « plurielle », il est du petit nombre de fidèles avec lesquels le chef du gouvernement aime frotter ses raisonnements, tester ses idées, réfléchir à sa straté- gie. C'est dire que lorsque Jean-Christophe Cambadélis décrit *L'Avenir de la gauche plu- rielle*, il faut surveiller l'émergence dans son livre de positions dont l'auteur serait, en fait, Lionel Jospin.

Le jeu est risqué, certes. Jean-Christophe Cambadélis a déjà démontré sa capacité à penser par lui-même. Et son goût immodéré à monter des coups peut le conduire à lancer des ballons d'essai que la réalité ou la volonté de son « maître » dégonfle très vite. Mais il mérite d'être tenté, tant Lionel Jospin est contraint à la discrétion sur l'essentiel. Ainsi,

SCIENCES

● *par Catherine Vincent*

LA SCULPTURE DU VIVANT de Jean Claude Ameisen. Seuil, 340 p., 145 F (22,10 €).

C'est un parcours long et sinueux, *« fait de plongées à l'intérieur de nos corps et de nos cellules, de voyages à travers les branches du buisson du vivant et d'in- cursions dans les profondeurs du passé »*. C'est un mystère au cœur du vivant, un périple vers la mort qui livrera peut-être à nos enfants les clés de la longévité. Le suicide cellulaire, *terra incognita* ouvrant depuis peu de nouvelles perspec- tives scientifiques, médicales et philosophiques, valait bien cette invitation au voyage.

Chacune de nos cellules, tout au long de son existence, possède un fabuleux pouvoir : celui de s'autodétruire en quelques heures. Et cette aptitude au suicide est vitale. Sans l'apoptose (du grec *apoptosis*, qui désigne la chute autom- nale des pétales ou des feuilles), l'embryon resterait une masse informe. Le cerveau, vite envahi d'un trop-plein de neurones, ne se connecterait pas correctement. Et le système immunitaire, qui mobilise une armée de cellules spécialisées pour lutter contre une infection, ne saurait que faire de ses troupes une fois la vic- toire assurée.

« Pour chacune de nos cellules, vivre, c'est avoir réussi à empêcher, pour un temps, le suicide », ré- sume Jean Claude Ameisen. Pas à pas, rouage après rouage, il montre comment, *« à la repré- sentation ancienne de la mort comme une fau- cheuse surgissant du dehors pour détruire, s'est peu à peu substituée une autre image, celle d'un sculpteur, au cœur du vivant, faisant, jour après jour, émerger la complexité »*. Avant de détailler, dans un style limpide et imagé, comment cette

Les séductions de Lili Brik

personnage et l'époque auraient mérités. C'est Elsa qui, la première, avait fait la connaissance de Maïakovski, dont elle était tombée immé- diatement amoureuse. Lili aussi. A sa manière. Plus tard, un proche a décrit ainsi les relations : *« Lili n'aimait qu'Ossip, qui ne l'aimait pas. Maïakovski, lui, aimait Lili qui, hélas, ne l'aimait pas et, en conclusion, aucun des trois ne pouvait se passer des deux autres. »* A Maïakovski, tenté par le mariage avec une Russe émigrée qu'il avait rencontrée à Paris, Lili écrivit pour l'ad- jurer de n'en rien faire : *« De toute façon, nous sommes tous mariés les uns aux autres. »* Et avant de se donner la mort, le 14 avril 1930, alors que les Brik étaient en voyage en Europe, Maïakovski avait laissé une lettre qui se termi- nait par trois mots : *« Lili, aime-moi ! »*

Lili Brik consacra son temps et son énergie à défendre la mémoire du poète et sa propre répu- tation. Les deux étaient soumises aux fluc- tuations des luttes de pouvoir au sommet de l'Etat soviétique et aux cabales que les fonc- tionnaires de la plume organisaient sur ordre des responsables idéologiques. Maïakovski avait peut-être été sacré poète de la révolu- tion, mais le recueil intitulé *150 000 000*, qu'il avait envoyé en 1921 *« au camarade Vladimir Ilitch Lénine »* avec des *« salutations komfu- tiennes »* (*« komfut »* était l'abréviation de *« communistes-futuristes »*), fut considéré par le destinataire comme *« un communisme de vouyou »*. Au lendemain de la prise du pouvoir par les bolcheviques, les amis de Lili Brik et de Maïakovski, parmi lesquels se trouvaient les plus grands noms de la culture russe, Khleb- nikov, Pasternak, Jakobson, Meyerhold, Tat- line, Malevitch et beaucoup d'autres, pen- saient que révolution et modernité se confondaient. Ce n'était ni l'avis de Lénine ni surtout celui de ses successeurs. Staline pour-

Un porte-parole de Jospin

le chef du gouvernement ne parle jamais de Jacques Chirac. Son vrai-faux porte-parole ne s'en prive pas, ironisant sur l'état de la droite et *« les rêveries élyséennes »*. Evoquant même le sujet tabou – la présidentielle –, il parle de la *« dérobade »* de Jacques Chirac, celui-ci ayant annoncé qu'il irait au terme de son mandat : *« Nous assistons à une cohabitation inversée, c'est le premier ministre qui a mainte- nant la maîtrise du temps. »* Et la bataille suprême *« se jouera autour des municipales »*, même si elle se *« conclura aux législatives »*. La stratégie jospinienne est sur la place pu- blique !

Cet éclairer des pensées profondes est tout aussi précieux sur l'Europe. Son livre permet de connaître les fondements idéolo- giques qui font de Lionel Jospin un européen de raison et non de passion : *« Même lorsque c'est l'Europe qu'il s'agit de construire, c'est dans le cadre national que demeurent encore et toujours circonscrits la conscience, le débat et la décision des citoyens. »* Mais il révèle aus- si les *« manques »*. Ainsi, l'essentiel de la dé- marche du premier ministre n'est traité que par une question : *« Comment maintenir les bénéfices, pour la société, de la liberté écono- mique et entrepreneuriale sans tolérer pour au- tant les logiques purement financières qui pré- sident trop souvent aux licenciements ou aux délocalisations ? »* Certes, ce livre a été écrit avant que l'affaire Michelin n'éclate à la fi- gure du gouvernement, mais la façon dont Lionel Jospin a réagi n'a que trop montré qu'il n'avait pas la réponse à cette interroga- tion fondamentale. Il n'y avait peut-être même pas réfléchi, puisque Jean-Christophe

Mystère du suicide cellulaire

vision nouvelle a bouleversé nos conceptions du corps et du vieillissement, a conduit à réinter- préter les causes de la plupart des maladies, et ouvert des perspectives nouvelles pour leur traite- ment.

Car le splendide royaume de l'apoptose, qui permet à chaque instant à nos corps de se mo- deler, de se reconstruire et de s'adapter à leur environnement, comporte aussi sa face sombre – celle-là même par laquelle l'auteur, médecin et immunologiste, aborda ce fascinant phéno- mène. *« C'est au détour de mes recherches sur les maladies que je suis entré un jour, soudain, dans l'aventure du suicide cellulaire »*, écrit-il. C'est le début des années 90, son père vient d'apprendre qu'il est atteint d'une maladie incurable. Un can- cer, dont la gravité provient précisément de la prolifération de cellules ayant échappé à l'apo- ptose...

Pour comprendre, Jean Claude Ameisen se plonge dans les articles publiés sur le sujet, qu'il s'était jusqu'alors contenté d'empiler sur un coin de bureau. *« Décrivant le rôle de la mort cel- lulaire au cours du développement de l'embryon, montrant comment la mort, comme le ciseau d'un sculpteur, fait émerger la forme et la beauté de la matière (...), ils révélaien une face cachée, lumi- neuse, nécessaire, de la mort, si lointaine de celle, absurde et brutale, qui emportait un homme. Petit à petit, au bout de quelques jours, je pus regarder la mort en face. Et commencer à parler à mon père »*, raconte-t-il dans les pages les plus émou- vantes de son livre. Lui qui mène alors des re- cherches sur les dérèglements biologiques pro- voqués par le sida découvre, soudain, une réponse à ses interrogations. Un an plus tard, ses travaux et ceux d'autres équipes viennent confirmer son hypothèse : il existe bien une re- lation entre le sida et le déclenchement du sui-

tant organisa le culte du poète maudit et, pen- dant un temps, la protection de sa compagne. Parmi les épisodes troublants des rapports entre cette intelligentsia et le régime, Arcadi Vaksberg conte la fréquentation de la Loubian- ka, le siège de la police politique. Pasternak frémissait chaque fois que Lili demandait à ses hôtes : *« Patientez, nous souperons dès qu'Ossip sera rentré de la Tcheka »* (l'ancêtre du KGB). Ossip Brik avait trouvé un petit emploi à la Tcheka grâce à des relations et personne ne se posait de questions sur les tchékistes, que Maïakovski considérait aussi comme les meil- leurs fils de la révolution.

Jusqu'aux grandes purges, les Brik et leur entourage vivaient comme *« hors du temps, comme s'ils n'avaient pas eu à subir les assauts de la tempête meurtrière qui ravageait le pays »*. Lili se sentait protégée par la décision de Sta- line d'en faire l'exécuteur testamentaire de Maïakovski, bien que l'étau se resserrât autour d'elle. Elle avait l'art d'utiliser ses relations, la gloire de Maïakovski ou la célébrité commu- niste du couple Aragon-Triolet, mais jamais dans des buts purement égoïstes. Dans les der- nières années de sa vie, elle se battit encore pour la libération du cinéaste Sergueï Parad- janov, que le régime brejnévien avait condam- né à cinq ans de camp pour homosexualité et autres activités antisoviétiques. Lili remua ciel et terre pour faire libérer ce Géorgien d'adop- tion, dont le talent fou l'avait une fois encore séduite.

Le 12 mai 1978, à la datcha de Peredelkino, près de Moscou, Lili se cassa le col du fémur. Pour ne pas finir grabataire, elle avala des bar- bituriques en laissant un dernier mot : *« Vassik, je t'adore. »* Vassia Katanian, qui partageait sa vie depuis la mort d'Ossip Brik, était le meil- leur biographe de Maïakovski.

Un porte-parole de Jospin

Cambadélis ne fournit pas d'éléments de so- lution ! Le théoricien de la gauche « plu- rielle » est, en revanche, parfaitement à son aise lorsqu'il analyse les rapports entre les di- verses composantes de la majorité actuelle. Il appelle de ses vœux un *« mouvement de toute la gauche »*, car il est persuadé que les dif- férences entre le PS, le PC et les Verts ne *« sont pas irréductibles »*, mais relèvent de *« divergences techniques »* que la participa- tion à un même gouvernement permet de ré- gler au fur et à mesure. Les conséquences qu'il en tire sont lourdes. Il propose que les formations de la majorité se présentent unies devant les électeurs, leurs désaccords, étant *« réductibles »* par la négociation et l'action, n'ont pas à être tranchés par les citoyens. Pour les exclure de ces choix, il part du postu- lat que *« notre démocratie reste, quoi qu'on en dise, essentiellement fondée sur un principe de délégation et de confiance implicite à l'égard des institutions politiques »*. Est-ce si sûr, alors que la démocratie d'opinion a largement mis à mal la démocratie représentative ?

Plus inquiétant encore, notre auteur re- connaît que son analyse repose sur un constat historique. Rappelant que si la gauche a combattu pour l'avènement du suf- frage universel, elle s'est aussi *« souvent heur- tée à lui »*, et donc que *« les interrogations sur les rapports complexes entre démocratie poli- tique et transformation sociale conservent une part de leur actualité »*. Il est parfois difficile de se défaire de tous ses réflexes de militants révolutionnaires ! Espérons que, sur ce point, au moins, Jean-Christophe Cambadélis ne soit pas la doublure de Lionel Jospin.

Mystère du suicide cellulaire

cide dans les cellules immunitaires. Comment une cellule sait-elle qu'il est temps pour elle de s'éclipser ? Pour quelle raison, parfois, ne fait- elle pas le bon choix, provoquant la maladie par sa mort trop rapide ou trop lente ? Quels sont les gènes qui participent à cet acte, quand et comment sont-ils apparus au cours de l'évo- lution ? En moins de dix ans, les feuilles me- nées par les biologistes ont été si fructueuses qu'elles ont fait de l'apoptose un terrain de re- cherche à part entière. Avec ses espoirs – dispo- ser, bientôt, de nouveaux outils thérapeu- tiques –, avec ses hypothèses et ses déconvenues. Avec, aussi, l'inévitable connota- tion anthropomorphe et philosophique que prennent des termes et des concepts tels que *« suicide »* ou *« mort programmée »*, qui ne pouvaient pas être émotionnellement neutres.

Territoire étrange sur lequel il peut être dan- gereux de s'aventurer, l'apoptose n'est décidé- ment pas un thème de recherche comme les autres. Jean Claude Ameisen semble ne jamais l'oublier, qui émaille ce passionnant ouvrage, avec une grande justesse, de références litté- raires. *« Dans certains textes de la mythologie grecque, la décision de vivre ou de mourir ne ré- sulte pas d'une plongée dans un abîme philoso- phique ou mystique, mais d'une succession d'étapes, d'une cascade de signaux et de réponses à ces signaux, où intervient la séduction, l'in- telligence et la ruse »*, écrit-il, en démontrant comment se dessinent, dans deux légendes vieilles de près de 3 000 ans – l'*Odyssée* et le ré- cit de l'expédition des Argonautes –, certaines des composantes essentielles du suicide cellu- laire. Une métaphore troublante, qui souligne, mieux qu'un long discours, comment la science peut entrer en résonance avec nos interroga- tions les plus intimes et les plus anciennes.

L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Dépôt de bilan pour Paroles d'aube.** Les éditions Paroles d'aube, créées en 1991 par Thierry Renard et Sylviane Crouzet – gérante et désormais seule salariée – à partir de la revue *Aube*, fondée en 1978, sont en situation de cessation de paiement (les dettes se montent à 1 million de francs [152 449 €]). Le tribunal de commerce de Lyon a prononcé, le 14 octobre, le dépôt de bilan de cette société. Les éditions Paroles d'aube, qui, depuis le mois d'août, avaient suspendu toute publication, souhaitent néanmoins que leurs 160 titres au catalogue soient toujours distribués (la diffusion-distribution est assurée par les PUF). Parmi les auteurs publiés par Paroles d'aube, rappelons les noms de Christian Bobin, Charles Juliet, Hubert Reeves, André Comte-Sponville.

● **Les cinquante ans de Marabout.** Fondée en 1949 par André Gérard et Jean-Jacques Schellens, la maison d'édition Marabout fête ses cinquante ans. A cette occasion, Jacques Dieu retrace le parcours de cette maison belge qui a rejoint le groupe Hachette en 1979. Préfacé par Pierre Marchand – directeur de la création en charge de la branche « Grande diffusion » d'Hachette Livre –, cet ouvrage, abondamment illustré, retrace l'histoire de la maison qui publia notamment « Les aventures de Bob Morane », d'Henri Vernes (éd. Nostalgie, 480 p., 280 F [42,14 €]).

● **Ornicar.** Nouvelle maison d'édition, Ornicar est une SARL constituée de sept personnes – dont la gérante, Brigitte Haviland, et la directrice littéraire, Lucile Debaille. Même si la volonté, à moyen terme, est de publier des témoignages et enquêtes journalistiques, l'intérêt premier se porte sur les textes érotiques, comme en témoignent les deux ouvrages à paraître : *Sapho à la folie*, de Lucile Debaille, et *Fantômes & Fantômes*, de Pierre Bourgade. A raison de deux titres par mois, diffusés par le CDE et distribués par Dilisco, les premières livraisons sont : *Les Soirées de Gala*, de Gala Fur, et *Un été 61 à l'ombre de la Maison-Blanche*, de Georges Londeix.

● **Publier La Cuisine de Duras ? « Why not », répond Yann Andréa.** A la suite de la polémique entre Jean Mascolo et Yann Andréa (voir *Le Monde* daté 26-27 septembre), ce dernier a précisé : « *Ce fascicule (...) n'aurait pas dû se faire sans moi, sans mon accord, sans mon regard* », car « nous étions en présence d'un ouvrage qui mélangeait des textes écrits par Marguerite Duras, les modifiait (...). L'ensemble n'était pas l'œuvre de Duras et ne pouvait donc pas être signé par elle. » Pourtant, a-t-il ajouté, ces textes « peuvent très bien, un jour prochain, être publiés. Why not ». Avant de préciser qu'il était d'accord pour s'occuper, avec Jean Mascolo, d'en faire « un vrai livre ».

● **Prix littéraires. Le Prix du roman populiste** a été décerné à Jean Ferniot pour son ouvrage *Un temps pour aimer, un temps pour haïr* (Grasset), tandis que Michèle Gazier a reçu le **Prix Charles-Exbrayat** pour son roman *Le Merle bleu* (Seuil), dans le cadre de la Fête du livre de Saint-Etienne. Le **Prix du premier roman** a été décerné à Boualem Sansal pour *Le Serment des barbares* (Gallimard). *Noces à la mer* (Albin Michel), d'Abdelkader Benali, a d'autre part obtenu le **Prix du premier roman étranger**.

L'APICULTEUR DE BONAPARTE



Quai des bulles à Saint-Malo, au cœur de l'actualité

Juste après le rachat par Flammarion des éditions Casterman, berceau depuis sept décennies des aventures de Tintin, et juste avant la célébration, le 29 octobre, des quarante ans de la naissance d'Astérix, Quai des bulles, festival de bande dessinée de Saint-Malo, baignait dans l'actualité. Celle-ci et la convivialité qui fait la réputation de cette manifestation ont sans doute bénéficié à sa dix-neuvième édition. Du 22 au 24 octobre, Quai des bulles a attiré quelque 30 000 personnes : un record.

La centaine d'auteurs de BD présents – Max Cabanes, Régis Loisel, Pascal Rabaté, Rodolphe, Philippe Vuillemin, Coyote, etc. – ont dédié leurs albums devant des amateurs qui piétinaient devant les stands des éditeurs. Certains d'entre eux ont donc mis au point un système de tickets numérotés permettant d'éviter les resquilleurs !

Les bédéphiles plus sages (ou moins « bédémanes ») ont flâné au gré des expositions. L'une était particulièrement sous les feux de l'actualité : « Croquis de procès », au palais de justice, présentait les portraits croqués

par Noëlle Herrenschiidt, Jean-Claude Bauer, Alain Goutal, Michel Pichon ou Riss, lors d'audiences judiciaires. Le procès de Maurice Papon y figurait en bonne place.

ALEX BARBIER, WILL...

Mais ce sont surtout les œuvres de Claire Wendling et d'Alex Barbier qui retenaient l'attention. La jeune auteur de la série *Les Lumières de l'amalou* (Delcourt), qui a poussé le sens de l'honnêteté intellectuelle jusqu'à refuser une collaboration avec la Warner en raison d'un « *désaccord sur la stratégie industrielle* » du groupe américain en matière d'animations, offre une palette de dessins au trait puissant, précis et touffu. Alex Barbier, grand admirateur de Céline et du *Festin nu* de Burroughs, exploite de son côté son talent de « *voyeur* » dans des portraits torturés et des vues d'horizons fantasmés, aux coloris crûment sublimes, tels ceux de *Lycaons* (Editions du Square) ou des *Paysages de la nuit* (Delcourt).

Un détour par l'exposition de Will – dessinateur de la mémorable série *Tif et Tondu*, publiée depuis 1949 par Dupuis –, permet de découvrir des dessins mutins,

• • • • •

Un Américain en Provence

A quoi sert un grand écrivain ? A faire voler en éclats les clichés et à mettre en lumière les conformismes intellectuels et sociaux. Philip Roth, l'un des romanciers américains les plus remarquables de la seconde moitié du siècle vient, en se rendant à la Fête du livre d'Aix-en-Provence, d'en apporter une nouvelle preuve, magistrale, pour laquelle on se doit de concevoir une admiration sans réserve.

A peine l'auteur de *Portnoy et son complexe*, de l'époustouffant *Opération Shylock*, du bouleversant *Théâtre de Sabbath* (Gallimard) est-il filmé par la télévision (France 3, Arte) et décrit comme « *l'ermite du Connecticut* » qu'on le retrouve en Provence, du 21 au 24 octobre (« *Le Monde* des livres » du 22 octobre), disert, courtis, urbain, devant des salles bondées, animant des *masterclasses* avec des étudiants, signant des livres, assistant à des débats. On l'avait quitté mordant, sec, tendu, on le disait solitaire, reclus, entièrement voué à son travail (trois romans depuis 1995 et un quatrième dont le manuscrit vient d'être achevé), et le voici en photo sur tous les murs d'Aix – c'est un peu trop, cela a un air vaguement « soviétique », ces affiches rouges, partout, portant cette inscription d'un goût discutable, « The Roth explosion ».

Est-ce bien Roth qui est là, ou a-t-il dépêché un de ses doubles de fiction, celui qui, dans *Opération Shylock*, s'appelle aussi Philip Roth ? Il avait promis la réponse pour dimanche, mais, au fond, elle ne lui appartient pas. Elle est en chaque spectateur de ces journées, et dans le rapport de chacun, non seulement à cette œuvre flamboyante mais à la littérature en général. Ce qui est certain, c'est que le Philip

• • • • •

AGENDA

● **30 OCTOBRE. DROITS D'AUTEURS.** A Besançon, une conférence est organisée sur le thème : « Auteurs, vos droits, vos devoirs. Le contrat d'édition » (salle Victor-Hugo, 4, square Castan, 25000 Besançon ; tél. : 03-81-82-04-40).

● **DU 30 OCTOBRE AU 16 JANVIER. COLETTE.** A Puteaux, une exposition sur le thème : « Colette, destins de femmes » est proposée (toit de la Grande Arche, parvis de la Défense, 92800 Puteaux)

● **LES 30 ET 31 OCTOBRE. LIVRE ANCIEN.** A Maubeuge, la sixième édition du Salon du livre ancien sera l'occasion de nombreuses expositions (salons d'honneur de l'hôtel de ville, 59600 Maubeuge).

● **DU 30 OCTOBRE AU 1^{er} NOVEMBRE. BIBLIOPHILIE.** A Paris, 90 éditeurs français et étrangers exposent lors du Salon Pages 3, Salon de bibliophilie contemporaine (de 10 heures à 19 heures, salons de la mairie du XIII^e, 7, rue Philippe-de-Champagne, 75013 Paris).

● **DU 5 AU 20 NOVEMBRE. ÉCLATS DE LIRE.** A Saint-Denis, la deuxième édition d'« Eclats de lire » sera l'occasion de rencontres, de débats et de lectures avec, entre autres, la participation de Marie Desplechin, Michèle Desbordes et Philippe Lejeune (Bibliothèque municipale, 4, place de la Légion-d'Honneur, 93200 Saint-Denis ; tél. : 01-49-33-92-40).

● **JUSQU'AU 6 NOVEMBRE. JEUNESSE.** A Blois, les illustrations pour la jeunesse de Nathalie Parain seront proposées lors de l'exposi-

tion « Ronds et carrés » (bibliothèque municipale Abbé-Grégoire, 4/6, place Jean-Jaurès, 41000 Blois).

● **LE 8 NOVEMBRE. DENON.** A Paris, Daniel Mesguisch lit *Le Voyage aux royaumes de Naples et de Sicile* de Dominique-Vivant Denon (à 20 h 30, Auditorium du Louvre, 34, quai du Louvre, 75001 Paris ; tél. : 01-40-20-84-00).

● **LES 12 ET 13 NOVEMBRE. COLPORTAGE.** A Troyes, un colloque est organisé sur le thème : « Bibliothèque bleue et littératures de colportage » (rens. : bibliothèque municipale, 1, rue Chrestien-de-Troyes, 10010 Troyes ; tél. : 03-25-70-40-10).

● **DU 12 AU 23 NOVEMBRE. ENFANCE.** A Caen, le thème de la huitième édition des Boréales de Normandie est « Paroles d'enfance ». De nombreux débats, spectacles et expositions seront proposés (14, rue des Croisiers, 14009 Caen ; tél. : 02-31-15-36-40).

● **DU 12 AU 14 NOVEMBRE. TRADUCTION.** A Arles, la seizième édition des Assises de la traduction littéraire sera l'occasion de nombreux débats et rencontres. La traduction de l'œuvre de Bernard-Marie Koltès sera un des temps forts de cette manifestation (Espace Van Gogh, 13200 Arles ; tél. : 04-90-52-05-50).

● **LES 13 ET 14 NOVEMBRE. POLICIER.** A Vienne, la cinquième édition de Sang d'encre, autour du roman policier, sera l'occasion de rencontres et d'expositions (salle des Fêtes, place de Miremont, 38200 Vienne).

● **DU 13 AU 20 NOVEMBRE. POÉ-**

au trait gentiment érotisant, et de très graphiques affiches de spectacles (pour l'Opéra et le Théâtre royal de Liège, par exemple). A leur façon, *Tif et Tondu* et l'actualité renvoient, bien sûr, à celle du super-héros de la BD, Astérix – plus breton que gaulois, son village étant situé dans les Côtes-d'Armor, à quelques encablures donc de Quai des bulles.

Astérix fête aujourd'hui sa naissance dans les pages de *Pilote*. Quarante ans de jeux de mots, de balades à travers le monde, de baffes distribuées aux Romains, de sangliers et de cerwives engloutis, dus aux talents conjugués de René Goscinny et d'Albert Uderzo. Une potion magique déclinée en 290 millions d'exemplaires, traduits en 85 langues et dialectes, transformée en mine d'or et décrite dans un ouvrage-anniversaire, *Le Livre d'Astérix le Gaulois*, d'Olivier Andrieu (Editions Albert-René, 144 p., 99 F [15,09€]). Mais faut-il souhaiter semblable destin aux trois primés de Quai des Bulles, Régis Loisel, Olivier Boiscommun et Joann Sfar ?

Yves-Marie Labé

Le 11^e Forum « Le Monde »-Le Mans

Après « l'irrationnel » en 1998, le 11^e Forum *Le Monde*-Le Mans, organisé par notre journal, la ville du Mans, l'université du Maine, traitera, du 29 au 31 octobre, de « la violence ». Plus précisément, les participants à cette rencontre – Boris Cyrulnik, David Apter, Alain Brossat, Pierre Hassner, Marie-France Hirigoyen, Yves Michaud, Véronique Nahoum Grappe, Steven Kaplan, Michel Wieviorka... – tenteront de trouver des réponses pertinentes, et que l'on espère négatives, à la question : « *Faut-il s'accommoder de la violence ?* »

Inaugurées il y a dix ans, ces manifestations interdisciplinaires ont d'abord été conçues et présentées par notre collaborateur Roger-Pol Droit (jusqu'en 1995) et Henry Lelièvre, ancien adjoint au maire du Mans chargé de la culture. Le Cercle des amis du Forum est aujourd'hui présidé par Gilles Cottureau, président de l'université du Maine. Depuis 1996, c'est Thomas Ferenczi, directeur adjoint de la rédaction du *Monde*, qui est le responsable et l'animateur des rencontres. Au cours de ces dix années, les thèmes suivants ont été abordés

successivement : science et philosophie, les Grecs et les Romains aujourd'hui, l'argent, l'art, le bonheur, l'avenir, la tolérance, la responsabilité, les valeurs et l'irrationnel. La singularité de ces rencontres réside dans le fait de réunir les meilleurs spécialistes d'une question – ou des intellectuels qui acceptent de réfléchir à celle-ci – et d'être ouvertes à un large public, avec une forte représentation étudiante. Une moyenne de 10 000 personnes assistent et participent ainsi chaque année à ces forums, qui constituent, sur des questions centrales de la vie en société, un espace original de réflexion et de liberté.

Tous les débats qui ont eu lieu au Mans ont été repris en volume, d'abord par *Le Monde* Editions puis, depuis l'an dernier, par le Seuil. C'est donc chez cet éditeur qu'après le volume *Quelles valeurs pour demain ? paraît L'Irrationnel, menace ou nécessité ?* (364 p., 120 F [18,29 €]).

R.K.

★ **Renseignements auprès de la mairie du Mans, place Saint-Pierre, 72039 Le Mans Cedex, tél. : 02-43-47-38-60 ; télécopie : 02-43-47-49-04.**

• • • • •

A L'ETRANGER

● GRANDE-BRETAGNE : le Booker Prize à J.M. Coetzee

Le plus célèbre des prix littéraires anglais, le Booker Prize, a été attribué le 25 octobre à l'écrivain sud-africain J.M. Coetzee pour son roman *Disgrace* (Secker & Warburg). C'est la première fois qu'un écrivain obtient cette récompense pour la deuxième fois : J.M. Coetzee avait déjà été primé en 1983 pour *The Life and Times of Michael K* (*Michael K, sa vie, son temps*, Seuil, 1985). Le montant du prix est de 21 000 £ (3 242 €, 21 268 F), mais ce sont surtout les ventes qui en font l'intérêt : le roman de Ian McEwan, couronné l'an dernier, *Amsterdam*, a dépassé les 300 000 exemplaires. Les grandes chaînes de librairie n'ont d'ailleurs pas hésité à se lancer immédiatement dans une guerre des prix : on le trouve à 10,99 € chez Waterstone's (au lieu de 14,99 £, prix normal) et à 7,35 £ sur Internet (amazon.com). Un des dirigeants de Booker, la compagnie de produits alimentaires qui sponsorise le prix, a fait savoir qu'il aimerait bien que le public associe le nom de l'entreprise à ce mécénat culturel, laissant entendre également qu'il souhaiterait que les ouvrages concernés soient plus populaires et plus accessibles.

● ESPAGNE : pluie de prix

Le Premio Nacional de Narrativa a été attribué à l'écrivain Miguel Delibes pour son roman *El Hereje* (Ediciones Destino), qui en est à sa dix-septième édition. Agé de soixante-dix-neuf ans, le romancier espagnol a déjà été couronné de multiples fois : Nadal en 1947, Nacional de Literatura en 1955, de la Critica en 1962, Principe de Asturias de las Letras en 1982, Nacional de la Letras en 1991 et Cervantes en 1993. Le Premio Nacional de Ensayos a été attribué à Claudio Guillén pour son ouvrage sur la littérature comparée *Multiples moradas* (Tusquets). Celui de poésie a été attribué à José Hierro, âgé de soixante-dix-sept ans, pour son livre *Cuaderno de Nueva York*. Il avait reçu le Cervantes en 1998. Le prix Principe de Asturias pour la littérature a été, par ailleurs, remis au prix Nobel de littérature Günter Grass.

**Rencontre-débat
avec Eric Hobsbawm**

LE MONDE
diplomatique

et l'Association des amis du *Monde diplomatique*

organisent dans le Grand Amphithéâtre
de la Sorbonne, place Paul-Painlevé, Paris 5^e

Vendredi 29 octobre à 14 heures

un débat autour du livre
qui « fait peur aux éditeurs français »

**« L'Age des extrêmes.
Histoire du court XX^e siècle »**

publié par *Le Monde diplomatique*
et les éditions Complexe

**Débat animé par Alain Gresh,
rédacteur en chef du *Monde diplomatique*,**

**avec la participation de Marc Ferro,
codirecteur des *Annales*.**